Les négociations dans la fonction publique

Les syndicats réclament 8% par année

par Gilles Lesage

QUEBEC – Les trois centrales syndicales demandent une augmentation moyenne de salaire de huit pour cent par année, pendant trois ans, et elles insistent pour que les négociations sur ce point se fassent à une table unique.

Au nom des 210,000 membres qui négocient présentement avec le gouvernement et ses partenaires, les présidents des trois centrales, MM. Marcel Pepin, de la CSN, Louis Laberge, de la FTQ, et Yvon Charbonneau, de la CEQ, ont remis hier au représentant du gouvernement un imposant cahier jaune de 200 pages qui contient les demandes salariales du Front commun du secteur public et parapublic.

Ainsi qu'il l'avait fait savoir la veille, le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, était absent; il était toutefois représenté par M. Raymond Gérin, sous-ministre chargé des relations de travail, qui a reçu les demandes syndicales, au Centre Mgr-Marcoux. M. Gilles Gaudreau, sous-ministre-adjoint aux affaires sociales, étant également présent.

Porte-parole des centrales, M. Pepin a vivement déploré l'absence du ministre et le fait que le mandat de M. Gérin ait été restreint à la réception des demandes syndicales. Selon lui, il s'agit là d'une attitude "pas très responsable de la part du gouvernement", à huit jours d'un vaste référendum syndical sur l'ensemble des négociations.

M. Pepin a insisté sur deux points: un salaire minimum de $100 pour tous les employés; la parité entre hommes et femmes à travail égal.

Au sujet de la table centrale, il a dit qu'il s'agissait d'une "insistance fondamentale" de la partie syndicale. Au lieu de discuter et de prendre des décisions à quatorze ou quinze tables, pourquoi ne pas le faire à une table unique? Si les principes en cause sont acceptés à une table, ils le seront également pour toutes les autres, dit-il.

A cette table centrale, l'on ne discuterait pas seulement du principe des taux de salaires, mais également des bénéfices marginaux, et de certaines questions qui entraînent des déboursés d'argent, tels la sécurité d'emploi, les surnuméraires et les occasionnels.

Après l'adoption des grands principes à une table centrale, la discussion sur leur application – notamment sur le minimum de $100 par semaine – se poursuivrait aux tables sectorielles, a indiqué M. Pepin.

Pourquoi cette demande de $100?

Le président de la CSN donne quatre raisons principales:

Voir page 6: Les syndicats

M. L'Allier regrette que les syndicats aient ouvert si tard leur jeu

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC – Les demandes salariales du front commun syndical (qui représente les 250.000 employes de la fonction publique et du secteur para-public) ne paraissent pas réalistes et ne sauraient constituer une base de négociation.

C'est ce qu'a déclaré en substance hier soir le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, après une étude sommaire des demandes syndicales en faveur d'une hausse annuelle de 8.3%, demandes rendues publiques hier matin et communiquées au sous-ministre délégué aux relations de travail.

Ces demandes, 25 pour cent sur une période de trois ans, équivalent à une augmentation globale de quelque $300 millions, a précisé M. L'Allier, auxquels il faut ajouter une somme égale pour remplir l'autre exigence salariale du front commun, soit un salaire minimum de $100 à tous les syndiqués touchés par cette ronde de négociations.

Les trois centrales syndicales (CSN - FTQ - CEQ) rencontraient mardi matin les hauts fonctionnaires du ministère de la Fonction publique qui avaient pour mandat d'accepter les demandes salariales et les transmettre aux tables sectorielles pour négociation.

M. L'Allier a tenu à souligner mardi soir que c'était la première fois que le syndicat découvrait son jeu, à quelques jours seulement d'un vote secret qui doit être pris par les syndiqués pour refuser ou accepter les offres patronales qui se situent à environ 4.8 pour cent par année.

"Si nous avions connu ces demandes il y a quelques mois, a précisé le ministre, en faisant remarquer que le gouvernement avait montré

Voir page 6: L'Allier regrette

■ la météo

Nébulosité croissante avec neige se changeant en pluie. Max. 35.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 50 | Montréal, mercredi 1er mars 1972 | 15 CENTS

La police est peu informée sur le 'crime organisé' à Montréal

par Pierre Richard

Le service de police de Montréal ne possède pas de "portrait général" de la situation du crime organisé dans la métropole, a révélé hier l'inspecteur Paul Beaudry, responsable de la Section de recherche sur la criminalité (SRC), qui est le service "d'intelligence" de la police de Montréal.

Poursuivant son témoignage à l'enquête de la Commission de police du Québec sur la conduite du directeur Jacques Saulnier, l'inspecteur Beaudry a été longuement interrogé par le procureur du journal Le Devoir, Me Philip Cutler, au sujet des affirmations du directeur-adjoint Maurice Vadeboncoeur, qui s'est plaint de ne plus recevoir les informations générales sur les activités et les organisations criminelles.

"Le directeur-adjoint Vadeboncoeur ne m'a jamais demandé d'analyses générales sur le crime a Montréal: même s'il m'en avait demandées, je n'aurais pas pu les lui fournir; nous n'avons pas un personnel suffisant pour faire de telles analyses", a déclaré l'inspecteur Beaudry.

La SRC, dont le personnel est de 203 membres, a été créée en mai 1971 et est le résultat de la fusion des ex-sections sur le crime organisé et sur les activités subversives: en créant cette nouvelle section, le directeur Jacques Saulnier en a pris le contrôle direct.

Au cours de leurs témoignages devant la Commission, les directeurs-adjoints Maurice Vadeboncoeur et André Guay avaient tous deux affirmé que depuis que le directeur Saulnier avait pris la haute main sur "l'intelligence", ils ne recevaient effectivement plus d'information, particulièrement sur le crime organisé.

"Nous avons une bien piètre image de ce que peut être le crime organisé à Montréal. Nous recueillons des in-

Voir page 6: La police

Deux Cubains forcent l'entrée de l'ambassade canadienne à La Havane

OTTAWA (CP) – Deux Cubains armés, cherchant asile politique, ont pénétré hier dans l'ambassade canadienne à La Havane et ont tenu deux membres du personnel en otage pendant une heure et demie. On a fini par les persuader de rendre leurs armes et de quitter l'ambassade de plein gré, tout en leur expliquant qu'il ne pouvait être question de leur accorder l'asile politique.

Un porte-parole du ministère des affaires extérieures a laissé entendre que les deux hommes ont été arrêtés par la police cubaine après leur équipée. Selon le rapport que l'ambassade a fait parvenir au ministère des affaires extérieures, l'un des deux individus est un déséquilibré.

On n'a pas divulgué les noms des deux employés de l'ambassade qui ont été tenus en otage.

Le drame commença à 10h30. Les deux jeunes Cubains, l'un armé d'un revolver et l'autre d'un couteau de boucher, forcèrent l'entrée de l'ambassade et obtinrent de s'entretenir avec l'ambassadeur, M. Kenneth Brown, à qui ils demandèrent, suppose-t-on, un sauf-conduit pour quitter le pays.

Les deux individus ne purent cependant s'entretenir avec M. Brown qu'après avoir remis leurs armes, vers midi. Ils se trouvaient alors dans la salle de réception, avec leurs deux otages. Leur entrevue avec M. Brown se déroula dans le bureau de ce dernier.

M. Brown parvint à leur faire comprendre que l'ambassade ne pouvait donner suite à leur requête. Mais ils ne consentirent à quitter les lieux que vers 14h30, sous la menace d'être expulsés

Voir page 6: Cubains

Du supermarché submergé par la vague de boue (au fond, à gauche), volontaires et rescapés ont réussi à sauver ces lots de nourritures diverses qui serviront aux victimes de la tragédie de Man. Dans les 16 localités concernées des Appalaches, on a déjà dénombré 67 morts. Il y a également 400 disparus. (Téléphoto AP)

L'épilogue de Skhirat: une seule condamnation

KENITRA Maroc (AFP) – L'affaire du massacre de Skhirat a eu sa conclusion hier soir au tribunal militaire de Kenitra. Les "principaux acteurs du drame" ont été frappés, mais un seul de la peine capitale: l'aspirant Mohamed Raiss. Celui-ci avait reconnu avoir abattu sur l'ordre du colonel M'hamed Ababou un "civil" au palais royal de Skhirat. Ce civil était le capitaine Boujemaa, garde de corps du prince Moulay Abdallah. Le massacre avait eu lieu le 10 juillet 1971, lors d'une fête donnée à Skhirat par le prince.

Le capitaine Chellat – qui avait occupé Radio-Rabat, l'adjudant chef Akka, accusé d'avoir tué le major-général Mouhali, et le sergent-chef Achour ont été condamnés à la détention à vie.

Le lieutenant-colonel Mohamed Ababou, le plus élevé en grade des mutins et frère du commandant de l'école d'Ahermoumou, le colonel Ababou, tué dans les combats du 10 juillet a été frappé de 20 ans de détention. Deux autres officiers ont été également condamnés à 20 ans, deux à 15 ans et un à 12 ans.

64 autres officiers et sous-officiers se sont vus infliger des peines allant de 1 an à 10 ans de prison assorties

Voir page 6: L'épilogue

Radio-Canada réclame des garanties de NABET

Radio-Canada à Montréal pourrait substituer aujourd'hui à sa programmation régulière à la radio et à la télévision de la musique enregistrée et des émissions filmées.

A la suite des nombreux débrayages partiels qui ont affecté la production et la diffusion des émissions en provenance de la métropole ces jours derniers, Radio-Canada devait en effet demander hier soir au syndicat des techniciens (NABET) qui poursuit sa grève tournante à travers le pays, certaines assurances quant à l'exécution des tâches techniques, à défaut de quoi les techniciens seraient renvoyés chez eux.

C'est ce qu'a indiqué hier en début de soirée un porte-parole de la Société, M. Laurent Duval.

C'est la première fois à Montréal que Radio-Canada formule cette exigence. Elle l'a fait cependant ailleurs au Canada, notamment à Vancouver, Toronto et Ottawa où les syndicats locaux ont d'abord refusé de s'engager ainsi.

Si les techniciens de Montréal réagissent négativement aux conditions de la Société, les émissions régulières seront automatiquement annulées.

Le réseau français a préféré, en effet, depuis le début de la grève, ne pas contraindre le personnel de cadre à prendre la relève des techniciens, à cause du climat particulier qui a survécu en son sein jusqu'à maintenant, à partir de la crise majeure de 1958 provoquée par la grève des réalisateurs.

Le directeur de NABET pour l'est du Canada, M. Alfred Pedneault, a précisé toutefois que si les assurances que réclame la Société se limitent à une clarification des règlements de grève selon l'entente intervenue à Toronto, le syndicat montréalais n'aurait aucune raison de refuser.

L'accord de Toronto, a-t-il expliqué, engage le comité local de grève à respecter les quarts de travail, c'est-à-dire à ne pas commander des débrayages en cours de production, sauf si le mot d'ordre vient du Comité national de grève.

La grève tournante se poursuit en effet à deux niveaux: certaines initiatives viennent des syndicats locaux et sont ava-

Voir page 6: Radio-Canada

W. Davis veut répéter l'expérience de Robarts

TORONTO (d'après CP) – Le gouvernement de l'Ontario se propose de convoquer une conférence fédérale-provinciale à laquelle participeraient également les représentants des municipalités.

Le discours du Trône, qui marquait hier l'ouverture de la session de l'Assemblée législative de l'Ontario, souligne que le gouvernement est très désireux d'amener le pouvoir fédéral et les provinces à s'entendre dans certains secteurs vitaux, notamment le partage fiscal, la réforme constitutionnelle et les programmes à frais partagés.

Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre, M. William Davis, a expliqué qu'il n'est pas en mesure d'indiquer à quel moment cette conférence se réunira, ne sachant pas encore comment sera accueillie sa proposition à Ottawa et dans les autres provinces.

Dans le discours du Trône, le gouvernement insiste sur la nécessité de gouvernements locaux "plus forts et plus indépendants". A cette fin, le gouvernement s'efforcera d'établir des relations plus étroites avec les municipalités, notamment dans la préparation des programmes de développement urbain et régional.

Au chapitre de la fiscalité, le gouvernement se dit d'avis qu'il est possible et souhaitable de "rétablir le déséquilibre fondamental qui existe dans le régime fédéral entre les sources de revenus et les responsabilités à l'égard des dépenses".

Rappelons que l'ex-premier ministre John Robarts avait pris une initiative analogue en 1967 en convoquant à Toronto une conférence interprovinciale sur l'avenir de la Confédération. Le gouvernement fédéral n'y était représenté que par des observateurs.

Voir page 6: William Davis

UN SURSIS

Le ministère des transports vient d'accorder un sursis de 10 jours aux automobilistes qui ne se sont pas encore procuré leurs plaques d'immatriculation rouges de l'année 1972.

C'est le premier ministre, M. Bourassa, qui est intervenu auprès du ministre des transports, M. Pinard, lui demandant grâce au nom des plusieurs milliers d'automobilistes de la région de Montréal qui n'ont pu se rendre aux bureaux d'émission de plaques à cause de la fameuse tempête de neige.

Jusqu'à 23h59 le 10 mars, les plaques sales de 1971 seront donc bonnes...

Marchand défend passionnément les politiques de son ministère

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Intervenant hier dans la dernière journée de débat sur le discours du Trône, le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, s'est passionnément porté à la défense des politiques de son ministère puis a accusé les partis de l'opposition d'avoir adopté une attitude négative à l'endroit de ces politiques.

Du ton préélectoral des tribuns d'antan, M. Marchand a d'abord dit regretter que les critiques des partis d'opposition ne soient pas assez explicites.

"J'ai cherché partout où l'opposition nous aurait donné un renseignement utile, où elle nous aurait fait une suggestion pour que le développement industriel se fasse plus rapidement au Canada", a déclaré M. Marchand.

Le ministre a raillé ensuite chacun des partis de l'opposition. Les conservateurs, selon lui, sont atteints d'une espèce d'impuissance congénitale, incolore et inodore. Les néo-démocrates sont victimes d'un orgueil et d'une démagogie éhontés. Les créditistes, enfin, font penser à un vieux disque rayé, dont l'aiguille ne peut quitter un des sillons qui joue éternellement la même ritournelle.

Les néo-démocrates ont eu droit à une seconde raillerie. "J'ai essayé en vain de connaître la philosophie du Nouveau parti démocratique dans le domaine du développement régional, a lancé M. Marchand, même de la part des jeunes députés qu'on pourrait croire très ouverts, comme l'honorable député de Melville, M. Mystrom..."

Les propos du ministre, fortement applaudis par une trentaine de députés ministériels, ont occasionnellement été interrompus par des députés de l'opposition, indignés.

Le député conservateur, Donald MacDonald, pour sa part, a soulevé une question de privilège et qualifié le discours du ministre de "diatribe politique mesquine". Il s'est demandé si l'on pouvait permettre à M. Marchand de continuer puisqu'il avait atteint de tels bas-fonds.

Après avoir reconnu que les politiques gouvernementales n'étaient pas parfaites et que, par exemple, la politique de

Voir page 6: Jean Marchand

■ au gré du temps

Retour aux sources

M. Edward Heath qui a réussi à sortir son pays d'une grave crise économique doit maintenant le préparer à entrer revigoré dans la communauté européenne.

Tâche gigantesque: il s'agit de préparer un retournement de l'Histoire nationale: il y a quelque 900 ans, un seigneur normand venu du continent prenait en main le territoire britannique et lui conférait l'insularité.

A présent, par une opération contraire, il faut à l'Angleterre reprendre pied en Europe, y faire face aux partenaires et, dans la veine du fondateur anglo-normand, retrouver l'esprit de Guillaume-le-Concurrent.

Louis-Martin TARD

LES FILLES A MANGER
LES FILLES DU ROY
415 EST, St-Paul, Vieux Montréal
De l'hospitalité chez "Les Filles du Roy"? On en mange!

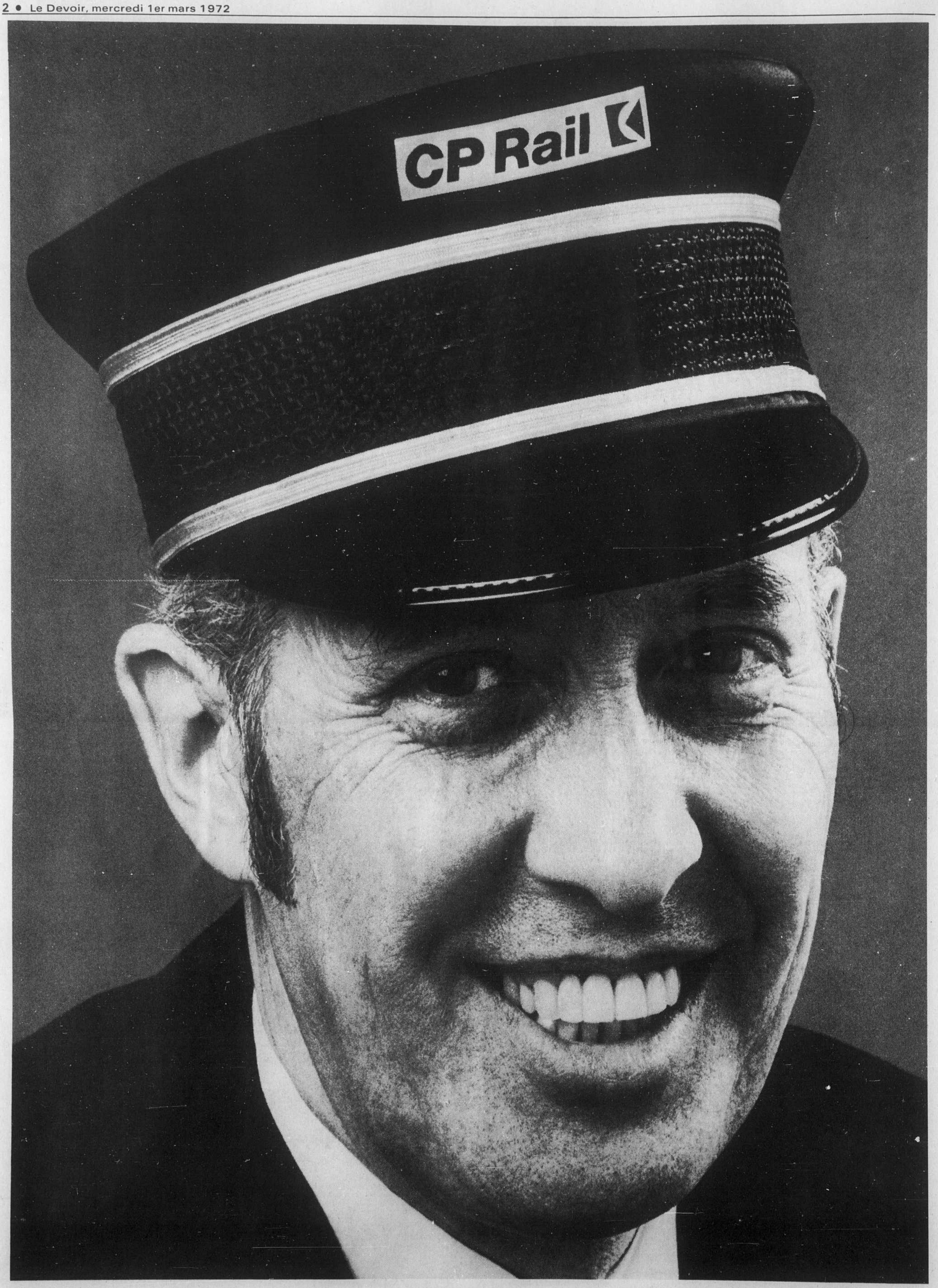

Merci

J'ai vu beaucoup de nouveaux visages au cours de la dernière quinzaine…J'ai aussi poinçonné beaucoup plus de billets.
Je regrette que tout n'ait pas roulé aussi bien que d'habitude, mais, au moins, nos trains de banlieue ont circulé malgré la tempête.

Et maintenant que la tempête est passée, pourquoi ne pas rester avec nous?…Votre garagiste et votre voiture peuvent bien prendre un peu de repos.
Le train, c'est un moyen bien agréable de se rendre au travail, même par beau temps.
Il y a d'abord votre Devoir, un brin de paysage et peut-être un ami avec qui bavarder. Vous pouvez même retirer votre lourd manteau.
Et avec nos nouvelles cartes d'abonnement mensuelles, c'est pas mal économique.
Ça ne vous dit rien?
Alors…"À la prochaine tempête!"

CP Rail

les tribunaux

par Guy Deshaies

Lionel Villeneuve: un verdict aujourd'hui?

Le comédien, Lionel Villeneuve, connaîtra probablement aujourd'hui le verdict de ses pairs relatif à une accusation d'outrage au tribunal portée contre lui le 18 décembre 1969.

Hier, la Couronne, représentée par Me Michel Pothier, a fait son réquisitoire après la plaidoirie de Me Serge Ménard en défense.

Les jurés, toutefois, ont demandé au juge d'ajourner à ce matin ses directives en droit, de sorte qu'il est permis de croire que les jurés entreprendront leurs délibérations dès cet avant-midi et qu'un verdict sera rendu aujourd'hui.

La défense a fait entendre un seul témoin, M. Villeneuve lui-même, qui a admis avoir dit, le 18 décembre 69, en 1ère division des assises: "Le juge Miquelon est malhonnête parce-qu'il a influencé les jurés durant trois heures. Je ne méprise pas la cour mais je méprise le juge Miquelon."

Il a raconté qu'il n'avait jamais auparavant assisté à un procès mais que son fils, étudiant en droit, l'avait amené aux derniers moments du procès de Pierre Vallières.

Vallières se défendait seul et subissait un second procès pour le meurtre de Mlle Thérèse Morin, tuée d'une bombe à l'usine Lagrenade le 5 mai 69. Villeneuve a dit qu'il avait assisté à la fin de la plaidoierie de Vallières, à l'adresse du juge aux jurés et, finalement, à la proclamation de la sentence, ce matin du 18 décembre.

Il a dit, hier, qu'il avait été outré et indigné de l'attitude du juge Miquelon qui, selon lui, avait traité cavalièrement l'accusé durant le plaidoyer de ce dernier, avait mis en doute la crédibilité d'un témoin de la défense et avait donné indûment aux jurés ses opinions personnelles sur les faits se rapportant à la cause.

Le matin du 18 décembre, il a été mis en preuve qu'un texte d'une chanson peu flatteuse à l'égard du tribunal circulait dans l'audience, que le juge, en civil, avait fait irruption en cour et avait interpellé un certain Larue-Langlois à qui il avait intimé d'ordre de sortir et qu'enfin il avait ordonné l'évacuation de la salle avant de se retirer.

C'est alors que M. Villeneuve se serait levé, aurait dit aux nombreux protestataires qui refusaient de sortir: "Ils vons nous sortir de force mais avant de sortir de moi-même je vais dire ce que je pense. "Et il aurait prononcé alors les paroles que l'on sait.

Dans son plaidoyer Me Ménard a dit aux jurés en commençant: "C'est un honneur pour moi de défendre M. Lionel Villeneuve, non seulement parce qu'il est innocent mais parce qu'il a eu l'attitude d'un citoyen respectueux des lois et de nos institutions. Telle attitude, de dire l'avocat, ne ce manifeste pas nécessairement par le silence. "Il a parlé ensuite du droit sacré de parole et de pensée" et du devoir de tout citoyen de critiquer les institutions qui lui appartiennent. En poursuite, Me Pothier s'est élevé contre le fait qu'aujourd'hui "on ne respecte plus les juges, les avocats et le système judiciaire". A l'appui de sa thèse il a rappelé aux jurés qu'autrefois il était extrêmement rare qu'une accusation d'outrage au tribunal soit portée car, dit-il, à cette époque les gens avaient un sens plus aiguisé du respect dû au système judiciaire. Il a dit en outre que la liberté de parole est limités par ce respect.

4 médecins poursuivis

Quatre médecins de Montréal se sont retrouvés en cour, hier, sous divers chefs d'accusation relatifs à la loi de l'assurance-maladie.

Ce sont les Drs Percy Ray Dunn, Maurice Lauzon, S. Dulicanac et Marc Browman.

Le premier, qui a son bureau au 1538 ouest, rue Sherbrooke, et qui se spécialise en gastro-entérologie, a admis sa culpabilité et a été condamné à $600 d'amende.

Il aurait réclamé d'au moins trois patients des honoraires de $25 la visite. Il aurait, une fois, prétendu qu'il n'était pas intégré au régime d'assurance-maladie mais, une seconde fois, il aurait exigé des honoraires tout en acceptant la carte d'assurance de son client.

Il aurait enfin expliqué qu'il ne comprenait pas la nouvelle loi. Le juge René Drouin l'a condamné à $200 d'amende pour chacun des trois chefs d'accusation.

Le Dr Maurice Lauzon, omnipraticien, subira son procès le 19 septembre prochain. D'après l'acte d'accusation, il a exigé des sommes de six patientes pour des analyses et des injections qui n'ont pas été faites.

Le Dr Dulicanac est accusé, d'autre part d'avoir perçu des sommes pour des longues séances de physiothérapie qui, en réalité, ne duraient que quelques minutes.

Enfin le Dr Marc Browman, semble-t-il, a été intégré malgré lui au régime puisqu'il n'a jamais fait parvenir de lettre au ministère pour l'informer qu'il n'entendait pas participer.

Il aurait cependant exigé ses honoraires comme auparavant d'où les infractions. D'après la poursuite, on lui aurait offert de régulariser sa situation en remboursant ses malades, quitte à recevoir à son tour remboursement du trésor public. Il aurait refusé.

La Couronne dans ces affaires est représentée par Me John Ferrara. Les procès des trois médecins s'instruiront en septembre prochain.

Hanigan et Bourassa discutent de la CUM

par Pierre-L. O'Neill

Le nouveau président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Lawrence Hanigan, rencontre aujourd'hui à Québec le premier ministre, Robert Bourassa.

Avec le chef du gouvernement québécois, M. Lawrence Hanigan s'entretiendra de l'avenir de la Communauté urbaine de Montréal et des relations avec les villes de banlieue. Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, participera également à cette rencontre.

Depuis l'élection de M. Lawrence Hanigan, les observateurs laissent croire que le rythme des activités de la CUM sera ralenti. Venus à Montréal rencontrer les maires de banlieue, même le ministre des affaires municipales avait émis l'opinion que la modération s'imposait.

Puis devenu président, M. Hanigan déclarait: "Je ne crois pas en la nécessité de mettre la CUM en veilleuse. Au contraire, il faut exploiter tout le potentiel actuel de l'organisme avant de songer à en changer les structures.

Malgré les représentations des maires de banlieue, la Commission municipale du Québec (CMQ) a rendu un jugement catégorique à l'effet que les prévisions budgétaires pour 1972 ne leur causent pas préjudice.

Mais les maires de banlieue demeurent convaincus que le gouvernement de la Communauté ne leur donne pas justice et soulignent la recommandation de la Commission municipale du Québec de procéder à une réforme fiscale.

Entre-temps, la banlieue compte sur la fermeté que manifestera son principale représentant, à titre de vice-président du comité exécutif de la CUM, M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

De son côté, M. Hanigan fait appel à la collaboration de tous les membres de la CUM, soulignant qu'on ne doit pas diviser les énergies par des luttes stériles et que tous seront appelés à contribuer "pour obtenir ensemble de Québec des allégements fiscaux".

La Ville reçoit de la CUM un nouveau rôle d'évaluation

La Ville de Montréal a reçu officiellement hier le rôle d'évaluation établi par la Communauté urbaine de Montréal pour l'exercice financier 1972-73.

Cet important document servira de base à l'administration Drapeau pour instaurer la politique fiscale du prochain exercice Comprenant une soixantaine de volumes, le document préparé par le commissaire à l'évaluation de la CUM, M. Camille-R. Godin, fut livré en fin d'après-midi au bureau du greffier de la ville Me Marc Boyer.

Suivant les dispositions de la loi de la CUM et de la loi 48, le commissaire à l'évaluation est chargé d'établir les rôles d'évaluation pour les 30 municipalités du territoire de la Communauté. Les 29 autres municipalités devront attendre au 15 novembre avant de connaître leur évaluation. Concernant le rôle d'évaluation de Montréal le commissaire Godin fera parvenir ces jours-ci son rapport au président du comité exécutif, M. Gérard Niding.

Les données contenues dans le nouveau rôle ne sont pas encore connues mais on croit savoir que l'évaluation ne sera que légèrement haussée. On indique par ailleurs que la CUM épargne à la ville de Montréal plusieurs responsabilités financières. On souligne en outre que les dépenses concernant le déneigement sont réduites de plusieurs millions. Cette conjoncture favorable, affirme-t-on, éviterait à l'administration une nouvelle hausse de taxes.

En 1971, l'administration Drapeau avait commandé une hausse spectaculaire de la taxe d'eau. Outre la taxe foncière, les autres composantes de l'assiette fiscale sont la taxe d'affaires, les revenus de permis, les amendes ainsi que les subventions gouvernementales.

Claude Castonguay:

La corporation existe pour le public non pour ses membres

QUEBEC (par Gilles Lesage) – Il n'appartient pas aux corporations professionnelles de défendre et de promouvoir les intérêts socio-économiques de leurs membres. Elles existent uniquement pour la protection du public.

Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a établi clairement ce principe – fortement contesté dans certains milieux professionnels – au moment où une commission parlementaire spéciale entreprenait hier l'étude du code des professions (bill 250) et des autres projets de loi connexes, qui touchent 34 professions, anciennes et nouvelles.

La réforme en profondeur visée par ces projets de loi cherche notamment à établir une procédure et des règles disciplinaires que devront suivre toutes les corporations; déterminer un mécanisme identique de vérification de la qualité des actes professionnels; constituer un office des professions du Québec; instituer un conseil interprofessionnel du Québec.

Au début de la séance, M. Castonguay a résumé en cinq points la philosophie qui anime le gouvernement dans cette réforme:

- la raison d'être des corporations professionneles ne peut être que la protection du public, au moyen du contrôle de l'exercice de la profession par ses membres;
- la nécessité d'exclure des fonctions assumées par les corporations celle de la défense des intérêts socio-économiques de leurs membres;
- le maintien de ce qui est "valable" dans les institutions actuelles;
- le maintien d'un degré d'autonomie nécessaire ou utile au sain développement et à l'évolution des professions, dans la mesure où cet objectif est conciliable avec le rôle fondamental de la protection du public; étant entendu que les pouvoirs des corporations leur sont délégués par l'Etat et n'existent pas autrement:
- l'ouverture des corporations au plan de leur fonctionnement et leur plus grande intégration dans la société par divers mécanismes de participation et d'information de la population.

Le gouvernement propose, dans l'ensemble des projets de loi, la création de cinq nouvelles corporations professionnelles, soit celles des chiropraticiens, des pédiatres, des denturologistes, des physiothérapeutes et des auxiliaires en

Voir page 6: La corporation

Le Dr Armand Frappier (à gauche), directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal, a reçu hier la médaille Bene merenti de patria de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal au cours d'une cérémonie présidée par M. François-Albert Angers.
(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Le Dr Frappier reçoit la médaille 'Bene Merenti'

L'oeuvre scientifique du Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal a été reconnue de façon éclatante hier, puisque l'éminent savant a reçu la plus haute décoration décernée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, soit la médaille d'argent bene merenti de patria.

Fondateur en 1938 de l'Institut, le Dr Frappier a donné une impulsion vigoureuse aux études sur le vaccin BCG. Lors d'une réunion internationale en 1970, le Dr Frappier a présenté l'ensemble des résultats cumulatifs de ses études rétrospectives, épidémiologiques et statistiques et montré que le BCG a réduit à presque rien la mortalité tuberculeuse et de 80% la morbidité par la même maladie chez les enfants et jeunes adultes vaccinés par le BCG, au Québec.

Avec ses collègues de l'Institut, il a mis en évidence, par les mêmes méthodes, pour la première fois chez l'homme, une action préventive para-spécifique du BCG contre la leucémie. Ces derniers résultats ont soulevé un intérêt mondial dans la presse scientifique et profane. Ces recherches du Dr Frappier lui ont valu en décembre derniers, le prix Jean Toy attribué à tous les dix ans par l'Académie des sciences de l'Institut de France, au savant français ou etranger, auteur de travaux remarquables dans le domaine des sciences médicales.

L'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal, que dirige et anime depuis plus de trente ans le Dr Frappier, est l'un des premiers centres autonomes de recherche orientée au Canada, la seconde industrie canadienne de production sur place des vaccins et sérums employés en santé publique, en même temps qu'un organisme d'avant-garde dans la mise au point de services divers applicables à la médecine et à l'industrie.

En fait, l'Institut constitue un des premiers organismes au Québec et dans le Canada à soutenir la formation de microbiologistes et d'immunologistes de niveau "gradué" dans le champ médical et pharmaceutique. Par cette création, le Dr Frappier ouvre un avenir à la profession de chercheur au Québec. En 1970, l'Institut comptait quelque 325 membres dont plus de 60 diplômés uni-

Voir page 6: Le Dr. Frappier

aujourd'hui

A 9h30, à l'hôtel de ville de Montréal, **le maire de Beer Sheba,** en Israël, **M. Eliahu Navi,** se rendra saluer le maire de Montréal, M. Drapeau.

●

A 12h30, le conférencier invité au déjeuner du Saint-Laurent Kiwanis, à l'hôtel Ritz-Carlton, est **Me Jean-Réal Cardin,** directeur du département des relations industrielles à l'université de Montréal, qui a intitulé sa causerie: **"Les relations du travail: quelques problèmes d'actualité".**

●

A 17h30, au sixième étage de l'édifice Fides, 245 est Dorchester, **lancement** d'un **ouvrage** de **Mgr Félix-Antoine Savard, "Le Bousousil",** qui marque aussi le 35e anniversaire de fondation des **Editions Fides.**

●

A 19h, à l'école Cardinal Newman, 4835 Christophe-Colomb, lancement du livre **"Les noces d'or du patronage"** publié par la **CSN** et le **Syndicat de la régie des alcools.**

●

A 20h, au YMCA, 4335 rue Hampton, à Notre-Dame-de-Grâce, **assemblée de nomination du parti libéral du Canada.** Le ministre d'Etat auprès du ministre des finances, **M. Patrick Mahoney,** et le député de Matane, **Me Pierre de Bané, seront présents.**

●

A 20h, en la salle E-310 de l'édifice principal de l'université de Montréal, représentation cinématographique des **films "Le grand secret"** et **"Le bestiaire d'amour"** de **Gérald Calderon.** Entrée libre.

●

A 20h, au 2035 rue Coursol au Negro Community Centre, atelier sur le **"néo-colonialisme canadien dans les Antilles".**

●

A 20h, à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal 2600 boulevard Saint-Joseph est, la conférence de M. **Pierre Lanares** est intitulée **"L'origine de l'amour".**

Bien manger pour bien vivre . . .

Cours de Fine Cuisine Familiale du Printemps

par

Henri Bernard

La 1ère leçon est à titre d'essai

2015 de la Montagne, Mtl. 107 **Tél.: 843-6481**

Pour prospectus appelez

843-6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

Fondé en 1951

Les adhérents sont invités à l'assemblée de fondation

DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ce soir, 1er mars à 20:00 heures en la Salle Z-110

À qui profite la politique d'habitation: aux locataires à bas revenu ou à l'entreprise privée?

La rénovation urbaine est-elle le remède-miracle aux problèmes sociaux des quartiers défavorisés?

Que vaut la politique d'habitation de la ville de Montréal?

Que s'est-il passé dans la Petite Bourgogne?

Un logement décent, est-ce un privilège ou un droit?

Pour trouver des réponses à toutes ces questions, lisez le numéro de février de la revue:

Maintenant

POUR UNE POLITIQUE NOUVELLE DE L'HABITATION

En vente dans les kiosques et les librairies

Revue Maintenant,
9820, Jeanne-Mance
Montréal 357,
739-2758

"Devrions-nous encore parler le langage des singes?"

Une culture appelee quebecoise

"Français, joual ou québécois?"

par GIUSEPPE TURI

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

En vente partout au Québec au prix de $2.00 l'exemplaire.

On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif.
L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.,
1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal 132, Qué. (523-1600)

PQ

éditorial

L'assemblée de la "déroute"

La Fédération des travailleurs du Québec qualifie à juste titre de "déroute" l'ampleur que le chômage a prise au Québec et l'effondrement économique et social qui s'ensuit. Cependant, loin de donner le signal d'une contre-offensive articulée, le ralliement auquel la FTQ avait invité lundi soir les leaders populaires, les chefs syndicaux et quelques personnalités politiques, présentait à maints égards au Forum le spectacle de l'improvisation, de la confusion, voire d'un recul plus ou moins ordonné.

Incapable de diriger l'assemblée et de se diriger lui-même, M. Louis Laberge n'a pu présider à ce que aurait pu être cette confrontation tant attendue entre le Parti québécois et le mouvement syndical, entre les leaders des nouvelles organisations de chômeurs et d'assistés sociaux et ces notables du syndicalisme et de la politique que sont devenus MM. Yvon Charbonneau et M. Marcel Pepin ainsi que MM. David Lewis et René Lévesque. Si l'événement n'a guère apporté de neuf dans la discussion sur le chômage, tout le monde s'entendant pour en rejeter le blâme sur le "système", il aura été néanmoins utile à ceux qui veulent faire le point sur les forces politiques et syndicales "d'opposition" au Québec et notamment à Montréal.

•

On se souvient qu'en novembre dernier une vigoureuse assemblée avait répondu à l'invitation lancée par M. Michel Chartrand à la suite de l'affrontement du 29 octobre 1971 entre policiers et manifestants syndicaux. Ce ralliement du Forum, en pleine crise de La Presse, avait marqué un net rassemblement des forces syndicales en même temps que leur radicalisation. Suite au règlement de ce conflit, cependant, malgré leurs chants de victoire, il fallait reconnaître que dans leur affrontement avec Power Corporation la FTQ et la CSN n'avaient pu finalement faire que match nul, refoulant les hommes de Paul Desmarais sur leur terrain, mais n'agrandissant en rien le territoire soumis au "pouvoir des travailleurs". On avait signé la paix, mais l'ennemi tant décrié hier restait là, dans ses privilèges comme dans ses intérêts.

Avec la dernière assemblée du Forum, force est de constater que depuis la crise de La Presse le mouvement syndical, malgré ses protestations publiques, reste dangereusement inorganisé et inarticulé sur le front qu'il juge le plus important: le front politique. Un moment, en se présentant comme la première force politique des travailleurs, le nouveau front commun entre les trois grandes centrales avait pu faire hésiter jusqu'au Parti québécois. Or, sans aller jusqu'à comparer ce nouveau front politique avec le Crédit social et ses dernières mésaventures, la dernière manifestation de masse des travailleurs a révélé trop d'improvisation et de confusion intellectuelle au Forum pour qu'on y voie un simple effet du hasard. L'attaque sincère mais maladroite d'un jeune syndiqué en grève contre le Parti québécois a provoqué un tel remous que sans l'intervention de M. René Lévesque la démocratie syndicale y aurait sombré dans le chahut.

Ce réveil brutal devrait être salutaire aux militants d'une certaine gauche qui vont et viennent du PQ au mouvement syndical ou au Frap, y cherchant en vain cette organisation politique de la base qu'ils n'ont su bâtir nulle part.

Lors de la crise de La Presse, le mouvement syndical avait, dans son affrontement au régime Drapeau notamment, marqué un point sur le Parti québécois. Lundi soir, tant par le style que par les propos, aucun des chefs syndicaux, si ce n'est dans son genre Michel Chartrand, ne faisait le poids à côté du chef du PQ; et aucun d'entre eux n'a mieux senti et mieux exprimé que René Lévesque cet incrovable passage que nous constatons de tout un peuple sous le joug du bien-être social fédéral. Si le PQ, avec les confessions du député de Bourget, est encore loin du parti populaire qu'il a promis de devenir, les syndicats et leurs diapositives paroissiales n'ont pas encore révélé quelle force réelle ils pourraient prêter à ces chômeurs et assistés sociaux qu'ils avaient invités au Forum.

•

L'unité intersyndicale, surtout en matière de conventions collectives, a fait, il faut le reconnaître sinon le déplorer, beaucoup plus de progrès que l'unité politique des forces opposées au "système". A ce chapitre, les tiraillements qui opposent, à la veille du scrutin fédéral, tant dans le PQ que dans les syndicats et organisations populaires, partisans et adversaires d'un appui aux candidats néo-démocrates est tristement significatif. On connaissait déjà les divergences de vue d'un René Lévesque et d'un Guy Bertrand. Les travailleurs ont appris lundi soir, de M. Laberge, qu'il faudrait être timbré pour bouder David Lewis, et de M. Chartrand, que la libération du Québec passait par un "merde" sur les bulletins de vote.

S'ils ne devaient compter que sur leurs leaders syndicaux, les travailleurs québécois, chômeurs ou non, seraient fort démunis pour juger de ce gouvernement central qui s'offre à eux avec ses millions, et dont il leur faudrait ignorer jusqu'à l'existence électorale. Il importe de noter à cet égard que le chef néo-démocrate David Lewis, après son aventure à Bathurst, avait pris un risque non négligeable en acceptant de participer à cette manifestation. Si de toute évidence, il parle et réagit comme un "gars de l'extérieur" du Québec, sa maîtrise personnelle et son courage, notamment durant la crise d'octobre, auront finalement su l'imposer, sinon comme un allié du moins comme un interlocuteur valable. Il y a longtemps qu'un homme politique fédéral n'avait relevé semblable défi dans une telle assemblée.

Le Parti québécois a su prendre à l'égard du "Bloc québécois" une position ferme et cohérente. Il a également adopté en vue des élections fédérales une stratégie qui, pour être difficile, n'est pas dépourvue de logique. Le mouvement syndical devra à l'approche de la même échéance trouver une stratégie qui ne soit pas un alibi facile.

•

Par ses tiraillements mêmes, l'assemblée de lundi rappelle de façon saisissante à quelle impuissance est vouée l'opposition au Québec, parlementaire ou non, si les forces qui s'y alignent ne parviennent pas à trouver sinon une impossible unité organique, du moins un mode de coopération et de concertation. Michel Chartrand est depuis quelques années l'artisan le plus ardent de l'unité intersyndicale. René Lévesque s'est imposé au ralliement du Forum comme le leader le plus impressionnant de cette unité plus élargie des forces du changement. Il ne manquera pas d'analystes pour contester les propositions du président du Conseil central de Montréal ou du chef du Parti québécois. Mais, en dehors de cette voie, quel sort peut attendre l'opposition autre que la division et l'impuissance?

Jean-Claude LECLERC

Faut casser le système (Laberge)

L'inéluctable dilemme à la source du chômage québécois

par Claude LEMELIN

Pendant que les syndicats québécois organisent des meetings anti-chômage et que le nouveau ministre fédéral des finances, John Turner, proteste aux Communes de ses bonnes intentions, une étude de l'économiste Pierre Harvey démontre que le gouvernement fédéral ne peut, en maniant les outils conjoncturels d'usage, dans le cadre des structures existantes de l'économie canadienne, instaurer le plein emploi au Québec sans provoquer une intolérable surchauffe de l'économie en Ontario.

Cette étude a paru dans la dernière livraison de Actualité Economique sous le titre "Comparaison interrégionale des taux de chômage: le Québec et le reste du Canada". L'analyse du professeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales tente de décomposer ces "moyennes canadiennes" qui, malgré les velléités de régionalisation de la politique économique qui se sont manifestées depuis quelques années, continuent de fournir à la rue Wellington l'essentiel de ses points de repère.

Rappelons, pour l'intelligence de ce qui suit, que le niveau de plein emploi est généralement fixé par les économistes à environ 97 pour cent de la main d'oeuvre – ce qui veut dire qu'un taux de chômage de trois pour cent est compatible avec le plein emploi, puisqu'il correspond approximativement à la proportion des travailleurs qui, en tout temps, se trouvent temporairement "à pied" parce qu'ils ont volontairement quitté un emploi pour en chercher un autre – disponible – qui leur convient mieux.

Signalons aussi que le gouvernement Trudeau n'a jamais visé et ne vise pas encore aujourd'hui, au plein emploi tel qu'il vient d'être défini. A vrai dire, malgré les protestations douceâtres de John Turner, ce gouvernement n'a jamais affiché publiquement d'objectif précis en matière d'emploi. Tout au plus peut-on avancer, sur la foi des opinions émises privément par les technocrates des Finances, que le gouvernement considère comme "raisonnable" un taux de chômage d'environ 4.5 pour cent, taux compatible, selon eux, avec une stabilité "relative" des prix.

Qu'arriverait-il si Ottawa cessait d'être raisonnable, visant au plein emploi et parvenait à réduire le taux de chômage à trois pour cent?

Cela dépend, doit-on conclure après avoir lu l'étude du professeur Harvey, de l'unité territoriale qui serait retenue comme "base" de plein emploi.

Si c'est la "moyenne canadienne" qu'Ottawa réduisait à trois pour cent, alors le taux de chômage moyen au Québec serait ramené à 4.6 pour cent par année, avec pointe hivernale de 6.9 pour cent. En revanche, le taux de chômage en Ontario tomberait en deça du seuil frictionnel de trois pour cent, de sorte que l'économie de cette région serait perturbée par de fortes pressions inflationnistes.

Par contre, si c'est le taux de chômage de l'Ontario qu'Ottawa chercherait à maintenir à trois pour cent, alors le chômage moyen au Québec toucherait 6.1 pour cent de la main-d'oeuvre, avec pointe hivernale de 8 pour cent; et la "moyenne canadienne" serait vraisemblablement supérieure à quatre pour cent.

Enfin, il découle de l'analyse du professeur Harvey que si c'est au Québec que le gouvernement central voulait réduire le chômage à trois pour cent, alors le chômage tomberait en Ontario à environ un pour cent de la main-d'oeuvre, tandis que la "moyenne canadienne" se situerait aux environs de deux pour cent – ce qui provoquerait des pressions inflationnistes insupportables dans l'ensemble du pays.

"Le plein emploi canadien, de conclure le professeur Harvey, semble exiger la "surchauffe" en Ontario. Un niveau plus "normal" d'emploi en Ontario se traduit par un sous-emploi caractérisé dans le Québec. Le dilemme est de taille, mais inéluctable, jusqu'à preuve du contraire."

Soulignons que, de ce dilemme, le ministre Turner n'a pas dit mot dans sa déclaration parlementaire de la semaine dernière. Ou était-ce, par hasard, à ce dilemme qu'il faisait pudiquement allusion en protestant qu'il ne voulait pas "donner l'impression trompeuse" que cet objectif ("de donner du travail à tous les Canadiens qui en cherchent") "pourra être atteint facilement ou rapidement"?

Plutôt que d'accabler les Communes de bondieuseries économiques, John Turner ferait mieux de reconnaître au plus tôt qu'il est inadmissible, au Canada, que les objectifs de la politique économique fédérale se raccrochent exclusivement aux "moyennes nationales". Ottawa devrait plutôt viser à briser le cercle vicieux des relations structurelles entre taux de chômage régionaux et définir, pour chaque région, des trajectoires conduisant, dans des délais précis, au plein emploi.

Pour mettre en oeuvre pareille politique "régionalisée" de plein emploi, le gouvernement central devrait intégrer étroitement ses politiques conjoncturelles et ses politiques de longue période; il devrait, en particulier, prendre des options radicales au chapitre du développement regional. Car s'il est important, d'instaurer, par étapes, le plein emploi d'un ocean à l'autre, il est tout aussi important d'éviter à l'Ontario le contre-coup inflationniste de cette politique.

Aussi, une fois le taux de chômage de l'Ontario ramené à trois pour cent, il s'imposerait de "plafonner" la croissance de cette région, plutôt que de freiner, comme on l'a toujours fait jusqu'ici, l'économie canadienne dans son ensemble. On ne voit guère d'autres moyens de ralentir l'essor de l'Ontario que par l'institution de contrôles administratifs et fiscaux des investissements et de l'immigration (autant celle venant d'outre-mer que des autres provinces) dans cette province. Ces contrôles devraient, bien sûr, être assortis de stimulants aux investissements dans les autres régions du pays – en particulier au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

Car la grande faiblesse des programmes de développement régional administrés par Jean Marchand, ce n'est pas d'avoir déversé des centaines de millions en subventions dans les régions défavorisées du pays; c'est plutôt d'avoir négligé de "bonifier" ces subventions en décourageant, par des mesures allant en sens inverse, la croissance dans les zones défavorisées. Somme toute, la politique de développement régional du gouvernement Trudeau repose sur une grande illusion, politiquement si opportune pour un gouvernement "coast to coast" qu'il est à peu près impossible de la dissiper. Cette illusion, c'est qu'il est possible de stimuler la croissance des régions défavorisées suffisamment pour rétrécir les disparités interrégionales, sans ralentir simultanément la croissance des régions favorisées. Cette illusion, par conséquent, c'est le refus d'envisager le développement régional dans une perspective de redistribution, sur le territoire, de la production et de l'emploi.

Sans doute n'est-il pas facile, pour un gouvernement fédéral du Canada, de se résoudre ouvertement à rogner quelque peu les ailes de la "poule aux oeufs d'or" ontarienne. Mais l'opération n'en est pas moins absolument nécessaire. Et si Ottawa ne parvient pas à trouver bientôt le courage requis pour le faire, les Québécois devront comprendre une fois pour toutes qu'ils ne connaîtront jamais le plein emploi dans le cadre politique qui est le leur actuellement.

■ lettres au DEVOIR

Les enseignants étrangers au Québec

Monsieur le ministre
de l'éducation,

Je vous adresse cette lettre en espérant qu'elle servira peut-être à corriger une injustice flagrante envers les enseignants venus de l'étranger pour s'établir définitivement au pays et y exercer leur profession.

Je vous expose mon cas, mais c'est aussi le cas de milliers d'autres collègues qui sont plongés dans la même situation intolérable.

Arrivé au pays en 1967, mon Bac français (1ère et 2e parties) et ma Licence ès lettres de l'Université d'Alexandrie (Egypte) ont été officiellement reconnus par l'Université de Montréal comme équivalents au Bac ès arts et à la Licence qu'elle décerne. Donc mes diplômes étaient équivalents à 18 ans de scolarité et j'ai été embauché comme tel par ma Commission scolaire.

En janvier 1970, le Comité provincial de classification des maîtres (qui a si peu siégé!) a baissé ma scolarité à 17 ans. Par le fait même, j'ai dû rembourser, obligatoirement, à la Commission scolaire, tout ce que j'avais supposément reçu comme surplus de salaire, vu ma déclassification, et ceci depuis septembre 1968. C'est ce qu'on appelle de la justice et de la démocratie!

Enfin le comble des combles est arrivé. Il y a une semaine environ, j'ai reçu de la part de votre ministère une troisième classification, me déclassifiant cette fois-ci à 16 ans de scolarité. Décision d'ailleurs prise unilatéralement, sans accord préalable avec la C.E.Q., sans aucune explication plausible. Quelle justice et quelle démocratie!

Est-ce à dire que votre ministère s'est rendu compte après 5 ans ou plus que les diplômes étrangers n'étaient pas équivalents aux diplômes québécois de même catégorie? Je doute fort que votre ministère soit plus compétent dans la matière que l'Université de Montréal; et je doute fort que vous arriviez à prouver objectivement le contraire.

Quand le Québec avait besoin d'enseignants étrangers, il considérait leurs diplômes équivalents aux siens de même catégorie, mais maintenant que le Québec a sur les bras des centaines d'enseignants sans emploi, dernièrement diplômés des instituts et universités du Québec, cela ne marche plus.

Malheureusement les décisions injustes de votre ministère au sujet de la classification des enseignants venus de l'étranger, nous font penser qu'il y a peut-être une différence, en droits acquis et reconnus, entre citoyens canadiens nés au pays et citoyens canadiens ayant obtenu leur nationalité après 5 ans de résidence au pays (ou immigrants ayant quitté leurs foyers, pour trouver ici au Québec un avenir supposément meilleur et plus juste).

Notre supposition est-elle justifiée? La réponse est à vous, M. le ministre.

Jean SOLIMAN,
enseignant

Saint-Jean, le 24 février 1972

Un prêtre qui ne craint pas de se mouiller

M. L'abbé Guy Cousin,
curé de Pointe-Saint-Charles

Je dois avouer que j'ai été agréablement surpris, à la lecture de votre lettre au Devoir, de constater qu'il y a encore des prêtres "catholiques" qui osent se prononcer contre les mépris exprimés en paroles ou en actes et souvent camouflés par certains politiciens ou professionnels.

Votre courage est admirable et nécessaire à la survie de l'Eglise chrétienne au sein de ce peuple tant exploité et méprisé par tant d'organisations dites démocratiques professionnelles ou même parfois religieuses.

Si ceux de votre trempe étaient plus nombreux, peut-être pourrions-nous espérer retarder ou prévenir la révolution qui semble venir à grands pas. Un peuple fâché fait toujours des choses regrettables.

Un "non instruit"
Gérard BOUCHARD

Saint-Jean, le 25 février 1972

Non à la fluoration de l'eau

Etant donné le problème crucial que nous pose déjà le triste phénomène de la pollution, je n'accepte pas que l'on empoisonne graduellement l'eau de nos aqueducs municipaux par la fluoration.

Voici quelques points à retenir:

1– Le fluorure de sodium n'améliore pas la qualité de l'eau;

2– On se sert de nos aqueducs pour transporter un médicament (poison) destiné uniquement aux enfants;

3– Le fluorure de sodium ne peut s'enlever de l'eau, ni par la filtration, ni par ébullition;

4– Le fluorure de sodium est un poison cumulatif;

5– Le fluorure de sodium ne peut être bénéfique, que pour les enfants, jusqu'à l'âge de 15 ans environ;

6– D'après plusieurs chercheurs, l'amélioration apparente de la qualité des dents par la fluoration artificielle, est complètement disparue à l'âge de 18 ans et plus.

Vous avez sûrement entendu parler des statistiques sur la ville de Stratford, où l'eau est fluorée naturellement et de Sarnia, où l'eau ne contient pas ou peu de fluor.

On dit: "A Sarnia, 1.04% des enfants de 14 à 15 ans sont sans carie des dents permanentes, tandis que 15.5% des enfants de 14 et 15 ans de Stratford sont sans carie des dents permanentes."

On oublie cependant de dire que lorsque l'eau contient du fluor naturel, il est toujours accompagné de sels minéraux tels que: calcium, phosphore, magnésium, etc.. Mais quand l'eau ne contients pas ou peu de fluor, les sels minéraux sont aussi manquants et c'est là toute la différence.

Les tenants de la fluoration admettent tous au départ que le fluorure de sodium est toxique, mais en "si petites quantités", disent-ils.

Mais qu'arrive-t-il à ceux qui sont prédisposés à certaines maladies telles que: le diabète, la sclérose, l'arthrite, les maladies du coeur, etc...

Sur ce point, la plupart des experts qui ont étudié cet aspect condamnent la fluoration de nos aqueducs municipaux.

Si l'on veut absolument fluorer, qu'on le fasse dans le lait. On atteindrait plus facilement les enfants à qui on destine le fluor, et les autres auraient la faculté de choisir.

Des milliers de personnes font de très grands sacrifices tous les jours, pour se procurer des aliments sains et naturels, afin de préserver leur santé. Des milliers de personnes préfèrent endurer un mal de tête plutôt que de prendre une aspirine. Et pourtant, une aspirine ne contient probablement pas plus de poison qu'une pinte d'eau fluorée. Pourquoi vouloir leur imposer un poison qu'elles ne désirent pas, qui est contre leurs principes, et qui peut leur être nuisible?

J.A. CHARLAND, d.c.,
conseiller municipal,
Ville de Québec

Québec, le 25 février 1972.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef:
Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint:
Michel Roy
Directeur de l'information:
Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lavacque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

LE CRÉDIT SOCIAL

Suite de la page 5

ceux qui étaient aliénés au plan politique ont davantage eu tendance à voter créditiste que les non-aliénés. Mais d'une part, il s'agit ici d'aliénation politique proprement dite; cela révèle une désaffection profonde vis-à-vis le monde des politiciens et des partis traditionnels, et la source d'une telle forme d'aliénation se trouve pour une part dans des privations et griefs d'ordre économique.

D'autre part, contrairement aux prétentions de M. Migner, ce phénomène n'est pas, que nous sachions, limité aux électeurs des mouvements politiques de droite, et il ne représente pas nécessairement, comme semble le croire l'auteur, une forme articulée d'aliénation idéologique contre la gauche politique en général.

4. Pour ce qui est des trois motivations suivantes suggérées par l'auteur, – attachement à un catholicisme traditionnel, crainte de perte de statut social, refus de l'urbanisation, – nous n'avons pas de données portant directement sur ces points, mais plusieurs données les mettent pour le moins sérieusement en question.

Ainsi nous venons de voir que des attitudes traditionnelles et de résistance au changement n'avaient pas eu d'effet, ce qui jette déjà un doute sur la première et la troisième de ces trois dernières motivations.

D'autre part, d'après nos résultats, l'une des relations les plus fortes que nous ayons observées concerne l'âge: les plus jeunes ont eu beaucoup plus tendance à appuyer le Crédit social que les autres. Il est difficile de croire qu'il puisse s'agir là de catholiques traditionnels ou de personnes qui s'opposent à l'urbanisation et à la modernisation.

Ajoutons qu'au plan religieux, et contrairement à ce qu'on pourrait penser, les "dévôts" n'ont pas été plus attirés par ce parti que le groupe majoritaire des "ritualistes" (quoique les "tièdes" aient été moins attirés, mais possiblement pour des raisons plus générales que religieuses, selon les résultats de notre analyse).

Finalement, nous avons trouvé que les personnes qui s'identifiaient à la classe ouvrière (quel que soit leur rang social de fait) et que les ouvriers membres d'un syndicat ouvrier – surtout lorsqu'ils étaient actifs dans ce syndicat – ont davantage supporté M. Caouette que ceux qui s'identifiaient à la classe moyenne et que ceux qui n'étaient pas membres de syndicats ou y étaient peu actifs. Ces résultats sont bien loin de révéler un vote basé sur la crainte de perte de statut pour des gens de classe moyenne et un appui de caractère petit-bourgeois!

Ces résultats, comme d'autres que nous ne pouvons commenter ici, devraient tout au moins susciter des doutes chez ceux qui entretiennent des images pour le moins tronquées de ce qu'était en 1962 et de ce qu'est probablement encore l'électeur créditiste typique.

Autres facteurs importants

Malgré les objections de M. Migner, l'analyse du Crédit social "comme l'expression politique des défavorisés ruraux insatisfaits des partis politiques traditionnels" demeure encore la plus valable, à condition d'y ajouter que la montée créditiste fut facilitée par l'existence d'un système de partis politiques où il n'y avait qu'un parti dominant; que les défavorisés qui supportèrent le mouvement ne faisaient pas surtout partie de la classe des pauvres, mais de celle des ouvriers et des fermiers vivant au-dessus du seuil de la pauvreté et frappés durement par une récession économique sérieuse; que les talents politiques d'un Caouette et son utilisation intelligente de la télévision – ici M. Migner a raison – ont joué un rôle important dans la mobilisation des supporteurs.

En somme, c'est souvent ailleurs que dans l'idéologie et les programmes des partis qu'il faut chercher les motivations des électeurs. Une telle analyse est sans doute valable pour l'idéologue et elle l'est sans doute en bonne partie lorsqu'il s'agit des cadres d'une formation politique. C'est ainsi qu'il n'est sans doute pas accidentel que les cadres créditistes se soient surtout développés en milieu rural, et que les cadres néo-démocrates et péquistes aient surtout pris racine en milieu urbain.

Mais une telle analyse est beaucoup moins valable (quand elle n'est pas entièrement fausse, comme nous venons de le voir) lorsqu'il s'agit des électeurs en général. Il est trop facile de conclure qu'une plate-forme électorale révélant une philosophie conservatrice ou libérale, fédéraliste ou indépendantiste, puisse rendre compte du message d'un scrutin. Dans ce sens, les élections sont rarement des référendums.

Un vote pour le Parti libéral n'est pas nécessairement un vote fédéraliste, un vote péquiste est souvent autre chose qu'un vote indépendantiste, (8) et un vote créditiste peut n'avoir rien de particulièrement conservateur, même si tout ceci peut être souvent "dérangeant" pour ceux qui militent avec des oeillères, ou qui estiment plus important de servir la cause que le peuple. (9)

(1) Voir, par exemple, Léon Dion, "The Election in the Province of Quebec", W.P. Irvine, "An Analysis of Voting Shifts in Quebec", Vincent Lemieux, "Election in the Constituency of Lévesque", tous trois dans Papers on the 1962 Election, John Meisel, ed. (Toronto, University of Toronto Press, 1964); Vincent Lemieux, "Les dimensions sociologiques du vote créditiste au Québec", Recherches sociographiques, 6 (1965), 181-195; Maurice Pinard, The Rise of a Third Party: A Study in Crisis Politics (Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1971); Michael B. Stein, "Structure et rôle du financement du Ralliement des créditistes", paru dans Etudes du financement des partis politiques canadiens, Comité des dépenses électorales, (Ottawa; Imprimeur de la Reine, 1966), pp. 433-490 et The Dynamics of Right-Wing protest: Social Credit in Quebec (Toronto: University of Toronto Press, sous presse).

(2) Maurice Pinard, The Rise of a Third Party, pp. 124-129.

(3) Ibid., pp. 208-210.

(4) Voir notre article "La rationalité de l'électorat: le cas de 1962" dans Quatre élections provinciales au Québec, ouvrage collectif, publié sous la direction de Vincent Lemieux (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969), pp. 179-195.

(5) Voir Stein, The Dynamics of Right-Wing protest, et Allan Kornberg, Canadian Legislative Behavior: A study of the 25th Parliament (New York, Holt, Rinehart and Winston, 1967), pp. 74 sqq.

(6) Les résultats qui suivent sont tirés de The Rise of a Third Party, passim.

(7) Voir notre étude "Classes sociales et comportement électoral" dans Quatre élections provinciales au Québec, pp. 153 sqq.

(8) Voir par exemple Vincent Lemieux, Marcel Gilbert et André Blais, Une élection de réalignement: l'élection générale du 29 avril 1970 au Québec (Montréal, Editions du Jour, 1970), pp. 88 sqq.

(9) Evidemment, il faudrait ici faire plus de nuances, pour ce qui est de la petite minorité des électeurs qui ont plus de sophistication idéologique et politique, ou pour ce qui est des groupes qui se sentent menacés. Voir à ce sujet "La rationalité de l'électorat", spéc. pp. 187-190.

LIBRE OPINION

Le Crédit social: idéologie, programme, cadres et électeurs

par MAURICE PINARD

professeur de sociologie à McGill

Dans une récente "Libre opinion", M. Robert Migner, professeur d'histoire, publiait une courte analyse du phénomène politique du Crédit social dans le but de corriger "la définition incomplète" qui aurait été donnée de ce phénomène au Québec (Le Devoir, lundi, 14 février 1972).

Malheureusement, depuis que Le Devoir est devenu le véhicule privilégié de la communication scientifique pour un nombre croissant d'universitaires et de chercheurs québécois francophones, la recherche sérieuse, de longue haleine, suivant des standards rigoureux fait souvent place aux improvisations rapides, sans documentation sérieuse, et qui ne rencontrent pas les normes usuelles de la publication scientifique.

Si la presse quotidienne peut être un véhicule acceptable pour la diffusion de prises de position politique, d'information "instantanée" dépassant les cadres habituels (par exemples des sondages effectués selon des normes acceptables), ou même de courts articles de vulgarisation scientifique, elle ne saurait être adéquatement beaucoup plus que cela, car ce n'est évidemment pas là son rôle. Or il arrive que l'article de M. Migner ne tombe sous aucune de ces rubriques. Par contre, comme travail supposément sérieux, il pèche par sa faiblesse théorique et par son manque de documentation assez surprenant.

Si la définition du créditisme québécois apparaît "incomplète" à l'auteur, c'est peut-être tout simplement que sa documentation même est incomplète! En fait, l'auteur semble ignorer l'existence même des nombreux travaux de recherche sur le Crédit social québécois faits par des politicologues et sociologues au cours des cinq ou dix dernières années, (1) pour ne pas mentionner, de façon plus générale, l'apparente absence de connaissance des travaux faits un peu partout sur le comportement électoral.

De fait, certains des résultats de ces études contredisent carrément les assertions de M. Migner. Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici ces résultats en détail, mais il existe trop de préjugés faciles et méprisants sur les créditistes sans qu'on en ajoute davantage. Nous n'éprouvons aucune sympathie particulière pour le parti des Caouette, Samson, Bois et compagnie et encore moins pour l'idéologie du Crédit social.

Nous en éprouvons cependant beaucoup pour les simples gens de certaines régions plus défavorisées auxquels ce parti est, de bien des façons, le seul à avoir prêté l'oreille, nonobstant les préjugés condescendants de ceux qui, coupés de ces classes, se préoccupent surtout de la tâche présumément plus urgente de la construction de la nation.

Le Crédit social, mythes et réalités

La définition que donne du créditisme québécois M. Migner n'échappe pas à certains de ces préjugés. Quels sont les principaux énoncés de l'auteur et les propositions qu'il en tire? Nous les mentionnerons un à un, les accompagnant chaque fois des commentaires, corrections et critiques qui nous paraissent s'imposer:

A. L'idéologie créditiste, nous dit-on, est fondamentalement conservatrice, pour ne pas dire réactionnaire; elle propose la promotion de l'individu contre les grands pouvoirs. Défense de l'ordre établi, elle offre par son programme monétaire, le salut qui demeure impossible par toute autre voie. A cette philosophie générale s'est ajouté au Québec un nationalisme prononcé, qui n'a été abandonné qu'avec l'apparition du Parti québécois.

Sur ces points, il y a peu à redire, encore qu'en ce qui concerne le nationalisme du mouvement québécois, il y aurait lieu d'introduire plus de nuances. Mais pour ce qui est de l'idéologie propre au Crédit social, elle est bien connue et a mille fois été décrite auparavant.

B. Les cadres du Crédit social, ajoute-t-on, se composent d'éléments de la "petite bourgeoisie non-professionnelle des milieux ruraux et semi-ruraux".

Encore là, la description est de façon générale juste; elle est en tout cas plus adaptée au Crédit social qu'aux autres partis. Mais il ne faudrait pas exagérer ce trait. Si les cadres du Crédit social comptent plusieurs petits commerçants, vendeurs, etc., ils comptent aussi bien d'autres groupes: à l'élection fédérale de 1962, pas moins d'un candidat du Crédit social sur quatre faisait partie de la classe ouvrière. Il y avait même quatre professeurs ou instituteurs parmi les candidats (2) (pour ne pas mentionner quelques leaders syndicaux locaux, candidats ou organisateurs, au grand désespoir des dirigeants des centrales)! (3)

Rôle de l'idéologie

C. Cadres, membres et électeurs du Crédit social, prétend l'auteur, sont attirés vers ce parti par la consonance qui existe entre leurs valeurs et attitudes et l'idéologie de ce mouvement politique.

C'est ici qu'apparaît la faiblesse fondamentale de l'analyse de M. Migner. Le modèle théorique adopté, qui n'est du reste pas formulé explicitement, assume **a priori** une équation parfaite entre, d'une part, les positions idéologiques, les programmes et plateformes d'un mouvement ou parti politique, et, d'autre part, les motivations qui amènent les gens vers ce parti.

Malheureusement, dans la réalité concrète, les choses ne sont pas toujours aussi simples, même s'il s'agit là d'un des mythes les plus fidèlement entretenus par les politiciens vainqueurs (après les élections, et pour des raisons évidentes!) ou par les observateurs superficiels qui ont perdu contact avec le peuple.

Ainsi, pour ne donner qu'un exemple assez récent, nous pouvons citer le cas de la campagne électorale provinciale de 1962. Cette campagne fut caractérisée par un recours à des principes de nationalisme économique ("Maîtres chez nous") qui sous-tendait le thème central, pour ne pas dire unique, de la propagande libérale, soit la nationalisation des compagnies d'électricité. Or il arrive que ce thème ne semble avoir eu aucun poids dans le choix des électeurs et la réélection du Parti libéral.

Pour être bref, disons simplement que notre analyse a révélé que la majorité de l'électorat avait manifesté, par son verdict, son approbation de l'administration libérale dynamique des deux années précédentes. (4) Pourtant toutes les interprétations de cette élection ont tendance à prétendre le contraire. Qu'en est-il en ce qui concerne le Crédit social?

Si on pense aux cadres du parti, la proposition de M. Migner postulant une équation entre idéologie et appui d'un parti n'est pas sans fondement, comme d'ailleurs dans la plupart des partis politiques idéologiques. Il est clair que plusieurs des dirigeants et candidats du parti, surtout parmi les plus anciens, partagent pour une bonne part la philosophie foncièrement conservatrice du Crédit social. (5)

Est-ce à dire qu'ils ont été attirés à ce parti parce qu'ils partageaient déjà sa philosophie? Ne peut-on aussi suggérer l'hypothèse que ce n'est qu'une fois venus au parti que la socialisation s'est faite? Les congrès, lectures, discussions qui ont eu lieu depuis leur recrutement les auraient, selon cette hypothèse, convertis à une vue du monde qu'ils ne partageaient pas nécessairement auparavant. En fait, les deux hypothèses sont probablement fondées.

En ce qui concerne les membres les plus actifs du mouvement, il est bien possible que le phènomène soit identique. Ceci devrait d'ailleurs s'avérer particulièrement vrai des militants de l'ancienne branche du mouvement dirigée par Gilberte Côté-Mercier et Louis Even.

Idéologie et recrutement des masses

Mais cette situation prévaut-elle parmi la masse des électeurs du mouvement? M. Migner ne fait aucune distinction entre "dirigeants", "adeptes" et "supporteurs" du Crédit social, et affirme comme un fait établi, plutôt que comme une hypothèse, que "les motivations socio-psychologiques qui attirent des individus vers le Crédit social sont les suivantes": 1. des attitudes conservatrices et traditionnelles; 2. un "autoritarisme" prononcé; 3. une aliénation psychologique profonde; 4. un attachement à un catholicisme traditionnel; 5. la crainte de perdre son statut social; 6. le refus de l'urbanisation.

Malheureusement, le modèle théorique d'une équation parfaite entre idéologie et appui pour un parti ne tient pas ici. Non seulement ce modèle pourrait-il être sujet à critique sur la base de travaux antérieurs dans d'autres milieux, mais les recherches faites sur le Crédit social lui-même l'ont fortement ébranlé, pour ne pas dire plus.

Les faits suivants ont en effet été démontrés pour ce qui est de l'élection fédérale de 1962. (6)

1. L'appui pour le Crédit social a été tout aussi prononcé parmi les individus les moins traditionnels et les plus favorables au changement que parmi les plus traditionnels et les plus opposés au changement; il en est de même de façon générale en ce qui concerne le conservatisme économique. En particulier, contrairement aux prétentions de M. Migner, les gens défavorables aux syndicats ouvriers ne supportèrent pas davantage ce parti que les autres; en fait, s'il y a là quelque relation, c'est en sens contraire qu'elle existe.

Le seul support que pour ses énoncés M. Migner pourrait trouver dans nos données concerne l'existence d'une très faible relation entre conservatisme social et appui au Crédit social. Mais la relation est si faible qu'elle est pratiquement négligeable; elle n'explique à peu près pas le phénomène considéré.

2. Ceux qui entretiennent des attitudes révélant une personnalité autoritaire n'ont été ni plus, ni moins favorables au Crédit social que ceux qui ne sont pas autoritaires, malgré toutes les prétentions entretenues depuis les recherches d'Adorno et de ses collègues. En particulier, l'attrait d'un chef fort n'a été pour rien dans les motivations des supporteurs du parti de M. Caouette. De plus, il en est de même en ce qui concerne l'intolérance pour les minorités (y inclus l'anti-sémitisme, sauf encore ici pour ce qui est d'un effet négligeable.)

Il peut être intéressant de noter, en passant, que la discription que M. Migner donne des électeurs créditistes est beaucoup plus juste en ce qui concerne les supporteurs de l'Union nationale à la même époque. Traditionalisme, conservatisme (sauf dans la classe ouvrière pour ce dernier trait), et autoritarisme étaient tous positivement associés au vote unioniste en 1962. (7). Ajoutons cependant que la conscience ethnique ne semblait jouer aucun rôle ni pour le vote créditiste, ni pour le vote unioniste.

3. Il est vrai: comme il aurait fallu s'y attendre, que

Suite à la page 4

LES ATELIERS DE LANGUES DU COLLEGE DES JESUITES

PROGRAMME DE BOURSES POUR COURS D'ETE DE LANGUE ANGLAISE

DU 3 JUILLET AU 11 AOUT 1972

Les frais suivants sont couverts par la bourse:

INSCRIPTION
SCOLARITE
VOLUMES
LOGEMENT ET PENSION
ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES
ACTIVITES SPORTIVES

SONT ADMISSIBLES:
- Les étudiantes et étudiants canadiens qui avaient 17 ans révolus le 31 décembre 1971
- Les étudiantes et étudiants qui ont suivi des cours à temps complet pendant l'année scolaire 1971-72
- Tous les étudiants canadiens des niveaux collégial et universitaire
- Les étudiants de niveau Sec. IV qui ont une concentration qui leur permet l'entrée au Cegep pour 1971-72
- Les étudiants qui auront terminé la scolarité du niveau Sec. V pendant 1971-72

MODE D'INSCRIPTION:
Ecrire au coordonnateur de la province de Québec
M. MAURICE BEAULIEU,
Conseiller Linguistique,
Cabinet du Sous-Ministre,
625, rue Saint-Amable, Québec.
Tél.: (418) 643-3810

NOMBRE DE BOURSES: 1250
pour les étudiants du Québec.
Faites vite, les premiers arrivés seront les premiers servis.

POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS:
Secrétariat
Collège des Jésuites
1150 ouest, St-Cyrille, Québec 6
Tél.: 681-0107

VOLS CANADA-EUROPE CANADA

Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $188'
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

VOLS aller simple vers l'Europe à partir de
$100

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. 861-0200

gap

AUDIO-VISUEL

Deux sessions de fin de semaine

- Du 14 au 16 avril **RÉALISATION**
  Quinze heures d'ateliers pratiques visant à faire expérimenter, de façon sommaire, la réalisation de montages sonores et visuels.
- Du 28 au 30 avril **ANIMATION**
  Les participants feront l'expérience du son et de l'image comme éveil du potentiel d'un groupe. On leur fournira l'occasion d'animer un groupe à partir d'un diaporama et d'autres moyens audio-visuels.

Ces deux sessions sont animées à Trois-Rivières par le GAP.

Les participants devront s'inscrire au moins 15 jours à l'avance.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, communiquez avec :

Le GAP,
296 rue Loranger,
Cap-de-la-Madeleine, Qué.
Tél.: (819) 378-1103

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
à montréal

DEMANDES D'ADMISSION
à temps complet ou partiel
avant le
6 MARS 1972

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS 72/73

Conditions d'admission :
a) D.E.C. ou l'équivalent avec profil pertinent
b) Adultes : 23 ans, diplôme d'études secondaires, expérience pertinente au programme.

FAMILLE DES ARTS
Baccalauréat spécialisé en Design (2D)
Baccalauréat spécialisé en Design (3D)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Gravure)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Peinture)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Sculpture)
Baccalauréat spécialisé en Histoire de l'Art
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Arts plastiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Musique)

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
Baccalauréat spécialisé en Information scolaire et professionnelle
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement élémentaire (pour le préscolaire et l'élémentaire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Enfance inadaptée)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Éducation physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Sexologie)

FAMILLE DES LETTRES
Baccalauréat spécialisé en Linguistique
Baccalauréat spécialisé en Lettres (Études françaises)
Baccalauréat spécialisé en Animation culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Éducation culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Information culturelle*
Baccalauréat spécialisé en Recherche culturelle*

* (Avec ou sans mention du champ d'études : études littéraires, études théâtrales, esthétique, linguistique ou études étrangères).

FAMILLE DES SCIENCES
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Biologie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Chimie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géographie physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Biologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Chimie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Techniques de la mécanique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Electrotechnique)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
Baccalauréat spécialisé en Administration
Programmes de certificats en Administration (soir)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Administration)
Baccalauréat spécialisé en Économique

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
Baccalauréat spécialisé en Lettres Classiques (Études Anciennes)
Baccalauréat spécialisé en Histoire
Baccalauréat spécialisé en Géographie
Baccalauréat spécialisé en Philosophie
Baccalauréat spécialisé en Psychologie
Baccalauréat spécialisé en Science Politique
Baccalauréat spécialisé en Sciences Religieuses
Baccalauréat spécialisé en Sociologie
Baccalauréat spécialisé en Travail Social
Baccalauréat spécialisé en Relations humaines
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Histoire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Géographie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Sciences Religieuses)

Liste des Baccalauréats spécialisés en instance d'approbation au Conseil des Universités, pour septembre 1972 : *
Baccalauréat spécialisé en Administration publique
Baccalauréat spécialisé en Études urbaines
Baccalauréat spécialisé en Informatique
Baccalauréat en technologie

* Les demandes d'admission à ces programmes sont conditionnelles.

Information supplémentaire:
Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le 6 mars 1972 à :
Université du Québec à Montréal,
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
Case Postale 3050,
Succursale "b",
Montréal 110, Québec.

☐ Je désire recevoir le prospectus du ou des baccalauréats spécialisés en . . . . . .
. . . . . .
☐ Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission *
NOM . . . . . ADRESSE . . . . . .
PRÉNOM . . . . . NO DE TÉLÉPHONE . . . . . .

SERA LANCÉ CE SOIR

AU COURS D'UNE RÉCEPTION QUI MARQUERA LE 35e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE FIDES

LE BOUSCUEIL

par FÉLIX-ANTOINE SAVARD

$5.00

LES EXEMPLAIRES DE CETTE ÉDITION ORIGINALE SONT NUMEROTES DE 1 A 4 000

EN VENTE PARTOUT ET CHEZ FIDES, 245 EST, BOUL. DORCHESTER, MONTREAL 129, 861-9621

FIDES

Le grief collectif du poste 16

Pour la Fraternité, l'affaire est close

par Jean-Pierre Charbonneau

Il semble bien que le grief collectif présenté au début de la semaine à la Fraternité des policiers de Montréal par la majorité des policiers du poste no 16, dans le centre-ville, n'aura pas de suites.

En effet, deux réunions syndicales ont été tenues hier à la Fraternité des policiers de Montréal et la question du grief collectif a été l'un des sujets abordés à l'occasion de ces réunions, prévues depuis déjà quelque temps.

Lors des réunions, le président du syndicat, M. Guy Marcil, a lu aux membres présents le texte du grief des policiers du poste no 16 qui protestent contre les déclarations faites la semaine dernière devant la Commission de police, par l'assistant-inspecteur-chef André De Lucas, au sujet de la discipline qui règnerait à ce poste de police.

Dans ce grief collectif, les policiers soutiennent que les propos tenus par M. De Luca, alors qu'il témoignait à l'enquête de la CPQ sur la conduite du directeur Saulnier, minent dangereusement le moral des policiers du poste no 16. Les signataires du grief réclament une enquête afin de connaître les faits sur lesquels s'est appuyé M. De Luca pour dire qu'il y avait un relâchement dans la discipline à ce poste de police.

Par la suite, les dirigeants syndicaux ont fait la lecture du compte rendu du quotidien Le Journal de Montréal sur lequel se sont appuyés les policiers pour faire leur grief. On a aussi donné lecture du compte rendu du témoignage de M. De Luca donné par LE DEVOIR ainsi que les notes sténographiques officielles de ce témoignage.

De toutes ces lectures, il ressort que les policiers ont fait un grief contre l'assistant-inspecteur-chef de leur division en s'appuyant sur des propos plus ou moins bien rapportés par le Journal de Montréal. Il semble en effet que le compte rendu du DEVOIR et les notes sténographiques qui, selon un porte-parole de la Fraternité, coïncident presque parfaitement, offrent une interprétation bien différente des propos tenus par M. De Luca.

"Quoi qu'il en soit, a déclaré au DEVOIR le porte-parole de la Fraternité, pour nous l'incident est clos. Il est cependant regrettable que cet incident ait connu une telle publicité alors qu'il s'agit d'une question de régie interne," a-t-il conclu.

3,500 professeurs à Granby

Les enseignants ignorent encore s'ils feront la grève

par Gérald LeBlanc

GRANBY – Les enseignants sont-ils décidés à faire la grève? Si l'on se fie à l'humeur des 3,500 professeurs rassemblés hier soir au Palais des sports de Granby, ils sont encore loin de le savoir.

Rentrés au Palais des sports comme des grévistes, les enseignants en sont en effet sortis passablement dégonflés. Ils ont même manifesté leur impatience devant la lenteur et le manque de fougue de la plupart des orateurs. Plus du tiers des participants avait d'ailleurs quitté les lieux avant la fin du rassemblement.

Le syndicat des enseignants de Champlain, qui regroupe 6,000 enseignants de la Rive-sud, avait convoqué cette assemblée générale pour faire le bilan de huit mois de négociations et préparer le vote de grève qui se tiendra le 9 mars.

Ce référendum se fera auprès de tous les salariés des secteurs public et para-public qui auront à répondre individuellement à l'alternative suivante: accepter les offres patronales ou donner carte blanche à leurs leaders syndicaux.

D'après les propos tenus hier soir par les représentants syndicaux à la table des négociations, les enseignants devront renoncer à leurs trois priorités (sécurité d'emploi, tâche de l'enseignant et salaire) s'ils veulent accepter les offres patronales.

Les enseignants demandent une sécurité d'emploi excluant tout renvoi à moins de preuve d'incompétence. Ils réclament le remplacement de ratio (1-7 au secondaire et 1-27 à l'élémentaire) par la définition de la tâche individuelle de l'enseignant avec un nombre maximum de périodes et d'élèves.

Pour les salaires, le gouvernement offre 4.8% par an pour les trois prochaines années; les syndicats réclament à peu près le double.

MM. Chevrette et Gaulin, respectivement négociateur en chef et coordonnateur provincial pour la CEQ, ont déclaré qu'aucun déblocage n'était encore intervenu au niveau de ces trois priorités.

M. Gaulin ne prévoit de plus aucun changement substantiel dans les offres patronales d'ici le 9 mars. "Le temps des dossiers et des discussions, a-t-il conclu, s'achèvera bientôt pour nous".

La réunion dans l'ensemble fut terne et ennuyeuse. Il est à peu près impossible de haranguer une telle foule sans faire appel aux émotions et sans exploiter des sujets explosifs comme la grève. La plupart des orateurs n'ont pas eu la capacité ou l'intention de faire appel à ces passions et la foule s'est ennuyée.

Il n'en reste pas moins qu'environ 3,500 enseignants se sont rendus à l'assemblée. Environ 1,500 d'entre eux venaient de la région de Longueuil et si la réunion s'est tenue à Granby c'est que les autorités du Colisée Jean-Béliveau (Longueuil) ont refusé de louer leurs locaux au syndicat.

■ faits divers

Plus de $40,000 volés dans 2 bureaux d'immatriculation

Deux bureaux de plaques d'immatriculation d'automobiles de Terrebonne et de Montréal ont été attaqués hier soir par des bandits armés qui se sont emparés d'un butin évalué à plus de $40,000.

Le hold-up le plus important a été commis vers 21h00 au bureau des plaques d'immatriculation de Terrebonne, où trois cagoulards armés de revolvers et d'une mitraillette ont fait main basse sur environ $40,000.

Selon le directeur du bureau, M. Georges-Henri Lachance, les bandits ont fait irruption par la porte principale sur la rue Saint-François, obligeant en premier lieu le portier à se coucher sur le sol, puis l'unique client qui était alors sur place. Le même ordre fut également donné à M. Lachance ainsi qu'aux trois femmes qui travaillaient avec lui.

Alors, tandis que le cagoulard armé de la mitraillette faisait le guet les deux autres bandits pénétraient par une porte latérale dans le bureau et raflaient le contenu des caisses. Cette opération qui, selon le témoignage des victimes, a été accomplie avec une rapidité inouie a été néanmoins interrompue par l'intervention du chien de chasse de M. Lachance. Cependant, les bandits menaçant d'abattre l'animal, le propriétaire a réussi non sans peine à le retenir.

Les bandits ont par la suite pris la fuite à bord d'une puissante automobile américaine de couleur foncé en direction de Montréal ou de l'Assomption.

Par ailleurs, presqu'au même moment, deux bandits armés de revolvers et portant des lunettes solaires s'emparaient de $1,500 au bureau des plaques d'immatriculation situé au 2120, rue Fleury, à Montréal.

Aucun coup de feu n'a été tiré au cours des deux hold-up.

Dans le premier cas c'est l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec qui a pris en charge l'enquête tandis que dans le second cas c'est la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Fauchés par un camion en descendant d'autobus

Deux enfants ont été tués hier à midi, renversés par un camion à leur descente de l'autobus scolaire qui les reconduisait à la maison après la classe. L'accident est survenu vers 11h15 dans le rang Saint-Stanislas, à Roberval.

Les deux jeunes victimes sont Marc et Josée Girard de Roberval, âgés respectivement de 10 et 11 ans. La fillette a été tuée sur le coup tandis que son frère est mort une heure plus tard à l'hôpital.

suites de la première page

LES SYNDICATS

● un travailleur qui gagne habituellement $150 par semaine peut recevoir jusqu'à $100 de l'assurance-chômage;

● il est essentiel de remonter le taux de salaire de base à $100;

● il faut établir un taux minimum dans toutes le conventions collectives;

● il faut de la cohérence interne d'un secteur à l'autre: à travail égal, salaire égal.

Pour la première année, les centrales demandent une hausse générale de 8 (huit) pour cent, et plus encore, pour ceux qui ne gagnent pas encore $100 par semaine. "Les demandes salariales pour l'année 1971 sont le résultat de l'application des principes de la cohérence interne et du salaire minimum décent, dit-on au début du cahier jaune. Cependant, une augmentation minimum de 8 pour cent sera garantie sur les échelles et les taux réels afin de permettre à tous les salariés du secteur public et parapublic de bénéficier d'une augmentation salariale au moins égale à l'accroissement du coût de la vie et de la productivité".

Selon les centrales, cette demande tient compte des principes appliqués par le gouvernement lors de la ronde précédente de négociations, en 1968-69.

Pour la deuxième et la troisième année, l'augmentation moyenne serait également de 8 pour cent l'an, soit de 8.7 pour cent au bas de l'échelle, et de 6.5 pour cent au haut de l'échelle.

Il y a toutefois une exception pour l'Hydro: dans ce cas, la seule comparaison possible doit se faire avec l'extérieur du Québec, et les syndiqués demandent un contrat de deux ans au lieu de trois ans. D'autre part, une prime serait accordée aux enseignants possédant une vingtième ou une vingt-et-unième année de scolarité.

Rappelons que les offres salariales du gouvernement se situent autour de 15 (quinze) pour cent pour un contrat de trois ans, alors que les demandes syndicales sont d'environ 24 pour cent.

Il y aura demain une autre rencontre au sommet entre les centrales et le ministre de la fonction publique. M. L'Allier veut surtout discuter des régimes de retraite, en compagnie du ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Mais selon M. Pepin, le premier article à l'ordre du jour devrait être celui des salaires.

"Ce que nous voulons, lit-on dans un fasticule destiné aux militants du secteur public, c'est que le gouvernement doit commencer à jouer le rôle de moteur économique qu'il a toujours refusé de jouer pour ne pas déplaire aux compagnies étrangères. De cette façon, au lieu de laisser fixer le niveau de nos salaires par les compagnies étrangères, nous allons le fixer nous-mêmes par la seule chose qui nous appartienne, le gouvernement. Ensuite, les compagnies étrangères, qui ne viennent pas ici pour nos beaux yeux, devront accepter les conditions fixées par la collectivité québécoise. Elles ramèneront peut-être moins de profits chez elles, mais les gens d'ici vivront mieux."

Le fascicule établit le fait que certaines tables de négociations ont pressé le pas, à la veille du référendum syndical. Et il commente ainsi: "Le gouvernement veut tout simplement jeter un peu plus de poudre aux yeux à tous les travailleurs du secteur public, de la poudre qui devrait servir, selon lui, à empêcher les syndiqués de se prononcer de manière claire et précise le 9 mars prochain sur ses propositions. Il veut embrouiller les cartes, c'est tout."

JEAN MARCHAND

développement industriel de la Corporation de développement des Maritimes laissait à désirer. M. Marchand a défendu l'ensemble des politiques d'expansion économique régionale.

"Vous savez, monsieur l'orateur, a-t-il dit qu'il y a à peine trois ans, nous avons tenté de lancer une attaque concertée contre les inégalités régionales. Nous avons attaqué sur trois plans à la fois. Nous avons d'abord institué ce programme qui s'appelle le programme des stimulants industriels. Ensuite nous avons mis au point ce programme que nous appelons le programme d'élaboration des infrastructures et ensuite nous avons perfectionné cet instrument que nous avons dans le domaine agricole et qui s'appelle la loi ARDA et enfin nous avons mis dans la loi des dispositions concernant le relèvement social des travailleurs.

M. Marchand a répété que le premier aspect du programme c'est-à-dire les subventions accordées depuis 1968-1969 ou 1969-1970 donneront lieu à la création d'environ 50,000 emplois pour l'ensemble des 1,200 entreprises qui ont accepté les offres gouvernementales.

Si nous tenons compte de l'effet multiplicateur, a-t-il précisé, cela voudra probablement dire 125,000 ou 150,000 emplois de plus.

Ces chiffres ont récemment été contestés par le critique conservateur en matière d'expansion économique régionale, M. James McGrath. Le député terre-neuvien a rendu publics, le 11 février, les résultats d'une enquête du parti conservateur selon laquelle le quart des 50,000 emplois créés annoncés par le gouvernement n'ont effectivement pas été créés, soit parce que les offres gouvernementales ont été retirés soit parce que les entreprises les ont elles-mêmes refusées ou parce que les entreprises ont fait faillite.

L'étude conservatrice indique que les chiffres sont absolument sûrs en ce qui concerne les années 1969 et 1970.

Hier, le ministre a rejeté cette critique. Il y a des usines qui ne se rendent pas à terme, a-t-il expliqué, mais d'un autre côté il y a des usines aujourd'hui qui croient employer disons 100 ou 150 hommes et qui en emploieront 300 ou 400, parce que leur prévisions auront été sous-estimées dans le temps.

"D'ailleurs, ceux qui sont intéressés à la recherche pourront voir que l'ensemble des emplois créés correspond exactement aux emplois qui avaient été annoncés au moment où les enquêtes ont été abordées".

Le ministre a enfin rejeté les critiques selon lesquelles le ministère de l'expansion économique régionale ne consulte pas suffisament les corps publics.

S'il est un ministère dans ce gouvernement où il y a de la consultation, c'est bien le nôtre, car la consultation y est tellement systématique qu'on peut même se demander si parfois il n'y en a pas trop, c'est-à-dire que nous consultons dans tous les domaines. Tous les programmes d'ARDA sont faits avec les provinces qui prennent l'initiative, a affirmé M. Marchand.

CUBAINS

de la manière forte.

Personne n'a été blessé au cours du drame.

On se rappellera que le Canada est l'un des deux seuls pays de l'hémisphère occidental qui n'ont pas rompu leurs relations diplomatiques avec Cuba après la prise du pouvoir par un régime marxiste dirigé par Fidel Castro, il y a 13 ans. L'autre pays est le Mexique.

L'ÉPILOGUE

d'amendes s'échelonnant de 150 à 10,000 dirhams.

Tous les cadets et les chauffeurs de camions, soit 1.007 mutins ont été acquittés.

Le tribunal militaire que présidait le conseiller Abdenbi Bouaghrine, n'a donc pas suivi dans sa rigueur le procureur de la République, le colonel Benayada, qui avait requis la peine capitale contre 25 accusés, la réclusion à perpétuité contre 24 et 20 ans de détention contre 25 autres accusés.

Le verdict, qui est considéré comme clément, frappe donc presque tous les officiers et sous-officiers ayant participé à l'assaut de Skhirat. Mais les peines ont été échelonnées selon "les degrés de responsabilité". Pour le tribunal, les cadets ont été des victimes de leur obéissance aveugle à leur commandant d'école, le colonel M'hamed Ababou. Ils ont donc bénéficié d'une grâce totale. Enfin, il paraît bien qu'aux yeux de la cour militaire, tous les mutins ont été davantage des exécutants que des organisateurs du "putsch."

Le verdict a été prononcé hier soir en l'absence de tous les inculpés, auxquels il sera communiqué par le greffier dans leur lieu de détention.

Les 74 officiers et sous-officiers condamnés ont 24 heures pour se pourvoir en cassation devant la Cour suprême du Maroc.

L'ALLIER REGRETTE

son jeu depuis près d'un an, il aurait été possible d'engager les négociations sur les questions de fond."

Le ministre doit rencontrer lui-même, les présidents des trois centrales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, jeudi matin. La rencontre doit porter principalement sur l'offre que le gouvernement entend faire aux syndiqués concernant un régime de retraite universel. Présentement, il existe dans ces secteurs un régime de retraite qui ne protège que les 65,000 syndiqués enseignants et les quelque 40,000 membres de la fonction publique proprement dite.

En fait, le gouvernement offre à ses employés différentes options de retraites qu'il refuse de rendre publique avant la rencontre de jeudi.

Pour le moment, le ministre se refuse à interpréter comme signe d'une grève inévitable l'écart considérable qui sépare les offres monétaires patronales des demandes syndicales.

"Tout dépend de la façon dont le vote sera organisé et des sujets précis sur lesquels les syndiqués auront à se prononcer, dit-il. De toute façon, le gouvernement ne posera aucun geste sur des présomptions."

Ce "geste", que le Front commun demande avec une insistance de plus en plus grande, à mesure qu'approche le jour "J", c'est de consentir à une table unique pour la négociation des questions salariales.

Là-dessus, M. L'Allier reste ferme. Il considère qu'il n'est pas réaliste de négocier à une table les conditions de salaires de l'infirmière et du manoeuvre, mais il se défend toujours de tenir à la formule "sectorielle" contre toute considération.

Et s'il y avait vote de grève, le 9 mars? A cette question, le ministre répond qu'il devra "considérer les résultats du vote de façon très précise" et que le gouvernement fera connaître carrément ses positions sans tenter de tergiverser.

LA POLICE

formations sur des sujets isolés, mais nous n'avons ni tableau, ni portrait général de cette question. A ma connaissance, un tel portrait n'a jamais été fait", a affirmé l'officier-commandant de la SRC.

Lors de son témoignage, le directeur-adjoint Maurice Vadeboncoeur, responsable du département judiciaire, avait soutenu que, depuis mai 1971, il "a perdu le fil, la vue d'ensemble sur les organisations du crime"; il avait aussi affirmé qu'avant cette date, alors que les sections sur le crime organisé et les activités subversives étaient sous sa responsabilité, il possédait une telle vue d'ensemble, qui, selon lui, est essentielle à la bonne direction de la Sûreté.

D'autre part, l'avocat du directeur Saulnier, Me Jean-Louis Léger, a cité l'inspecteur Gilles Bourgouin comme témoin. Il a particulièrement interrogé ce témoin au sujet d'une descente dans une taverne de la rue Sainte-Catherine, alors qu'il était l'assistant du commandant du poste 4.

Se référant visiblement aux descentes menées par la "force de frappe" dont le directeur-adjoint Guay a fait état lors de son témoignage, Me Léger a questionné l'inspecteur Bourgouin au sujet du caractère massif et draconien de la descente à cette taverne: participation d'une trentaine de policiers, vérification serrée de l'identité de tous les clients se trouvant dans cet établissement,...

Cependant, quelques minutes plus tard, à la suite d'une question de Me Marc Desjardins, avocat du Conseil de sécurité de la communauté urbaine, l'inspecteur Bourgouin a révélé que la descente à cette taverne n'avait pas été menée par la "force de frappe" et n'était pas du type décrit par le directeur-adjoint Guay dans son témoignage.

On se rappelle que M. Guay et quelques autres membres de l'état-major ont affirmé devant la Commission que la nomination du directeur Saulnier avait entraîné le démantèlement de la "force de frappe", qui menait des "descentes planifiées" dans divers cabarets afin de faire échec aux activités du monde interlope dans ce secteur.

Par ailleurs, abordant la question des moralités divisionnaires, qui, selon plusieurs témoins, étaient un moyen pour empêcher la corruption, Me Léger a demandé à l'inspecteur Bourgouin, qui a été officer-commandant de l'escouade de la moralité de septembre 1969 à octobre 1971, s'il avait eu connaissance de plaintes de corruption portées contre des membres de moralités divisionnaires.

Le témoin a répondu qu'au cours de l'été 1971, il a eu connaissance d'une enquête disciplinaire qui a touché environ six policiers d'une moralité divisionnaire.

D'autre part, interrogé par Me Cutler, l'inspecteur Bourgouin a révélé qu'en septembre 1971, le directeur Saulnier et lui-même ont décidé de ne pas mettre à exécution un projet de descente dans un important motel du nord-est de la métropole où, selon le témoin, plusieurs réseaux de prostitution exerçaient leur activité.

"Nous nous sommes aperçus que la prostitution changeait de visage à Montréal. Il ne s'agissait pas de frapper un motel en particulier, car c'est officiel que la prostitution se pratique dans presque tous les motels. Deux policiers on examiné la jurisprudence à cet effet et ont exercé une surveillance de six semaines à ce motel qui compte quelque 250 unités. Lorsque je suis allé rencontrer le directeur Saulnier à ce sujet, au début de septembre 1971, tout était prêt pour une descente à cet endroit; cette descente devait avoir lieu la semaine suivante", a affirmé l'inspecteur Bourgouin.

Celui-ci a expliqué qu'il a rencontré le directeur Saulnier parce qu'il était dans l'incertitude quant à l'opportunité de faire une descente à cet endroit.

Mon incertitude venait du fait que nous aurions dû pénétrer dans chacune des 250 unités du motel et enquêter sur toutes les personnes que nous s'y aurions trouvées, a continué le témoin; nous aurions alors brisé, a-t-il ajouté, l'intimité de très nombreuses personnes qui n'auraient rien eu à voir avec la prostitution qui se pratiquait à cet endroit.

"Je me disais que cela n'avait pas de sens de procéder ainsi aujourd'hui. Je suis donc allé voir M. Saulnier et nous avons décidé, d'un commun accord, de ne pas mettre à exécution le projet de descente", a confié l'inspecteur Bourgouin.

Toutefois, le témoin a reconnu que ce type de descente est le seul moyen dont dispose la police, pour lutter contre la prostitution qui est pratiquée dans ces endroits.

Un autre facteur, a aussi expliqué le témoin, qui a milité en faveur de la mise au rancart du projet de descente, était que ce motel est situé en dehors des limites territoriales de la ville de Montréal et je me demandais si cela n'exposerait pas trop le service de police de Montréal à certaines critiques, d'autant plus que la prostitution s'exerçait aussi dans des motels situés dans les limites de Montréal.

Un mois plus tard, le 12 octobre 1971, l'inspecteur Bourgouin a été muté de l'escouade de la moralité par le directeur Saulnier. Ma mutation, a déclaré le témoin Bourgouin, a été discutée dans la semaine qui a précédé la discussion sur la descente à ce motel. Le directeur Saulnier, a-t-il précisé, m'a fait part qu'il ne voyait pas un membre de l'état-major comme commandant de l'escouade de la moralité; je n'avais qu'à me soumettre.

L'enquête se poursuit ce matin, à 10 heures, dans la Grande Cour de la Place de la Justice.

WILLIAM DAVIS

Mais c'est la première fois qu'une province s'avise d'inviter le gouvernement central et les autres provinces à une conférence fédérale-provinciale sur des questions aussi vitales que la fiscalité, la réforme constitutionnelle et les programmes à frais partagés. Il arrive qu'une ou des provinces suggèrent de telles conférences, mais on ne sache pas que l'une quelconque d'entre elles ait jamais pris l'initiative de convoquer une conférence de cette nature.

M. Davis n'a pas précisé que cette réunion aurait lieu à Toronto; mais si les autres partenaires acceptaient son invitation, c'est normalement dans la capitale de la province-hôte qu'elle se tiendrait.

RADIO-CANADA

lisées par la direction de NABET: d'autres sont prises directement par le comité national de grève qui transmet les directives aux syndicats locaux concernés.

La Soirée du hockey était déjà compromise toutefois par le débrayage hier, à midi, des 125 techniciens d'entretien, pour une période indéterminée. Deux techniciens d'entretien sont habituellement affectés à la surveillance de l'équipement au cours de cette émission, et leur absence rendrait la diffusion trop risquée.

Le réseau CTV (à Montréal, le canal 12) cependant, retransmettrait comme prévu le match de hockey, bien que ses techniciens soient aussi affiliés à NABET.

A Montréal hier, une émission de variétés destinée aux Beaux Dimanches et mettant en vedette Roger Whittaker et Ginette Reno, a été annulée quand l'équipe de techniciens a été renvoyée pour avoir débrayé précédemment, au début de l'enregistrement samedi dernier.

Le syndicat a réagi en rappelant de Bromont les techniciens occupés à l'enregistrement de l'émission Rue des Pignons.

LA CORPORATION

Suite de la page 3

prothèses auditives.

M. Castonguay a insisté sur trois points: la protection du public constitue le critère à partir duquel le gouvernement entend analyser les représentations qui lui seront faites; l'ouverture des corporations et leur intégration dans la société est un objectif essentiel, "bien que les modalités proposées puissent être modifiées afin d'améliorer cet ensemble législatif"; il est nécessaire de maintenir dans l'ensemble des projets de loi toute la cohérence possible, afin d'éliminer "des privilèges périmés ou des dispositions qui ne sont pas justifiées selon le critère de la protection du public."

Le ministre a noté d'autre part que les groupes professionnels détenteurs d'un permis d'exercice du gouvernement (agents d'assurances, courtiers en valeurs mobilières, et le reste) feront l'objet d'études particulières. C'est une troisième catégorie, qui s'ajoute à celles des corporations à champ exclusif ou à titre réservé. La difficulté immense qui se présente, note M. Castonguay, est celle de délimiter les champs de pratique.

Quant au leader parlementaire du Parti québécois, il s'est dit d'accord avec les principes essentiels du bill 250, d'accord également pour un rôle plus précis et accru de l'Etat, et pour une participation plus grande du public. Le Dr Camille Laurin a noté que l'organisation actuelle des corporations est encore marquée de l'idéologie libérale et élitiste,e qui a conduit à un certain empirisme organisationnel.

Le PQ est d'avis que l'Etat doit jouer un rôle de plus en plus important dans le domaine des professions qui, de leur côté, doivent avoir pour unique fonction la protection du bien public.

Hier, la Commission a entendu le Conseil interprofessionnel du Québec, dont le mémoire avait été rendu public la veille à Montréal. Aujourd'hui, ce sera au tour des médecins et des notaires. Puis la commission siégera à nouveau les 14 et 16 mars.

LE DR. FRAPPIER

Suite de la page 3

versitaires ou professionnels.

Notons que l'école d'hygiène ou école de santé publique que fonda en 1945 le Dr Frappier, à l'université de Montréal fut longtemps la seule école de ce genre de niveau universitaire de langue française au monde. Après dix ans d'efforts, le Dr Frappier et ses collègues réussirent à mettre sur pied une véritable école d'enseignement de l'administration hospitalière en établissant l'Institut supérieur d'administration publique.

La remise officielle par la Société Saint-Jean-Baptiste de la grande médaille d'argent au Dr Frappier a été faite hier au cours d'une réception en son honneur, à Montréal.

Ottawa finance un inventaire des sources industrielles de pollution

par Gilles Provost

Pour la première fois, la Communauté urbaine de Montréal disposera prochainement d'un inventaire des sources industrielles de pollution de l'eau sur son territoire. En effet, la Corporation des inspecteurs techniciens en hygiène sociale vient d'engager 48 personnes sans emploi et leur à confié le soin de dresser un tel inventaire.

Le président de cette association professionnelle, M. Marc Roberge, a expliqué hier que les fonds nécessaires ($74,972.05) ont été fournis par le gouvernement fédéral dans le cadre du programme Initiatives locales. Il a aussi déclaré que ce projet avait reçu un appui chaleureux des autorités provinciales et municipales qui ressentaient le besoin d'un tel inventaire mais qui n'avaient pas les fonds nécessaires pour le réaliser.

Les enquêteurs nécessaires ont été recrutés dans les centres de main-d'oeuvre dans une proportion de 90%. On a donné priorité à ceux qui avaient terminé le cours d'opérateur d'usine d'épuration ou de filtration donné à la polyvalente de la Cité des jeunes de Vaudreuil. Ce personnel a reçu une courte formation théorique et fait déjà l'inventaire de quelques industries sélectionnées. Lundi prochain, une rencontre est prévue avec les experts de la Régie des eaux de Québec et de la CUM pour résoudre les problèmes qui auraient pu surgir.

Ce personnel visitera donc les industries montréalaises pendant les quinze prochaines semaines, leur demandant de remplir un questionnaire conçu par les experts de la CUM et de la Régie des eaux. 2,000 exemplaires de ce questionnaire ont été imprimés. Si le temps manquait pour tout inspecter, on se limitera aux régions les plus fortement industrialisées.

Le coordonnateur du projet, M. Paul Landry, a exprimé l'espoir que les "inspecteurs" seront bien accueillis. Il a déclaré aussi que des mesures ont déjà été prévues, au cas où les industries refuseraient de collaborer mais il a refusé d'en parler indiquant qu'il était convaincu que cette éventualité ne se produira pas.

Le questionnaire a été rédigé de façon à pouvoir être facilement compilé par ordinateur. Cette compilation, pourtant, n'est pas défravée par la subvention reçue du gouvernement fédéral. Des contacts ont déjà été établis avec des compagnies pour obtenir l'usage gratuit de leur ordinateur.

M. Marc Roberge, qui est responsable de l'administration de la subvention du gouvernement, même s'il est lui même bénévole a déclaré que cet inventaire devrait normalement être suivi d'un programme de vérification et d'inspection par des techniciens expérimentés. On pourrait ainsi vérifier l'exactitude des renseignements recueillis." Si les industries n'avaient pas des renseignements exigés, cela prouverait la nécessité d'un tel système d'inspection, a-t-il dit.

M. Roberge a finalement insisté sur le fait que les résultats de cet inventaire seront à la disposition des autorités gouvernementales compétentes. Des données générales regroupées par types d'industrie et par territoires seront aussi à la disposition du public. Les journalistes, pourtant, n'auront pas accès aux dossiers d'une industrie en particulier.

Ottawa déboursera $400,000 pour l'année internationale du livre

OTTAWA – Le gouvernement canadien va débourser $400,000 pour appuyer les manifestations qui marqueront en 1972, l'année internationale du livre proclamée par le Conseil général de l'UNESCO.

C'est le secrétaire d'Etat, M. Gerard Pelletier, qui a annoncé la nouvelle à Toronto au moment où l'Association canadienne des bibliothécaires et la Commission canadienne de l'UNESCO rendaient publics leurs programmes relatifs à l'année internationale du livre.

M. Roger Duhamel, conseiller spécial du ministre pour l'année internationale du livre, est chargé de diriger la participation du gouvernement fédéral aux manifestations de l'année internationale du livre. Il sera secondé par un comité interministériel qui réunit des représentants des ministères des affaires extérieures, de l'industrie et du commerce, de la science et de la technologie, ainsi que de la Bibliothèque nationale, du Conseil des arts, d'Information-Canada et de la Commission canadienne de l'UNESCO.

La participation fédérale a pour but de faire connaître davantage le livre et d'en faire reconnaître l'importance plutôt que d'en marquer les succès littéraires.

Peter Peterson a prêté serment

WASHINGTON (AFP) – M. Peter Peterson a prêté serment hier à la Maison-Blanche en tant que nouveau secrétaire au commerce américain, poste dans lequel il remplace M. Maurice Stans, qui a quitté le cabinet pour devenir le trésorier de la campagne pour la réélection du président Nixon.

Ex-président directeur général de la compagnie "Bell and Howell", M. Peterson était jusqu'à présent conseiller de M. Nixon et président du conseil des affaires économiques internationales.

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES
CLASSIQUE ET FRANÇAIS

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES NONESUCH
12" MICROSILLON - STÉRÉO
PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 3.49
PRIX MONTROSE 2.79 le disque

71001 CLAUDE LE JEUNE : Chansons
71003 HANDEL : Dettingen Te Deum
71004 AN 18th-CENTURY CONCERT Vivaldi, Telemann, etc.
71006 HINDEMITH : Str Qt No 2/MALIPIERO : Rispetti e strambotti
71007 RAVEL/DEBUSSY : Str Qts
71108 BACH : "Coffee" Cantata, BWV 211; "Peasant" Cantata, BWV 212
SYMPHONIES & FANFARES FOR THE KING'S SUPPER
71010 MASTERPIECES OF THE EARLY FRENCH & ITALIAN RENAISSANCE
71011 BACH : Magnificat in D, DWV 243; Cantata, BWV 51
71012 URT & CEREMONIAL MUSIC OF THE EARLY 16th CENTURY
71013 ANDEL : 4 Concertos with Oboe & Str Orch.
71014 HE LEGACY OF THE MANNHEIM SCHOOL
71015 HAYDN : Sym No 6 (Morning), No 7 (Noon), No 8 (Night)
71016 MUSIC FROM THE CHAPEL OF PHILIP II OF SPAIN
71019 ACH : 4 Ctos for Harpsicnords & Orch
71020 FRENCH ORGAN MASTERPIECES OF THE 17th 18th CENTURIES
71021 MONTEVERDI : Lamento D'Arianna/Lagrime d'amante/Ecco Silvio
71022 VIVALDI : 5 Ctos
71023 RAMEAU : La Guirlande
71024 HAYDN : Cto for Organ; 2 Nocturnes; Concertante
71025 BETHOVEN : Trio, Op 87; Sextet, Op 71
71027 PURCELL : Sonata for Tpt; Suites; Pieces for Harpsichord
71028 MOZART : Cto for 2 Pianos, K. 365; Cto for 3 Pianos, K. 242
71028 MOZART : Cto for 2 Pianos, K. 365; Cto for 3 Pianos, K. 242
71029 BACH - Cantatas, BWV 140 & 57
*71030 IBERT/GLAZOUNOV/VILLA-LOBOS Works for Saxophone, Ch Orch
71031 HAYDN : Sym No 31 (Hornsignal), No 19, No 45 (Farewell)
71032 HAYDN : Sym No 49 (La Passione), No 44 (Trauer); Armido Overture
71033 POULENC : Sonatas for Clar & cBoe; Aubade
71034 C.P.E. BACH : 6 Sonates for Flute & Harpsichord
*71035 MOZART : String Quartets, K. 575 & K. 499
71041 MOZART : Coronation Mass, K. 317; Vesperae so-
71042 VIVALDI : 6 Flute Ctos
71043 PERGOLESI : La serva padrona
71044 SCHUMANN : Konzertstucke (4 Hns & Orch, Op 86; Piano & Orch, Op 92)
71046 MOZART : Divertimento in B flat for Hns & Strs, K. 287
71047 MOZART : Sym No 40, K. 550; Sym in D (aft Ser No 9, Posthorn, K. 320)
71049 HAYDN : Divertimenti for Baryton, Vla, Cello
71050 SHOSTAKOVICH/R. STRAUSS : Sonatas for Cello & Piano
71051 MUSIC FROM THE CHAPEL OF CHARLES V
71052 VIVALDI/A. SCARLATTI/TELEMANN/GEMINIANI: Concerto grossi
71054 BEETHOVEN : Quintet for Piano & Winds, Op 16; Wind Octet, Op 103
71055 MOZART : Sym No 23, K. 181; No 29, K. 201; No 30, K. 202
71056 MOZART : Vin Ctos, No 18, K. 456; No 24, K. 491
71057 BACH : Ctos, (3 Vins, aft BWV 1064; Fl, Vln, Hps, BWV 1044)
71058 MUSIC FROM THE COURT OF BURGUNDY
71059 MOZART: Piano Ctos, No 18, K. 456; No 24, K. 491
71060 BACH: Motets, BWV 227, 229, 226
71061 TELEMAN: Sonatas & Trios
71062 SCHUTZ: Motets from Cantiones sacrae (1925)
71063 RAMEAU: Pièces de clavecin en concert (1741)
71064 BAROQUE MUSIC FOR RECORDERS
71065 TELEMANN: Chamber Music with Recorder
71066 TELEMANN: 4 Ctos
71067 HAYDN: Ctos for Flute, Oboe, & Orch, Nos 1 & 5
71068 MOZART: Concertone for 2 Vins, K. 190; Symph concertante, K. Anh. C 14.01
71069 JAZZ GUITAR BACH
71070 VIVALDI: The Four Seasons
71071 HAYDN/BOCCHERINI: Cello Concertos
71072 MOZART: Piano Ctos, No 20, K. 466; No 23, K. 488
71073 LITURGICAL MUSIC FROM THE RUSSIAN CATHEDRAL
71074 MOZART: Clarinet Cto, K. 622; Sinf concertante, K. 364
71076 J. STAMITZ: Sym in A/MOZART: Divertimento in D, K. 136
71077 VIVALDI: 2 Ctos; 4 Sonatas
71078 TELEMANN: 2 Suites; Cto for Vln & Orch
71079 MOZART: Sym No 35 (Haffner), K. 385; No 38 (Prague), K. 504
71080 MUSIC OF THE FRENCH BAROQUE
71081 CHORAL SONGS OF THE ROMANTIC ERA
71082 CHARPENTIER: Christmas Oratorio
71083 HAYDN: Sym No 26, No 12, No 83
71085 TRIO SONATAS OF THE LATE BAROQUE
71088 VIVALDI: 2 Cantatas; 2 Sonatas
71089 ROSSINI: Sins of My Old Age (excerpts)
71092 MONTVERDI: Il ballo delle ingrate
71093 STRAVINSKY: The Rite Spring; 4 Etudes for Orch
71094 D. SCARLATTI: 16 Sonatas for Harpsichord
71096 HAYDN: Sym No 39, No 73 (La Chasse)
71098 FOUR CENTURIES OF MUSIC FOR THE HARP
71099 MENDELSSOHN: Cto for 2 Pianos & Orch; Fair Melusina Overture
71100 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 1
71101 HAYDN: Sym No. 21, No 48 (Maria Theresia), No 82 (L'Ours)
71103 CALDARA: Cantata; Madrigal; Cantata; Canons
71104 VIVALDI: 5 Concertos for Diverse Instruments
71105 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 2
71106 HAYDN: Sym No 54, No 34, No 75
71107 BACH: Sonatas for Cello & Harpsichord, BWV 1027, 1028, 1029
71108 DANZI: 3 Woodwind Quintets
71109 TELEMANN: Water Music; Cto for 3 Violans & Strings
71110 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 3
71111 RENAISSANCE MUSIC FOR BRASS
71112 MOZART: 6 Peludes & Fugues for Str Trio, K. 404a
71113 BERWALD: Piano Quintets, Nos 1 & 2
71114 QUARTET MUSIC OF THE 17th & 18th CENTURIES
71117 18th-CENTURY ITALIAN HARPSICHORD MUSIC
71119 MASTERS OF THE HIGH BAROQUE
71120 IN A MEDIEVAL GARDEN
71121 HAYDN: Sym No 13, No 64, No 29
71123 COURT & CHAMBER MUSIC OF THE 18th CENTURY
71124 TELEMANN: Concerto; Ouverture; Trio
71125 C. STAWITZ: 4 Qts for Winds & Strings
71126 MOZART: Ctos for Flute, K. 313, K. 314; Andante in C, K. 315
71127 HANDEL: Water Music (complete)
71129 BACH: Sinfonie, BWV 1046a, 152, 156, 42, 209, 76, 75
71130 LOUIS XIII: Ballet, Chanson, Diminutions, Psalms/CHARPENTIER: Messe pour instruments
71131 HAYDN: Sym No 35, No 43 (Mercury), No 80
71132 TELEMANN: 2 Ctos for Tpts & Oboes; Ouverture in C
71134 MONTEVERDI: Magnificat/SCHUTZ: Deutsches Magnificat; Saul, Saul, Psalm 2
71135 FALLA: Cto for Hps & 5 Instrs; Piano Works
71136 BACH: Cantatas, BWV 199 & 209
71137 BACH: Lute Music, BWV 996, 999, 1000, 1006a, 1007
71139 BRUCKNER: Sym No 7 in E
71141 A BOUQUET OF OLD VIENNA DANCES
71142 BACH: Cantatas, BWV 169 & 56
71143 HAYDN: Piano Sonatas, Nos 20, 23, 52
71144 BACH: 2-& 3 part Inventions (complete)
71145 BAROQUE FANFARE & SONATAS FOR BRASS
71146 BATTLE MUSIC
71147 BACH: "Hunting" Cantata, BWV 208
71148 VIRTUOSO WIND CONCERTOS
71150 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 4
71151 GEMINIANI: The Enchanted Forest/LOCATELLI: Il pianto d'Arianna
71152 BEETHOVEN: String Quartets, Op 18, nos 5 & 6
71153 MASQUE MUSIC
71154 HAYDN: The Seven Last Words of Christ (Orch version)
71155 RACHMANINOFF: Sonata for Piano & Cello, Op 19/KODALY: Sonata, Op 4
71156 SYMPHONIES FOR KINGS Kraus: Sym in C min/Brunetti: Sym No 23 in F
71157 STOCKHAUSEN: Momente
71158 FAURÉ: Requiem
71159 HANDEL: Tu fedel, tu costante/ BOISMORTIER: Diane et Actéon
71160 SCHÜTZ: Symphoniae sacrae
71161 MUSIC FOR THE CLASSIC GUITAR
71162 G.-B. SAMMARTINI: 5 Symphonies
71163 ROSSINI: Sins of Mu Old Age (piano excerpts)
71164 HANDEL: Harp Cto; Ballet Music "Terpsichore"; 3 Flute Sonatas
71165 J.C. BACH: 2 Sinfonias; Sinfonia concertante in C
71166 BACH: Cantata BWV 201, "Der Streit zwischen"
71168 HAYDN: Sym No 77, No 61
71171 VOICES OF THE MIDDLE AGES
71173 HAYDN: Mass in D minor (Nelson Mass)
71175 BARTOK: Music for Piano
71176 BACH: Partitas for Harpsichord
71179 ROSSINI: 3 Sonatas for Strings (Nos 1, 6 & 5)
71180 C.P.E. BACH: 4 Syms, Wq 183
71181 THE PLAY OF HEROD
71182 TELEMANN: Cantata, "Machet die Tore weit"/ BACH: Cantata BWV 151
71183 BIZET: Symphony in C; Jeux d'enfants; Patrie Overture
71185 HAYDN: Vin Ctos, Nos 1 & 3
71187 BACH: Cantata BWV 206
71188 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 6
71190 TELEMANN: 4 Cantatas from "Harmonische Gottesdienst"
71191 HAYDN: Sym No 90, No 91
71194 MOZART: Serenade No 4, K. 203; 3 Marches, K.408
71197 HAYDN: Overture to an English Opera; Sym No 63 (La Roxolane), No 78
71206 BACH: Cantata BWV 215
71210 WIDOR: Organ Symph No 5 in F min, Op 42, No 1
71211 SCHUBERT: Die schome Müllerin, D. 795
71212 STRAVINSKY: Music for Piano
71214 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 7
71215 MUSSORGSKY: Songs & Dances of Death; 7 Songs
71217 THE ART OF THE BAROQUE TRUMPET
71226 BACH: Cantata BWV 213
71227 MANDOLIN MUSIC by Beethoven & Hummel
71228 GYPSY SONGS by Brahms & Schumann
71229 THE BAROQUE LUTE
71230 SCHUBERT: Sym No 1 in D, D. 82; No 2 in B flat
71233 SPANISH MUSIC FOR THE CLASSIC GUITAR
71238 HANDEL: Sonatas for Violin & Continuo, Op 1, Nos 3, 10, 12, 13, 14, 15
71240 MASHLER: Symphony No 1 in D
71241 MASTER WORKS FOR ORGAN, Vol 8
71244 MOZART: Sym No 21 in A, K. 134, No 27 in G, K. 199
71246 XENAKIS: Electro-Acoustic Music
73001 BACH: Harpsichord Ctos, BWV 1044, 1052-1058, 1060-1064
73002 BEETHOVEN: Missa solemnis
73004 BACH: St. John Bssion, BWV 245
73005 BEETHOVEN: Fidelio (complete)
73006 BACH: Brandenburg Ctos, BWV 1046-1051
73009 HAYDN: Die Jahreszeiten
73011 HAYDN: The 6 "Paris" Symphonies (Nos 82-87)
73013 BACH: The Art of Fugue, BWV 1080
73014 MUSIC AT THE COURTS: Italy, Sweden & France
73015 BACH: Orgelbuchlein, BWV 599-644
73016 THE TRIUMPH OF MAXIMILIAN!
73017 BACH: 6 Sonatas for Vln & Hps, BWV 1014-1019
73020 BACH: Masses, BWV 233-236
73021 BACH: St. Matthew Passion, BWV 244
73022 BERLIOZ: L'efance du Christ
73023 MAHLER: Symphony No 3

DISQUES BARCLAY EN GRAND SPÉCIAL

80114/15
JEAN PIERRE FERLAND
SOLEIL - Le monde est arallèle. Mon frère. Monsieur. Gobeil. J'ai neuf ans. Au fond des choses. Le soleil améne au soleil. Soeur Marie de l'enfant Jésus. Si on s'y mettait. Toi et moi. Mon ami J.C. Sur la route.
Album de deux disques.
PRIX SUGG. 11.98
8.99

80389/
LEO FERRE
INTERPRÈTE - Pepee. Le testament. Les anarchistes. Madame la misre. C'est extra. La révolution. Les assis. Les poètes. Âme te souvient-il. Etc.... Paul Castamier au piano.
Album de deux disques
PRIX SUGG. 14.98
Sp. 11.98

80381
L'HOMME DE LA MANCHA
Jacques Brel et Joan Diener enregistre á Paris.
PRIX SUGG. 6.98
Sp. 5.98

argo · TELEFUNKEN · DAS ALTE WERK · LONDON ffrr FULL FREQUENCY RANGE RECORDING

PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 6.29 le disque

DISQUES LONDON Spé. $4.99

CS.6044 - Vivaldi - THE SEASONS; Munchinger
CS.6054 - Beethoven - PIANO CONCERTO NO. 4; BA ckhaus /S. - Isserstedt
CS.6127 - Tchaikovsky - SWAN LAKE - Highlights; Ansermet
CS.6146 - SUPPE OVERTURES; Vienna Phil./Solti
CS.6163 - Paganini - 24 CAPRICES FOR VIOLIN; Ricci
CS.6173 - Bach - ORGAN RECITAL; Karl Richter
CS.6197 - Bach - HARPSICHORD RECITAL; George Malcalm
CSc 6217 - Mahler - SYMPHONY NO.4, Solti
CS.6243 - Bach - SUITES NO. 2 and NO. 3; Ansermet
CS.6244 é Holst - THE PLANETS; Vienna Phil./Karajan
CS.6251 - Adam - GISELLE; Vienna Phil./Karajan
CS.6359 - Rachmaninov - PIANO Cto No.3; Ashkenazy
CS.6360 - Tchaikovsky - PIANO Cto No. 1; Ashkenazy
CS.6392 - Bach - HARPSICHORD Cto No. 1;Munchinger
CS.6395 - Pergolesi - FLUTE Ctl 1 & 2/Cti ARMONICI 5 & 6; Rampal
CS.6401 - Mahler - SYMPHONY No.1; Solti
CS.6411 - Mozart - 2 PIANO SONATA/Schumann ANDANTE; Ashkenazy/Frager
CS.6422 - Chopin - FOUR BALLADES/TROIS NOUVELLES ETUDES, Ashkenazy
CS.6437 - Debussy - LA MER/KHAMMA/RHAP. FOR CLARINET; Ansermet
CS.6440 - Bach - Piano Cto/Chopin PIANO Cto No. 2; Ashkenazy
CS.6443 - Dvorak - SYMPHONY No. 8 (Old No. 4); Vien. Phil.; Karajan
CS.6446 - Beethoven - SON. No. 32/Galuppi/Scarlatti; Michelangeli
CS.6479 - Mozart - SYMPHONY No. 40/SYMPHONY No. 41 "Jupiter"; Giulini
CS.6500 - Schubert - SONATAS Op. 120 & 143/12 WALTZES; Ashkenazy
CS.6501 - Mozart - PIANO Cti Nos. 8 & 9/RONDO K386; Ashkenazy/Kertesz
CS.6509 - Glazunov - THE SEASONS/WALTZES Nos. 1 & 2; Ansermet
CS.6527 - Dvorak - SYM. No. 9 "New World" (Old No. 9)/OTHELLO; Kertesz
CS.6559 - Mussorgsky - PICTURES AT AN EXHIBITION - Ashkenazy/Mehta
CS.6562 - Chopin - SCHERZI/PRELUDE OP 45/BARCAROLLE; Ashkenazy
CS.6570 - DANCES OF OLD VIENNA, Boskovsky
CS.6579 - Mozart - PIANO CONCERTOS No. 6/No. 20; Ashkenazy
CS.6581 - Albeniz - SUITE ESPANOLA; Fruhbeck de Burgos
CS.6598 - Mozart - SYMPHONY No. 40/SERENATA NOTTURNA K. 239, Britten
CS.6603 - BASSON & TRUMPET CONCERTOS - Ansermet
CS.6604 - Messiaen & Lisxt - PIANO RECITAL; J.R. Kars
CS.6605 - VIENNA SPECTACULAR - Boskovsky - V.P.O.
CS.6607 - Dvorak - SYMPHONY No. 7, Mehta, IPO
CS.6619 - Beethoven - SYMPHONIES 5 & 8, Schmidt-Isserstedt, V.P.O.
CS.6624 - Respighi - PINES & FOUNTAINS OF ROME/THE BIRDS, Kertesz
CS.6627 - Burgmulier - LA PERI (complete Ballet) Bynynge
CS.6637 - Ivan Davis - THE ART OF THE PIANO VIRTUOSO
CS.6658 - Beethoven - SYMPHONIES 1 & 2, Schmidt-Isserstedt, V.P.O.
CS.6659 - Mozart - PIANO SONATAS NO. 8 & NO. 17, Ashkenary
CS.6660 - Beethoven - CREATURES OF PROMETHEUS, Mehta
CS.6664 - Stravinsky - RITE OF SPRING - Mehta
CS.6671 - Britten - YOUNG PERSONS GUIDE/VARIATIONS BRIDGE'S THEME; Britten
CS.6677 - 20th CENTURY SPANSH PIANO MUSIC - Larrocht
CS.6680 - Saint-Saens - SYMPHONY No. 3 "ORGAN", Mehta LAPO
CS.6695 - Bruckner - SYMPHONY No. 4, "ROMANTIC", Mehta
CS.6716 - Schubert - SONATA OP 143/Brahms PIANO PIECES, Lupu
CS.6719 - Liszt - ETUDES TRANSCENDANTES/MEPHISTO WAITZ, Ashkenazy
OS.25040 - Verdi - IL TROVATORE - Highlights; Del Monaco/Tebaldi
OS.25084 - Puccini - MADAMA BUTTERFLY - Highlights; Tebaldi/Bergonzi
OS.25206 - Verdi - AIDA - Highlights; Tebaldi/Bergonzi/VPO/Karajan
OS.25218 - Puccini - TOSCA - Highlights; Tebaldi/Del Monaco/London
OS.25334 - PAGLIACCI/CAVALLERIA RUSTICANA - Highlights; D. I Monaco
OS.25710 - Verdi - RIGOLETTO - Highlights; Sutherland
OS.25769 - NICOLAI GHIAUROV - BASS ARIAS RUSSIAN & ITALIAN OPERAS
OS.25886 - Verdi - LA TRAVIATA - High.; Sutherland/Bergonzi/Merrill
OS.25911 - NICOLAI GHIAUROV - Russian & French Arias
OS.25936 - GIUSEPPE DI STEFANO - NEAPOLITQN SONGS
OS.26007 - Rossini - BARBER OF SEVILLE - High; Berganza/Ghiaurov/Varviso
OS.26059 - Verdi - NABUCCO - High Suliotis, Gobbi
OS.26080 - PLACIDO DOMINGO - OPERATIC RECITAL
OS.26098 - Bach - CANTATAS 67, 130, 101, Ansermet, O.S.P.
OS.26103 - Bach - MAGNIFICAT/CANTATA NO. 10, Munchinger
OS.26138 - Mozart - CLEMENZA DI TITO (High), Berganza
OS.26139 - Gounod - FAUST (Highl.), Sutherland, Corelli, Ghiaurov
OS.26146 - SCENES FROM VERDI, Ghiaurov
OS.26170 - Bellini - NORMA (Highl.) Souliotis, Del Monaco
OS.26182 - Haydn & Mozart - DISCOVERIES, Fisher-Dieskau
OS.26192 - PRIMO TENORE, Luciano Pavarotti
OS.26193 - Verdi - LA TRAVIATA (Highl.) Lorenger, Fischer-Dieskau, Maazel
OS.26201 - Delbes - LAKME (Highl.) Sutherland, Banynge
OS.26202 - Catalani - LA WALLY (Highl.) Tebaldi, Del Monaco, Cleva

LONDON ALBUMS DE 2 DISQUES Spéc. $9.98

CSA.2204 - Tchaiksvy - SWAN LAKE; Ansermet
CSA.2217 - Mahler - SYMPHONY No. 2 "Resurrection"; Harper, Solti
CSA.2225 - Bach - BRANDENBURG CONCERTOS (6), Britten E.C.O.
CSA.2220 - Mahler - SYMPHONY No. 9; Solti
CSA.2223 - Mahler - SYMPHONY No. 3 ; Watts/Solti/L.S.O.

BARCLAY Prix sugg. 5.98 sp. 4.79

80048 - JEAN FERRAT, La matinée, Les poètes, Ma France, Le bureau, Un jour futur, etc. . . .
80075 - JEAN FERRAT, Camarade, Tout ce que j'aime, Sacré Félicien, La Cavale, Mon bel amour, etc. . . .
80086 - LEE GAGNON, Detente, Skin dance, Ode To the Ode, Jazz, etc. . . .
80103 - JEAN FERRAT, La commune, Mis à part, État d'âme, Aimer à perdre la raison, etc. . . .
80097 - ALAIN BARRIÈRE, À regarder la mer, Rien qu'un homme, Mon coeur, La petite légende, etc. . . .
80095 - EVA, Comme un oiseau, Le coeu battant, Un bateau au loin, Les émigrants, etc. . . .
80050 - JEAN-PIERRE FERLAND, Un peu plus loin, Les femmes de trente ans, Au bord du canal, Le poète, etc. . . .
80090 - JEAN-PIERRE FERLAND, JAUNE, Prologue, Le petit roi, Y'a des jours, God is an American, etc. . . .
800 38 - RENÉ CLAUDE, Le tour de la terre, Les funambules, Reste à dorr, Cent milles amants, etc. . . .
80087 - RENÉE CLAUDE, Le début d'un temps nouveau, La rue de la Montagne, Viens faire un tour, La fin du monde, etc. . . .
80017 - LÉO FERRÉ, Verlaine et Rimbaud, Écoutez la chanson, Les assis, Les pensionnaires, Les poètes de sept ans, etc. . . .
80016 - LÉO FERRÉ, Les chansons d'Aragon ! L'affiche rouge, Les fourreurs, Elsa, Blues, etc. . . .
80018 - LÉO FERRÉ, Verlaine et Rimbaud : Chanson d'automne, Les corbeaux, Clair de line, Ma bohème, Les chercheuses de poux, etc. . . .
80030 - LÉO FERRÉ, Baudelaire : Abel et Cain, La géante, La charogne, Le vert paradis, Recueillement, etc. . . .
80047 - LÉO FERRÉ, La nuit, Pépée, Comme une fille, Le testament, L'idole, Les anarchistes, etc. . . .
80077 - LÉO FERRÉ, À Saint-Germain des Prés, Le flamenco de Paris, Les forrains, Barbarie, etc. . . .
80100 - LÉO FERRÉ, Amour et ana chie vol. 2 : Psaume 151, La folie, Écoute moi, Cette bïessu e, Les passantes, etc. . . .
80044 - HUGUES AUFRAY, Adieu monsieur le professeur, Le pain et les dents, Petit Simon, Le po t de Tacoma, etc. . . .
80062 - CHARLES AZNAVOUR, Désormais, Au nom de la jeunesse, L'amour, On a toujours le temps, marie l'orpheline, etc. . . .
80102 - CHARLES AZNAVOUR, Non je n'ai rien oublié, Un par un, Mourir d'aimer, L'instant p ésent, etc. . . .
80091 - MIREILLE MATHIEU, Pardonne moi ce caprice dénfant, Un jour viendra, Donne ton coeur donne ta vie, Pour quoi le monde est sans amour, etc. . . .
80093 - ZEGERS - La vie d'artiste - Le vieux comptoir - Les quatres - Les fillettes - L'Auguste etc.
B 8011 - JEAN FERRAT, - Potemkine - Dire que je t'aime - Les belles étrangères - on me voit pas le temps passer, etc.
80006 - JEAN-PIERRE FERLAND - Je le sais - Marie-Claire - La grande méladie - Je reviens chez nous - L'assassin mondain - etc.
80008 - JEAN FERRAT - La jeunesse - C'est beau la vie - La montagne - Hourrah - Que serais-je sans toi etc.
80014 - CHARLES AZNAVOUR - Tu t'laisses aller - Alleluia - Tu exagères - Les comédiens -
80015 - CHARLES AZNAVOUR - La mamma - Il faut savoir - Les deux guitares - Je m'voyais déjà - etc.
80028 - CHARLES AZNAVOUR - J'aimerai - Emmenez-moi - Sa jeunesse - Hier encore - Paris au mois d'Août.
80057 - HUGUES AUFRAY - Le petit âne gris - Parle moi de chez toi - Des jonquilles aux derniers lilas - Monsieur le professeur - Céline - etc.
80063 - ALAIN BARRIÈRE - Angela - Viva ouagadougou - Matie couche toi là - Le chemin de crois, etc.
80065 - RENÉE CLAUDE - Le tour de la terre - Si je dis oui - Je saurai que je ne t'aime plus - Reste à dormir - Cent mille amants - etc.
80069 - ANNE SYLVESTRE - Le pauvre Pierre - Oh les nuages - La chambre d'or - Plate prière - Lettre anonyme a Jules-d'or - Plate prière - Lettre anonyme a Jules.
80070 - ANNABEL - Aquarelle - Cher Monsieur - Irraisonnable - Comme une Enfant etc.
80073 - ISABELLE AUBRET - The partisan - Ma trance - Quand il est arrivé - Le piano blanc - etc.
80098 - ANNE SYLVESTRE - Abel - Cain, mon fils - Une chanson grise en do - Des fleurs pour Gabrielle - Pour une petite chanson - Les beaux enfants - etc.
80105 - CORA VAUCAIRE - Comme au Théâtre - Maintenant que la jeunesse - Oh non ce n'est pas toi - Le Geranium - Mais si je t'aime - etc.
00109 - LES QUATRE BARBUS - Les Beatles de 40 - Le cheval de crobillard - Le petit atome - Poil au menton - L'Âge de raison - Les casse-pais - etc.
80111 - ANNABEL 71 - La plage déserte - Tue veux toujours - Les premiers rendez-vous - Les vacances - Le vague au corps - etc.
00112 - ISABELLE AUBRET - Casa forte - Adieu tristesse - La chanson d'Orphée - Les enfants - Les derniers Tziganes - etc.
80.000 - CHARLES AZNAVOUR - Entre deux rêves - Emmenez-mois - Adieu - Un jour - Yerushalaim - j'aimerai etc. etc.
80.001 - HUGUES AUFRAY - Je ne pourrai l'oublier tout a fait - La gimbarde - L'ancien - Pauvre Martin etc. etc.
80.080 - LEO FERRE - AMOUR ANARCHIE - FERRE 70 - Le chien - Petite - Poètes vos papiers - Rotterdam - Le crachat - etc.
80089 - ISABELLE PIERRE - HEUREUSE - Heureuse - Évangeline - L'hiver - Les enfants de l'avenir - L'hymne a la joie - etc.
80.096 - MICHEL SARDOU - Petit - Je ne t'oi pas trompe - Les ricains - Tu as change - Les dessins - etc. etc.
80.106 - CHARLES AZNAVOUR - For me formedable - Les comédiens - Tu t'laisses aller - Je me voyais déjà - Jolies mômes de mon quartier - etc. etc.
80008 JEAN FERRAT - Nuit et brouillard. La jeunesse. Nous dormirons ensemble. C'est beau la vie. La montagne. etc. . . .
80023 JACQUES BREL - Ces gens la. Les desesperes. L'age idiot. Fernand. etc. . . .
80031 CHARLES AZNAVOUR - Ma mie. Les enfants de la guerre. La boheme. Que c'est triste Venise. Paris au mois d'aoùt. etc. . . .
80039 JACQUES BREL - J'arrive. L'ostendaise. L'eclusier. L'enfant. Je suis un soir d'été. etc.
80050 JEAN-PIERRE FERLAND - Un peu plus loin. Le poete. Qu'êtes devenues. Bonjour. Les femmes de trente ans. etc. . . .
80057 HUGUES AUFRAY - Le petit ane gris. La fille du nord. Monsieur le professeur. Celine. etc. . . .
80065 RENÉE CLAUDE - Le tour de la terre. Les funambules. Reste a dormir. Cent milles amants. etc. . . .
80095 EVA - Ou vont mourir les rêmes. Le coeur battant. Les émigrants. Un bateau au loin. etc. . . .
80096 MICHEL SARDOU - Petit. Les ricains. Madame je. Les dessins. Si j'avais un frère. etc. . . .
80104 MICHEL DELPELCH - Qu'est ce qui m'arrive. Cherie Lise. Les petits caillous blancs. Pour gagner des sous. etc. . . .
80106 CHARSLES AZNAVOUR - L'amour c'est comme un jour. Forme Formidable. Les comédients. Les deux guitares. etc. . . .
80107 BADEN POWELL QUARTET VOL. 1 - Pra que charar. Dora. Rapaz de bem et autres pièces de folklore. etc. . . .
80110 JEAN FERRAT CHANTE ARAGON - J'entends. Les poetes. Au bout de mon âge. Que serais-je sans toi. Le malheur d'aimer. etc. . . .
80113 BADEN POWELL QUARTET VOL. 2 - Samba de perdao. Cidade vazia. Ingenuo. Pai. etc. . . .
80116 RENÉE CLAUDE - Tu trouveras la paix. Peut-être. Vivre doucement. Et après ça. etc. . . .
80118 LES POPPYS - Des chansons pops. Non je ne veux pas faire la guerre. Ami Jesus. Non non rien n'a change. etc. . . .
80121 BADEN POWELL VOL. 3 - Coisa no. 1. Terra de Katmandou. Lue aberta. etc. . . .
80119 LEO FERRE/LA SOLITUDE - Les albatros. Ton style. Faites l'amour. Le conditionnel de variétés. A mon enterrement. etc. . . .
80035 - GILBERT BECAUD - On prends toujours un train. Les cloches. Les cerisiers sont blancs. La riviere. La cinquième saison. etc. . . .
80101 - GILBERT BECAUD, La solitude ça n'existe pas. l'aventure. Charlie t'iras pas au paradis. Le bain de minuit. Je t'appartiens. etc. . . .

DISQUES ARGO Spé. $4.99

ZRG.5400 - Handel - CONCERTI GROSSI OPUS 3; Marriner
ZRG.5419 - MOZART/BACH - Organ; Simon Preston
ZRG.524 - Mozart - EXULTATE JUBILATE, etc.; Spoorenberg/Marriner
ZRG.554 - MOZART DIVERTIMENT - St. Martin-in-the-Fields/Mariner
ZRG.577 - C.P.E. Bach/Arne - CONCERTOS/ETC., Malcolm, Marriner, ASM
ZRG.584 - Tchaikovsky - SERENADE/SOUVENIR DE FLORENCE, ASMF - Marriner
ZRG.585 - BARQUE TRUMPET CONCERTOS, Wilbraham, Marriner, ASMF
ZRG.594 - Mozart - SYMPHONIES 13, 14, 15, 16; Marriner, ASMF
ZRG.603 - Rossini - STRING SONATAS 2 & 4/Donizetti; ASMF, Marriner
ZRG.644 - STRINGS & BRASS - Gabrielli, Vivaldi, etc., A.S.M.F.
ZRG.653 - Mozart - SYMPHONIES 23, 24, 26, 27, Marriner, A.S.M.F.
ZRG.654 - Vivaldi - FOUR SEASONS, Marriner, ASMF
ZRG.657 - Bartok - MUSIC FOR STRINGS PERCUSSION/DIVERTIMENTO A.S.M.F.
ZRG.663 - Hindemith
ZRG.663 - Hindemith - ORGAN SONATAS, Simon Preston
ZRG.670 - Dvorak - SERENADE/Grieg HOLBERT SUITE, Marriner ASMF
ZRG.679 - Mozart - LKEINE NACHTMUSIC/SINFONIA CONCERTANTE, Marriner, ASMF
ZRG.687/8 - BAch -

DISQUES TELEFUNKEN Spé. $4.99

SAWT.9413 - Telemann - CONCERTOS FOR RECORDER; Brugen
SAWT.9455 - CARMINA BURANA - Original 20 songs - Medieval setting
SAWT.9459/60 - Bach - 6 BRANDENBURG CONCERTOS; Concentus Musicus
SAWT.9483 - Telemann - FOUR DOUBLE CONCERTOS
SAWT.9493 - GREGORIAN CHANT -
SAWT.9493 - GREGORIAN CHANT - Capella Antiqua
SAWT.9508 - Bach - 2 VIOLIN CTO/2 CTOS FOR VIOLIN; Concentus Musicus
SAWT.9565 - Bach - MUSICAL OFFERING, Harmoncourt
SAWT.9572/75 - Bach - ST. MATTHEW PASSION, Harmoncourt (4 LP Set)
SCA.25022 - Bach - HARPSICHORD CONCERTI (complete) Leonhardt (5 LP)
SKBT.23 - Monteverdi - RITORNO D'ULISSE IN PATRIA, Harmoncourt (4 LP)
SKH.19 - Bach - ST. HOHN'S PASSION; Vienna Choir Boys (3-LP Set)
SKH.20 - Bach - B MONOR MASS; Harmoncourt (3 LP Set)
SKH.21 - Monteverdi L'ORFEO; Harmoncourt (3 LP Set)
SKW.1 - Bach - CANTATAS 1 a 4, Harmoncourt (2 LPs)
SKW.2 - Bach - CANTATAS 5 to 8, Harmoncourt (2 LPs)

LONDON ALBUMS DE 3 DISQUES $14.97

OSA.1304 - Verdi - IL TRAVATORE; Tebaldi/del Monaco/Simionato
OSA.1309 - Wagner - DAS RHEIGILD; Flagstad/London/Vienna Phil./Solti
OSA.1313 - Verdi - AIDA; Tebaldi/Bergonzi/Vienna Phil./Karajan
OSA.1324 - Verdi - OTELLO; del Monaco/Tebaldi/Vienna Phil./Karajan
OSA.1332 - Verdi - RIGOLETTO; Sutherland/Siepi
OSA.1366 - Verdi - LA TRAVIATA; Sutherland
OSA.1373 - Bellini - I PURITANI; Sutherland/Pierre D uval/Bonynge
OOSA.1376 - Rossini - LA CENERANTOLA; Simionato/de Fabritiis
OSA.1379 - Debussy - PELLEAS ET MELISANDE; London, Ansermet
OSA.1381 - Rossini - BARBER OF SEVILLE; Berganza/Ghiaurov/Variso
OSA.1382 - Verdi - NABUCCO; Gobbi/Suliotis/Gardelli
OSA.1384 - Bellini - BEATRICE DI TENDA; Sutherland/Banynge
OSA.1391 - Delbes - LAKME, Sutherland, Vanza, Bacquier, Bonynge
OSA.1395 - Catalini - LA WALLY, Tebaldi, Del Monaco
OSA.1394 - Bellini - NORMA, Sutherland, Horne, Bonynge
OSA.1396 - Handel - MESSIAH; Sutherland, Tourangeau, Krause
O

informations internationales

Une revue soviétique dénonce les "conjurés de Pékin"

Pékin invite les leaders des deux partis au Sénat

WASHINGTON (d'après l'AFP, AP et Reuter) – Tandis que la revue des syndicats soviétiques "Trud" se lançait hier dans une dénonciation virulente du président Nixon et de son équipe, Richard Nixon faisait un compte-rendu de trois heures et dix minutes de son voyage en Chine – avec les leaders parlementaires d'abord, puis avec ses ministres.

C'est la première fois qu'une publication soviétique sort de la prudence observée à ce jour en URSS face aux répercussions du communiqué sino-américain.

Suite logique à la visite présidentielle en République populaire de Chine, une invitation est parvenue aux sénateurs Mike Mansfield (leader démocrate) et Hugh Scott (leader républicain) de visiter la Chine au moment que les deux parties jugeraient le plus opportun. L'invitation a été adressée aux sénateurs américains par le premier ministre chinois, M. Chou En-lai et transmise par M. Nixon.

Au cours du week-end dernier, la Maison-Blanche avait laissé entendre que le président tirerait les conclusions de sa visite en Chine dans un message télévisé que l'on attendait pour le courant de cette semaine. S'il est vrai que M. Nixon a jamais entretenu ce projet, il l'a abandonné. Son porte-parole a déclaré hier que le bref discours prononcé par le chef de l'Etat lors de son retour dans la capitale lundi soir, le communiqué conjoint publié à Changhai, l'ample couverture donnée à sa visite par la presse et le rapport qu'il en a fait hier aux dirigeants palementaires et à son cabinet avaient permis d'épuiser le sujet et d'informer le public américain aussi complètement que possible.

Dans "Trud", parue à Moscou hier, les commentateurs soviétiques A. Repin et B. Stolpovsky accusent Pékin de prendre part à "un dangereux complot avec les cercles dirigeants des USA". Pour "Trud" (Le travail) le voyage de Nixon n'est qu'un appât publicitaire pré-électoral. La revue centre sa présentation sur les conjurés de Pékin (Nixon et ses hôtes) jouant le sort des Nord-Vietnamiens.

Les leaders de Pékin "évitent ce qui pourrait sembler une critique des USA... Ils ont tenté de créer à leur propre sujet l'image favorable" qu'emporteraient ceux qui guident la politique étrangère de la plus grande puissance impérialiste.

Selon "Trud", Pékin a été incité à inviter les Américains parce que ces derniers confiaient de plus en plus de responsabilités aux Sud-Vietnamiens: "Le fait est que les Chinois comptent sur la politique américaine de dresser des Asiatiques contre d'autres Asiatiques pour servir leurs grands desseins". Il est notoire, commente "Trud", que Pékin n'ait pas élevé la voix contre les actes d'agression américains au Vietnam, au Laos et au Cambodge.

Pour la revue, il y a un lien entre le rapprochement sino-américain et l'accroissement des bombardements américains en Indochine. Au sujet du toast de Changhai où Nixon a souhaité la paix "à nos enfants", la publication soviétique a ce commentaire: "Les pirates américains ne véhiculent pas 'paix et harmonie' mais bien la mort et la destruction".

A Washington hier, on ne rapportait aucun commentaire officiel sur les textes parus dans "Trud".

Satisfait du résultat de sa tounée en République Populaire de Chine, M. Nixon a annoncé souriant aux sénateurs Mansfield et Scott que la Chine les invitait à une date qui leur conviendrait. Ainsi se concrétise l'espoir exprimé dans le communiqué sino-américain de multiplier les échanges à tous les niveaux entre la Chine et les Etats-Unis.

MM. Mansfield et Scott ont déjà visité la Chine, peu après la deuxième guerre mondiale et avant la prise du pouvoir par Mao. Le sénateur Scott a déjà publié un volume sur l'art chinois tandis que le professeur Mansfield enseignait l'histoire de l'Asie et de la Chine à l'université de Montana.

Les conversations avec les membres du Congrès qui ont bénéficié de cette rencontre de 90 minutes avec Nixon, hier, confirment que le président Nixon semble avoir recueilli un consentement quasi unanime sur l'ouverture à la Chine, pratiquement fermée à l'Amérique depuis la guerre de Corée.

Le sénateur Muskie a dit appuyer le retrait des forces américaines de Täiwan. Le représentant démocrate Carl Albert (Oklahoma) a déclaré que s'il ne faisait pas erreur en interprétant les paroles de Nixon "notre position sur Taiwan n'a pas été modifiée".

Le sénateur John Stennis (démocrate) qui a la réputation d'un faucon en politique étrangère, s'est aussi dit d'avis qu'il n'avait pas l'impression que les Etats-Unis abandonnaient Taiwan.

Un autre Dien Bien Phu ?

SAIGON (AFP et Reuter) – Le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu, a déclaré que les "communistes" pourraient lancer leur grande offensive dans la deuxième région militaire en juillet ou août prochains, au mome de la campagne électorale présidentielle aux Etats-Unis.

Le président s'adressait aux officiers supérieurs des première et deuxième régions militaires réunis au centre d'instruction de Duc My a Nha Trang, province cotière à 320 kilomètres au nord-est de Saïgon.

De son côté, le président Thieu a prédit que les forces communistes en Indochine s'efforceraient de réussir "une seconde victoire de Dien Bien Phu" afin de ruiner les chances de réélection du président Nixon en novembre, rapporte l'agence officielle de presse sud-vietnamienne.

C'est au cours d'une allocution dans un camp d'entraînement militaire près de Nha Trang que le président a fait allusion à la bataille de Dien Bien Phu qui, en 1954, fut décisive pour la guerre d'Indochine que les Français menaient alors contre le Viet Minh.

Le président Thieu, toujours selon l'agence, a affirmé que les communistes allaient faire tout ce qu'ils pourraient pour obtenir des atouts politiques grâce à des succès militaires cette année, "où alors ils ne les obtiendront jamais".

La DC et les élections italiennes

ROME (AFP) – La campagne électorale italienne s'est ouverte par un appel de l'épiscopat et par un autre des "comités civiques" en faveur de la démocratie-chrétienne.

Le conseil permanent de l'épiscopat italien dénonce d'abord, dans un communiqué, l'extension de l'agitation, le défi à l'autorité, l'insécurité du travailleur et le malaise économique et social, parallèlement aux progrès de la délinquance ou de la violence et à l'affaiblissement de la famille, minée par l'introduction du divorce.

"Les évêques espèrent, conclut le texte, que les catholiques sauront répondre unanimement à cet appel, avec une conscience éclairée et responsable, afin d'assurer cette liberté qui, quoi qu'on en dise, a permis d'abord la reconstruction de notre pays, puis sa reprise, et qui rend légitime aujourd'hui notre espérance de progrès et de paix".

Simultanément, les "comités civiques" de la démocratie-chrétienne, dénoncent l'immoralité, la paralysie des écoles et le chômage pour réclamer un ralliement massif à leur parti.

La démocratie-chrétienne est au pouvoir en Italie depuis 1948. Elle est restée le premier parti italien, lors des dernières élections générales en mai 1968, avec 12,400,000 électeurs et 265 sièges sur 630 à la chambre des députés. A la suite de la dernière crise gouvernementale, les électeurs seront appelés aux urnes les 7 et 8 mai prochains. La question, pour la D.C., sera de ne pas se laisser entamer sur sa gauche, sans se laisser affaiblir par un glissement à droite du corps électoral.

L'OPEP à Beyrouth

VIENNE (AFP) – Une réunion de pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'ouvrira le 8 mars à Beyrouth, apprend-on au secrétariat de l'OPEP à Vienne.

Cette conférence, indique-t-on à Vienne sera consacrée au problème de la participation financière des pays de l'OPEP au capital des compagnies pétrolières. Elle ferait suite à celle qui s'est tenue fin janvier à Genève. Les participants entendront un rapport sur cette question présenté par le représentant de l'Arabie Séoudite. Il est vraisemblable que seuls les six pays du golfe concernés, à savoir l'Abou Dhabi, l'Iran, l'Irak, le Koweit, Qatar et l'Arabie Séoudite, prendront part à la conférence de Beyrouth. Ces pays désirent obtenir une participation minimum de 20-0/0 dans les concessions pétrolières.

Écrouée six mois

BRUXELLES (AFP) – Marie-Louise Kwiatkowski, la jeune Allemande de 31 ans qui avait jeté de l'encre sur le premier ministre britannique, M. Edward Heath, lors de la signature de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun, le 22 janvier, a été condamnée par le tribunal correctionnel de Bruxelles à six mois de prison, dont trois mois avec sursis et 1,500 francs d'amende (165 Frs français). Elle était depuis en détention préventive.

Mujib à Moscou

NEW DELHI (AFP) – Le premier ministre du Bangla Desh, Cheikh Mujibur Rahman a quitté hier soir Dacca pour Moscou à bord d'un avion soviétique pour sa première visite en URSS, apprend-on à New Delhi. Le ministre des affaires étrangères, M. Abdus Samad Zad, qui accompagne Cheikh Mujibur avec 18 autres personnalités ainsi que Cheikh Kamal, le fils aîné du premier ministre, a déclaré avant le départ que le voyage de quatre jours que la délégation allait accomplir constitue "un pas significatif pour le développement des relations bilatérales".

Conférence d'hommes d'affaires

Les Américains tentent d'éviter une vague protectionniste européenne

PARIS (AFP) – M. Gaylord Freeman, président de la "First National Bank of Chicago", a donné hier devant la presse le coup d'envoi de la conférence d'hommes d'affaires américains et européens qui doit se tenir "à huis clos", à Versailles pendant trois jours à partir d'aujourd'hui, sur les problèmes monétaires et commerciaux et sur les investissements.

Cette conférence, organisée par la Chambre de commerce des Etats-Unis et l'Union des industries de la communauté européenne (UNICE), réunira près de cent hommes d'affaires des deux continents.

Pour M. Freeman, la représentation américaine sera la plus forte qui ait jamais participé à une telle réunion.

Exposant aux journalistes ce que seront les grandes lignes de son intervention devant la conférence, M. Freeman s'est montré beaucoup plus catégorique que ne l'avait été l'administration américaine dans ses demandes aux Européens. D'ailleurs, pour lui, au lieu de rechercher un réalignement monétaire, "il aurait été plus sage de donner la priorité à des arrangements commerciaux plus normaux, d'abord avec le Japon et ensuite avec l'Europe".

"Sans doute, a-t-il dit, le réalignement était précis, arithmétique, mais maintenant les Européens peuvent dire qu'en réévaluant, ils ont fait ce qu'ils devaient faire".

"Or, a-t-il ajouté, les négociations commerciales seront d'une importance capitale. Le dollar ne se rétablira pas, ne redeviendra pas convertible à la suite de ce seul réalignement monétaire".

M. Freeman n'a pas nié, loin de là, que les Etats-Unis aient fait des erreurs. Il a même chiffré à 68 milliards de dollars les capitaux à court terme que les Etats-Unis ont sécrété ces dernières années, mais il a annoncé aussi qu'il attaquerait vivement les hommes d'affaires européens sur la politique agricole communautaire et les préférences accordées par la C.E.E. aux pays associés.

Au point de vue de l'agriculture, M. Freeman, a déclaré que si l'Europe ne baissait pas ses barrières douanières, les risques "seraient sérieux" d'un repliement sur eux-mêmes des agriculteurs américains. Les syndicats demandent déjà des mesures protectionnistes, a-t-il dit. "Si l'agriculture faisait de même, il serait très difficile de résister à ses pressions".

Quant aux préférences tarifaires accordées aux pays associés à la C.E.E., elles sont, selon M. Freeman, "en complète violation des règles du G.A.T.T."; il estime d'ailleurs que si les Etats-Unis ripostaient en formant de leur côté un bloc tarifaire, il en résulterait des tensions, puis des antagonismes: "ce serait tragique". Comme serait tragique un complet désengagement américain de la défense du "monde libre". Et pourtant, il leur en coûte 14 milliards de dollars par an et c'est beaucoup trop. Aux Etats-Unis, les voix se font de plus en plus nombreuses pour demander ce désengagement.

M. Freeman en conclut: "il faut nous aider". "Le temps est révolu où nous aidions le reste du monde". Maintenant nous avons à nous préoccuper de notre propre situation".

Nixon ne voit pas de rôle utile de son pays en Ulster

WASHINGTON (AFP et Reuter) – Le gouvernement Nixon a réaffirmé hier que les Etats-Unis ne pouvaient, dans les circonstances présentes, jouer aucun rôle utile dans le conflit d'Irlande du Nord.

Dans une déposition devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, M. Martin Hillerand, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, a déclaré que tous les projets de résolution sur l'Irlande déposés au Congrès américain risquaient fort d'exacerber la situation plutôt que de contribuer à la résoudre.

Deposant la veille devant la même commission, le sénateur Edward Kennedy, qui a lui-même déposé un projet de résolution réclamant le retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord et la réunification des deux parties de l'île, avait reproché au gouvernement de n'avoir encore rien fait pour intervenir.

"Je crois que nous devrions nous abstenir de faire des déclarations qui pourraient donner naissance à des espoirs démesurés que nous n'avons pas le moyen de réaliser", a dit M. Hillenbrand en soulignant que la réconciliation des communautés irlandaises pourrait être retardée par "des déclarations à l'emporte pièce qui tendent à aiguiser les vieilles divisions plutôt qu'à les émousser".

Mécontents des prises de position du sénateur Edward Kennedy sur la situation en Irlande du Nord, plusieurs députés conservateurs et travaillistes ont déposé lundi à Londres, une motion demandant que la commission parlementaire britannique sur les relations raciales enquête sur les problèmes raciaux dans l'Etat du Massachussetts dont M. Edward Kennedy est le sénateur.

Edward Kennedy avait sévèrement critiqué lundi l'action du gouvernement conservateur et taxé la tragédie de Londonderry de "My Lai Britannique".

A New York aujourd'hui, on craint le début d'un boycott de tous les produits britanniques, à commencer par la bière. Les organisateurs de ce boycottage appartiennent à l'American Committee for Ulster Justice.

3e session de la conférence islamique

DJEDDAH (AFP) – La troisième conférence islamique des ministres des affaires étrangères s'est ouverte hier à Djeddah en présence de 210 délégués représentant 30 pays.

Plus de 150 journalistes suivront les travaux de cette conférence qui durera jusqu'à vendredi. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises pour protéger les délégations.

Aussitôt après le discours d'ouverture, prononcé par le chef de la délégation pakistanaise, la conférence a élu M. Omar Sakkae, ministre d'Etat séoudien pour les affaires étrangères, président de cette troisième session.

Les points suivants figurent à l'ordre du jour: 1)- derniers développements de la situation au Moyen-Orient. Appui matériel et moral des Etats participants au peuple de la Palestine dans la lutte de libération; 2)- Charte islamique; 3)- Budget 1972; 4)- Agence islamique internationale de presse; 5)- Organisation des centres culturels islamiques; 6)- Banque islamique internationale; 7)- Situation dans le sous-continent pakistano-indien; 8)- Date et lieu de la quatrième session.

Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Khalil Abouhamad, fera un exposé détaillé à ses homologues des opérations militaires menées par les forces israéliennes contre le Sud du Liban, au cours du dernier week-end.

Le roi Fayçal d'Arabie Séoudite a lancé un appel à l'unité et à la solidarité des pays musulmans en inaugurant la troisième session de cette conférence.

"Les ennemis de l'Islam veulent détruire la religion musulmane", a notamment déclaré le roi, citant à ce propos "le sionisme qui sème la destruction et la corruption afin de dominer le monde".

Evoquant les récents "événements du Liban", le roi Fayçal a ajouté: "Les Palestiniens sont en état de légitime défense. Ils sont victimes de l'agression et il est de notre devoir de nous ranger aux côtés de nos frères libanais et palestiniens. L'affaire nous concerne tous, Arabes et Musulmans, et les Arabes doivent être aux premiers rangs des combats en raison des liens qui les unissent aux Palestiniens".

ITT et les Républicains

NEW YORK (AFP) – Le grand conglomérat américain International Telephone and Telegraph s'est défendu hier d'avoir aidé à financer la prochaine convention républicaine en vue d'obtenir un règlement favorable des poursuites antitrust qu'avait entamées contre lui le département de la Justice.

Commentant la publication par le chroniqueur américain Jack Anderson d'un mémorandum attribué à une membre du personnel d'ITT à Washington, la société a publié une mise au point déclarant qu'"il n'y a eu aucune transaction d'aucune sorte pour régler le procès antitrust et il est injuste pour les personnes interessees de meme suggérer une telle possibilité". "L'accord a été réalisé avec le département de la Justice seulement après de dures négociations entre notre conseil légal et le ministre adjoint de la Justice de l'époque, M. Richard McLaren, et son équipe", ajoute-t-elle. L'accord, conclu en juillet dernier, prévoyait qu'ITT se désinvestirait de certaines filiales.

ITT reconnait que sa filiale hôtelière, le groupe Sheraton, a promis de contribuer 100.000 dollars au comité civique de la convention de San Diego mais affirme qu'il s'agissait d'un effort conjoint et non politique des habitants de San Diego.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

$50,000 pour "coincer" le père Philip Berrigan

HARRISBURG (Pennsylvanie) (AFP) – Témoin vedette au procès Berrigan, repris de justice, faussaire, etc, Boyd Douglas avait demandé 50.000 dollars – non imposables – au FBI en échange de ses informations qui ont conduit à l'inculpation du père Philip Berrigan et de six autres pacifistes.

Dans une lettre présentée hier au tribunal d'Harrisburg et adressée à un certain "Molly", Boyd Douglas réclame "5.000 dollars dans la première semaine de décembre et le reste au début du procès" et s'engage en échange à "aider le gouvernement à obtenir suffisamment de preuves pour poursuivre les personnes concernées."

Ce repris de justice de 31 ans, détenu au pénitencier de Lewisburg en même temps que le père Berrigan, avait obtenu de sortir de prison pour suivre des cours à l'université ce qui lui avait permis de servir de courrier entre le religieux et ses amis pacifistes de l'extérieur. C'est sur les copies de lettres transmises par lui qu'est basée l'accusation de complot en vue d'enlever M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, et de faire sauter les conduites de chauffage central de certains immeubles fédéraux de Washington.

Avec les 50.000 dollars qu'il réclamait au FBI, Boyd Douglas voulait "monter une petite entreprise ou continuer ses études au collège".

Sur Gibraltar

MADRID (AFP) – Sir Alec Douglas Home, secrétaire au Foreign Office, a réaffirmé hier soir que la Grande-Bretagne ne modifierait pas le statut de Gibraltar sans le consentement de ses habitants. Après deux jours d'entretiens à Madrid, il a constaté en outre que le moment n'était pas encore venu pour la Grande-Bretagne d'ouvrir avec l'Espagne des négociations sur l'avenir du rocher. Il a annoncé comme "possible" une visite à Londres en juillet prochain de son homologue espagnol, M. Gregorio Lopez Bravo.

Droits de l'homme

VINA DEL MAR (Chili) (AFP) – Six juristes, réunis au sein d'une commission spéciale ont commencé lundi à Vina del Mar leurs travaux en vue de l'établissement d'un rapport sur le respect des droits de l'homme en Amérique latine.

La réunion se poursuit jusqu'au 10 mars. Le rapport sera présenté à l'Organisation des Etats Américains (OEA) qui l'examinera au cours de sa prochaine réunion en juin à Washington.

Les Etats-Unis, le Chili, le Costa Rica, le Mexique, le Brésil et le Pérou sont représentés à la commission.

Révision des accords du Caire?

TEL AVIV (AFP) – Le gouvernement libanais aurait décidé de limiter l'action des "terroristes" sur son territoire et s'apprêteront de ce fait à apporter des modifications aux accords du Caire de 1969, indiquaient hier, les spécialistes des affaires arabes de la presse israélienne.

Les "terroristes", notent-ils, ont été complètement balayés des derniers sanctuaires qui leur restaient, après leur expulsion de Jordanie l'an dernier, et les forces régulières libanaises, reprenant le contrôle de ce secteur, ont traversé la rivière Hazhami vers l'est, pour la première fois depuis octobre 1968. On doit à présent s'attendre, indiquent les spécialistes des affaires arabes, que les terroristes cherchent à acquérir des bases en Syrie, mais le gouvernement de Damas n'est certainement pas décidé à les laisser bénéficier des mêmes avantages que leur avait octroyés le gouvernement de Beyrouth.

Les "terroristes", estiment-ils, vont donc faire preuve d'un regain d'activité politique, notamment au Caire, pour attirer sur eux l'attention de l'opinion publique et lui rappeler qu'ils sont les "légitimes représentants" des Palestiniens de Jordanie et de Cisjordanie.

Le gouvernement militaire de Gaza passe aujourd'hui sous la tutelle du commandement des forces israéliennes en Cisjordanie occupée, conformément à une décision du chef de l'état-major, c'est ce que de l'état-major, c'est ce qu'a annoncé hier un porte-parole militaire. Depuis la guerre des "six" jours, l'administration de ce territoire était du ressort du commandement du secteur sud (Sinaï).

Pour les observateurs israéliens, la suppression quasi-totale de l'activité des fédayine à Gaza explique ce transfert de responsabilités d'un secteur à un autre, de moindre importance.

Pologne-Cuba

VARSOVIE (AFP) – Un protocole économique polono-cubain a été signé lundi à Varsovie, annonce l'agence PAP.

Il porte sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'industrie du sucre, de la pêche et du développement scientifique. La Pologne apportera d'autre part son aide à Cuba en matière de construction navale.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITÉE (LE DEVOIR)

434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127

Afin de pouvoir mettre à jour nos régistres, nous prions tous les actionnaires qui auraient déménagé de nous faire connaître leur nouvelle adresse.

Certificat No. . . . . .

NOM . . . . . .

Adresse antérieure . . . . . .

. . . . . .

Nouvelle adresse . . . . . .

. . . . . .

NOM . . . . . .

CANADIANA

Catalogue adressé sur demande

JEAN GAGNON

28 rue des Jardins C.P. 653 H.V. Qué.

Bishop's University
Lennoxville, Qué.

NOUVELLES BOURSES D'ÉTUDES

Grâce à un fonds spécial, l'Université Bishop's dispose de 20 nouvelles bourses d'études de trois ans de $1,500 chacune, qui seront accordées au mérite ($500 par année, renouvelables). Elles sont offertes aux étudiants qualifiés désirant s'inscrire à l'Université Bishop's, à compter de l'année universitaire 1972-73. Bishop's est une institution universitaire à caractère essentiellement résidentiel.

Les jeunes gens et jeunes filles se portant candidats à ces bourses s'informent des normes d'admissibilité ainsi que du programme des études offert et des grades conférés par l'Université en écrivant comme suit:

Le régistraire
Bishop's University
Lennoxville (Qué.)

Règlement No 7

Sept enseignantes dénoncent les effets néfastes des 250 minutes supplémentaires

par Gérald LeBlanc

Sept enseignantes de l'est de Montréal ont profité hier de leur période de lunch pour venir faire part aux journalistes des "effets néfastes" des 250 minutes ajoutées à l'horaire hebdomadaire de leurs élèves de 1ère, 2ème et 3ème années.

En vertu du reglement no 7, qui est entré en vigueur en septembre 1971 et qui préconise une intégration des activités para-scolaires à l'horaire de l'étudiant, les écoliers du premier cycle de l'élémentaire (1ère, 2ème et 3ème années) ont vu leur semaine de travail passée de 1250 à 1500 minutes.

Membres de l'Association des enseignants de Le Royer, les enseignantes rencontrées hier dénoncent cet accroissement dans l'horaire des étudiants sous plusieurs aspects. Elles accusent d'abord le ministère de l'éducation de n'avoir pas tenu compte de ses propres principes qui demandent une évolution graduelle dans l'horaire des étudiants. Or, avec le règlement no 7, l'horaire des écoliers double de la maternelle (750 minutes) à la 1ere annee (1500 minutes.

On accuse également le ministère d'avoir fait fi des recommandations des enseignants qui s'etaient prononcés unanimement contre cette augmentation lors de la consultation faite au moment de la préparation du règlement no 7.

Parmi les effets néfastes remarques, les enseignantes ont mentionne un taux d'absence inusité (surtout le vendredi), une plus grande fatigue chez les enfants et, en conséquence, plus de problèmes de discipline et moins d'intérêt dans les classes.

Les enseignantes soutiennent également qu'on a implanté ce nouveau règlement sans se soucier des possibilités qu'ont les enseignants d'en réaliser les objectifs, à savoir l'intégration des activités parascolaires (détente, arts plastiques, expression corporelle, etc...) au programme de l'étudiant.

Ce manque de préparation a eu pour effet que dans plusieurs écoles, on continue de faire ce qu'on faisait auparavant, mais on le fait plus longtemps, c'est-à-dire 50 minutes de plus par jour ou 250 minutes par semaine. Cette augmentation constitue en fait une journée de classe de plus par semaine.

En plus de se voir imposer un surplus de 50 minutes par jour, les enseignants doivent créer de toute pièce et souvent sans matériel adéquat des activités susceptibles d'intéresser les étudiants. Les enseignantes du 1er cycle à l'élémentaire considèrent que leur horaire était déjà bien chargé puisque leurs écoliers sont avec eux du matin au soir et nécessitent toutes sortes de soins, à partir de l'habillage et du déshabillage jusqu'à l'extraction des dents.

Ce n'est pas non plus n'importe quel enseignant qui peut, selon elles, s'improviser animateur d'activités culturelles, musicales et sportives. En plus de réclamer l'abolition des 250 minutes supplémentaires, les enseignantes demandent la présence de spécialistes si l'on veut instaurer des activités intéressantes dans les écoles élémentaires.

D'après les dépenses permises par le ministère, les commissions scolaires ne peuvent se permettre l'emploi de spécialistes à l'élémentaire. A moins, bien entendu, que ce soit une commission scolaire où les parents peuvent défrayer les coûts supplémentaires encourus à cause de dépenses inadmissibles selon les normes du ministère.

C'est ainsi par exemple qu'à l'école Saint-Clément, 450 Laird, à ville Mont-Royal, on compte 10 spécialistes sur les 30 enseignants de cette école. Dans la plupart des écoles de l'Ile de Montréal, les enseignants se comptent chanceux s'ils ont un spécialiste à temps plein pour un école comme celle de Saint-Clément.

Les "thanatologues" veulent être reconnus par le bill 250

Les "thanatologues" désirent être reconnus par le projet de loi 250 sur les professions. Qui sont-ils? Que font-ils? Ce sont les 525 embaumeurs du Québec qui refusent de porter désormais le nom de croque-mort ou d'embaumeur et optant pour celui de "thanatologue" qui vient du mot grec Thanatos, dieu de la mort.

En 1961, les directeurs de funérailles et embaumeurs du Québec étaient constitués en corporation ce qui leur permettait de former et d'organiser un collège et de fournir à la population des gens compétents et consciencieux dans l'embaumement et les funérailles. Aujourd'hui 450 des 525 embaumeurs du Québec font partie de cette corporation qui veut maintenant recevoir un statut officiel de Corporation professionnelle au même titre que les 34 autres reconnues par le projet de loi 250 dont la Commission parlementaire commence, aujourd'hui à Québec, l'étude.

Il est urgent, dit le mémoire présenté par les thanatologues que les services funéraires, méthodes d'embaumement et autres services connexes soient uniformisés à travers tout le Québec. Cela est déjà fait dans plusieurs provinces canadiennes, notamment l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta et la Saskatchewan.

L'Ecole de thanatologie fondée par la Corporation dispense actuellement un cours de deux ans aux futurs thanatologues. L'absence d'une reconnaissance officielle entraîna différents abus, a noté le président de la Corporation, M. Raymond Bissonnette, en présentant à la presse une copie du mémoire envoyé à Québec.

Sans compter des abus sur le plan financier - on critique depuis longtemps les écarts de coûts et les prix trop élevés de certains thanathogues - il y a de nombreux problèmes non solutionnés: par exemple, le transport des cadavres à l'extérieur du Québec, l'enregistrement démographique, la dépolitisation des morgues, etc.

Avec le projet de loi 250, dit le mémoire qui présente également une annexe permettant de juger des problèmes réels des thanatologues, plusieurs questions épineuses pourraient être réglées et le public n'en serait que mieux protégé.

Dans les écoles normales d'Ontario le nombre d'élèves a baissé de 44%

TORONTO (PC) – Le nombre des étudiants dans les écoles normales de l'Ontario est tombé de 44 pour cent. cette année, soit de 7,570 à 4,350, a fait savoir le ministère provincial de l'éducation. Pour leur part, les directeurs des écoles normales justifient cette chute par les exigences plus sévères posées aux candidats et le nombre restreint des emplois en perspective.

Il est vrai que le nombre d'emplois pour les enseignants diminue, ont admis les responsables de l'éducation. Pour la première fois, en 27 ans, le nombre des admissions dans les écoles élémentaires publiques et séparées a diminué cette année.

Ce nombre a été inférieur de 8,579 élèves, cette année, et le ministère de l'éducation a prédit une autre chute de 49,169 élèves, en 1972-1973, alors que le nombre des enfants fréquentant les écoles primaires sera de 1,407,360.

Toutefois, comme l'a souligné M. H. A. Blanchard, directeur-adjoint de la formation des enseignants, au ministère de l'éducation a précisé au cours d'une interview que, tous les ans, il y avait plus d'enseignants démissionnaires que de finissants des écoles normales. Selon lui, cet ecart devrait être encore plus considérable, cette année.

Il a rappelé qu'un nouveau régime de retraite permettait aux enseignants de se retirer quand leur âge ajouté à leurs années de service donnait un total de 90. Ceci permet facilement aux enseignants de se retirer à 55 ans.

De Gaulle a-t-il dit mes ou nos basques?

PARIS (AFP) – L'un des textes les plus surprenants écrits par le général de Gaulle sera mis en vente vendredi à Paris, à l'hôtel Drouvot.

Il s'agit d'une lettre adressée le 20 juin 1929 par celui qui était alors le commandant Charles de Gaulle à son ami le colonel Lucien Nachin et don un mot illisible est un sujet de controverse. Evoquant un article qu'il venait de faire paraître, de Gaule écrit: "Ah! Tout l'amertume qu'il v a de nos jours à porter le harnais. Il le faut pourtant. Dans quelques années, on s'accrochera à (là se trouve le mot indéchiffrable: nos ou mes? basques pour sauver la patrie!"

Le texte de cette lettre a été publié pour la première fois par l'écrivain Raymond Tournoux dans son "Pétain et de Gaulle". Cet auteur comme la plupart des biographes ou mémorialistes du général donne la transcription suivante de cette phrase: "..... on s'accrochera à mes basques". En revanche, le journaliste Jean Lacouture dans son "de Gaulle", estime qu'une lecture attentive du texte incite plutôt à lire "nos" au lieu de "mes". Dans ce cas le texte ne ferait pas allusion à la mission et au destin du général de Gaulle mais signifierait simplement que la patrie fera appel un jour aux militaires.

La tragédie de Man: 67 morts

MAN, Virginie occidentale (PA) – Dan les 16 localités minières des Appalaches dévastées samedi par les pluies torrentielles, les services de secours ont commencé hier à s'occuper de loger les milliers de personnes restées sans abri.

Plusieurs personnes sont encore portées manquantes et le bilan des morts s'élève déjà à 67. Plus de 4,000 personnes sont sans abri dans cette région, où les torrents formés par les pluies diluviennes ont emporté, samedi, le crassier qui servait de digue.

Les représentants du gouvernement fédéral dépêchés sur les lieux, ainsi que les responsables des services de secours, ont déblavé lundi soir la bibliothèque publique de la région pour y installer leur permanence.

Dans l'après-midi de lundi, l'administration fédérale du logement commençait à recevoir les demandes urgentes de logement.

A l'aide de bull-dozers et d'un équipement lourd, les hommes de la garde nationale continuent de fouiller les ruines, à la recherche de cadavres et de survivants.

Mme Vanier va rejoindre à Paris son fils Jean

A l'âge de 73 ans, Mme Pauline Vanier, veuve du gouverneur – général Georges Vanier, a décidé mardi de renoncer à la vie rangée et confortable qu'elle mène, pour aller rejoindre, en banlieue de Paris, son fils Jean qui s'occupe des retardés mentaux.

"Il se peut que je revienne, il se peut que non" a dit Mme Vanier aux journalistes avant son départ.

Au cours des derniers mois, des livres et des documents appartenant à son défunt mari avaient été vendus à différentes enchères, en vue probablement de cette décision. Mme Vanier a déclaré qu'elle espérait quitter le Canada sans publicité.

Il n'y a rien de dramatique, dit-elle en substance. Je n'ai fait que me débarrasser de quelques objets de luxe dont je n'ai pas besoin, avec la permission de mes enfants et pour consacrer cet argent à aider les pauvres en général et l'oeuvre de mon fils en France, en Angleterre, en Inde et au Canada.

Je ne vends pas ma maison, ni mes meubles.

Trois des cinq enfants de Mme Vanier se trouvent à l'étranger. Jean, ainsi que Bernard et sa famille, se trouvent en France; sa fille Thérèse est médecin en Angleterre.

Des amis de Mme Vanier rapportent qu'elle a été grandement influencée par l'oeuvre pionnière de Jean et qu'elle aurait dit: "C'est une lourde responsabilité d'être la mère de Jean Vanier."

La philosophie de Jean est caractérisée par sa critique de ce qu'il appelle le "christianisme de velours".

L'ère des oeuvres de bienfaisance qui organisent des kermesses et des ventes au profit des pauvres est révolue, écrit-il en substance dans son livre intitulé: "Ma faiblesse c'est ma force". Le don de soi, écrit-il aussi, ne peut plus se limiter à donner de son temps libre. Il doit être plus profond, plus personnel.

Mme Vanier préside aux destinées de l'Institut Vanier pour la famille, à la fondation duquel elle a contribué. Elle en est, en outre, à son deuxième mandat de chancelier de l'Université d'Ottawa. Elle a dit qu'elle entendait conserver ces fonctions, tant qu'elle n'aura pas pris de décision finale quant à l'avenir.

L'Arche, la communauté fondée près de Paris par son fils Jean, comporte huit résidences, et plusieurs ateliers pour 200 personnes, en majorité des adultes.

Un projet similaire, connu sous le nom de Daybreak, a été créé à Richmond Hill, en banlieue de Toronto.

Menus travaux pour personnes âgées

Avez-vous été mis à la retraite prématurément? Cherchez-vous un travail à temps partiel pour occuper vos loisirs?

Job-Aide, un organisme sans but lucratif, fondé grâce à une subvention fédérale dans le cadre du programme Initiatives locales, offre aux personnes âgées des avantages pour trouver du travail à temps partiel, ou des emplois temporaires.

Il s'agit d'un service communautaire qui répond tout aussi bien aux besoins des personnes âgées désirant travailler légèrement que des employeurs cherchant un personnel qualifié, responsable, mais âgé, désireux de travailler à temps partiel.

Job-Aide possède un fichier d'hommes et de femmes de confiance, pour tous les travaux pour lesquels il est difficile de trouver un employe. Y a-t-il une chaise, une table, un placard ayant besoin de réparation? Avez-vous besoin d'aide un jour de corvée? Job-Aide a des hommes adroits et des menuisiers prêts à servir, ainsi que des comptables et des teneurs de livres, des ménagères, cuisinières, instituteurs, tailleurs, barbiers, horlogers à leur retraite qui ne demandent pas mieux qu'à exécuter des petits travaux à temps partiel.

On peut rejoindre ce service en téléphonant à 731-3503.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

"Perspectives internationales" remplace "Affaires extérieures"

OTTAWA – Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Charp, a annoncé la parution de la nouvelle publication du ministère des affaires extérieures intitulée "Perspectives internationales". Ce magazine paraîtra dans les deux langues tous les deux mois et remplacera le bulletin mensuel "Affaires extérieures".

Dans l'avant-propos du premier numéro de la revue M. Sharp écrit:

"Le ministère envisageait depuis quelque temps déjà de remplacer son bulletin mensuel "affaires extérieures". Voici donc "Perspectives internationales".

Cette publication ne sera pas seulement nouvelle d'apparence et de présentation. Certes "Perspectives internationales" continuera d'assumer en partie un rôle d'information à l'instar de son prédécesseur "affaires extérieures", mais le lecteur trouvera également dans la revue des contributions d'auteurs qui ne sont pas membres du ministère des affaires extérieures et qui expriment leur avis à titre personnel sur des questions de politique étrangère canadienne et d'actualité internationale pouvant intéresser les Canadiens.

Les lecteurs sont invités à soumettre leurs commentaires et leurs critiques à la rédaction de la revue. "J'espère qu'en en publiant une sélection de temps à autre, la revue leur offrira ainsi un éventail d'opinions aussi large que possible, a signalé M. Sharp.

"Perspectives internationales" paraîtra une fois tous les deux mois et tentera, dans la mesure du possible, de traiter de sujets d'actualité. Elle ne devrait pas par conséquent faire concurrence aux revues savantes publiées par certaines universités ou par l'Institut canadien des affaires internationales.

"Perspectives internationales" se situe cependant au niveau de l'expérience avec tous les risques que cela comporte. Il reste à prouver qu'il est possible de combiner, dans une publication, l'expression d'opinions officielles et indépendantes avec les commentaires et critiques d'un public intéressé, comparant et mettant en opposition les vues des praticiens et des théoriciens des affaires internationales."

Les corédacteurs de ce magazine sont MM. Murray Goldblatt, autrefois chef du bureau d'Ottawa, du Globe and Mail de Toronto et Pierre Ducharme, un agent de ce ministère.

Ils sont assistés d'un comité éditorial dont le président est M. L.D. Stephens, directeur général du Bureau des affaires publiques de ce ministère.

Le premier numéro compte 40 pages et traite de l'entrée de la Chine aux Nations unies, de la politique étrangères chinoise des expériences nucléaires.

le monde du travail

Manifestation des physiothérapeutes

Cet après-midi à 16h30, les physiothérapeutes, ergothérapeutes et diététistes des hôpitaux de Montréal manifesteront devant l'édifice des affaires sociales, angle Saint-Denis et Rosemont afin d'appuyer leurs revendications salariales pour la période antérieure au premier juillet 1971. Ces trois groupes de professionnels, dont les syndicats n'étaient pas formés au cours de la ronde de négociations de 1968 dans la fonction publique, cherchent à hausser le niveau de leurs échelles salariales avant d'aborder les pourparlers de cette année pour une nouvelles convention collective.

Sécurité et décret de la construction

Le ministre québécois du travail, M. Jean Cournoyer, ayant annoncé il y a quelques jours que les inspecteurs de la Commission de l'industrie de la construction (CIC) veilleront désormais à la sécurité sur les chantiers, le Syndicat de la construction de Montréal (CSN), qui mène campagne là-dessus, a dit espérer que cette nouvelle responsabilité n'empêchera pas ces inspecteurs de remplir leur rôle premier: assurer le respect du décret de la construction. Le syndicat affirme dans un communiqué, que les travailleurs nourissent déjà de nombreux griefs envers la commission qui "ne réussit même pas, bien souvent, à faire appliquer les taux de salaires prévus au décret." Quant à la sécurité sur les chantiers, le syndicat réclame à ce sujet une politique globale qui suppose des réformes juridiques, politiques, administratives et budgétaires. Cette politique doit pourvoir, soutient-il, à une éducation efficace, à une inspection adequate et à une répression proportionnelle à la négligence des entrepreneurs.

Les syndiqués et la pollution

OTTAWA (Le Devoir) – Selon une enquête menée par le Congrès du travail du Canada (CTC), auprès de ses dix fédérations provinciales et de ses 120 conseils régionaux du travail, les syndiqués consacrent leurs principales activités sociales au problème de la pollution (75%), aux groupements de citoyens (71%), aux affaires du consommateur (66%), à la protection de la santé (50%) et aux droits de l'homme (44%).

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES
Loyola Collège
SAVIEZ-VOUS?
qu'en trois ans vous pouvez obtenir un B.A. avec spécialisation en français au Département d'Études française du Loyola Collège:
"B.A. Major": 7 cours obligatoires de français et 8 autres cours au choix
"B.A. Honours": 9 cours obligatoires de français et 6 autres cours au choix
Le B.A. de Loyola donne accès au niveau de la maîtrise dans la plupart des universités.
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du "Registrar" ou à celui du Département d'Études Françaises (482-0320)

"LE SECOND ESPACE"

LA LIBERTE
Il n'existe pas un seul mode de rencontre au monde qui apporte une liberté comparable à celle que révèle le "second espace".
La liberté de bien-choisir d'abord, parce qu'elle multiplie jusqu'à l'infini les possibilités de choix.
La liberté de décider en connaissance de cause, parce qu'elle permet de connaitre l'Autre comme soi-même et d'être conscient des écueils probables et des chances de réussite du couple.
La liberté plus subtile qui s'appelle "l'indépendance réelle" à l'égard de tous: famille, amis, travail, etc ...
Le "second espace" pour les amoureux de la liberté: la voie royale désormais ouverte à la recherche de l'autre, la réunion de toutes les conditions favorables à l'éclosion d'un amour authentique.
ION INTERNATIONAL
MONTRÉAL-BRUXELLES-GENEVE-GRENOBLE-MEXICO-PARIS-TEHERAN
ION CANADA : 321 ave. Querbes, Montréal-153, P.Q.
Tél.: 277-6084
Veuillez m'envoyer, gratuitement, sans aucun engagement de ma part, votre documentation complète.
NOM . . . . .
PRÉNOM . . . . .
ADRESSE . . . . .
VILLE . . . . . ZONE . . AGE (D-17)

Toute la Ville en Parle!
Vous pouvez vous régaler le midi
The Irish Lancer
BUFFET CHAUD et FROID
"FAITES LE VOUS MÊME"
sans amincir votre porte-monnaie $1.24
"Tous les plats chauds et Toutes les salades que vous pourrez préparer"
Du lundi au vendredi de midi à 3 hres
Hôtel de LaSalle
1240 DRUMMOND ST. – 866-6492

COLLÈGE ST-ANDRÉ
(St-Césaire)
route Montréal-Sherbrooke
à 30 minutes de Montréal
Dirigé par les frères de Ste-Croix: pensionnat, externat, cours secondaire I et II - Examen d'admission à 1h. 30 p.m. samedi le 4 mars.
Pour renseignements
Bureau des admissions
COLLÈGE ST-ANDRÉ
1390, Notre-Dame, St-Césaire
Comté Rouville, 469-2601 - 2466

LANGUES DU MONDE
ESPAGNOL
7 SEMAINES DE COURS COMMENÇANT LE 18 MARS
MÉTHODE AUDIO-VISUELLE
42 heures -- seulement $63.00
TESTS D'APTITUDE GRATUITS
Chaque jeudi soir du 2 au 16 mars 5 à 7 P.M.
APPRENEZ UNE AUTRE LANGUE
DÉBUTANTS ET INTERMÉDIAIRES
Les Lundi et Mercredi soirs (6-9)
Les samedi matins (9-3)
Pour RENDEZ-VOUS et RENSEIGNEMENTS Appelez Maintenant à
YMCA de MONTRÉAL
Succursale Centreville
1441 Drummond (près Métro Peel)
849-5331 Poste 723

Tel qu'annoncé à la TV

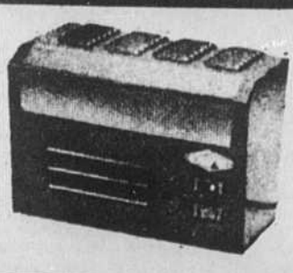

INDISPENSABLE
COMBATTRE LA POLLUTION C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ
1- UNE FOIS POUR TOUTES, RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE MAISON AVEC LE PURIFICATEUR D'AIR ERZON.
2- LE SEUL PURIFICATEUR D'AIR AVEC LAMPE À MERCURE GENERAL ELECTRIC
3- AVANT D'ACHETER UNE IMITATION DE PURIFICATEUR, CONSULTEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ERZON, RECONNU PAR DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS.
ERZON ÉLIMINE
• Toutes senteurs • Fumée (cigares, cigarettes) • Odeurs (cuisine) • Humidité • Poussière
• Pas plus gros q'un radio • Aucun produit à ajouter • Aucune installation • Moins de 5¢ par semaine • Satisfaction garantie
DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT
ERZON - Siège social : 692 ouest, Jean-Talon, Montréal
DISTRIBUTEURS ERZON
POUR VILLE DE QUÉBEC ET ENVIRONS : 529-3385
POUR TROIS-RIVIÈRES : 979 RUE STE-URSULE, TÉL. : 375-0542
POUR L'ASSOMPTION ET ENVIRONS : 837-4224
POUR DRUMMONDVILLE, Studio Drummond, Place Drummond, 472-4888
Sans obligation de votre part postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.
Nom . . . . .
Adresse . . . . .
Ville . . . . . Tél. : . . . . .
L.D.

Le plaquage de l'aluminium sur l'acier: un nouveau procédé mis au point à McGill

par Gilles Provost

Deux chercheurs de l'université McGill viennent de mettre au point un nouveau procédé économique et "sécuritaire" pour réaliser un électro-plaquage d'aluminium sur de l'acier, vient d'annoncer le "McGill Reporter". Les propriétés très différentes de ces deux métaux donnent à un tel alliage de nombreuses possibilités d'utilisation mais il était jusqu'à maintenant très difficile à réaliser.

Cette réussite fait suite à trois ans de travaux menés à McGill par M. William Davenport, professeur de génie métallurgique et M. Guido Capuano, professeur de chimie à l'université du Québec à Montréal.

Le nouveau procédé utilise évidemment l'électricité pour amener l'aluminium à se déposer à la surface de l'acier. Jusqu'à maintenant, il fallait aussi des solvants et des réactifs très inflammables et toxiques et donc dangereux. Au contraire, la nouvelle méthode utilise un mélange de toluène et d'éthylbenzène, produits à la fois peu dangereux et économiques.

Contrairement à l'acier, l'aluminium ne rouille et ne s'oxyde pas. Léger et malléable, il conduit aussi très bien la chaleur ou l'électricité. Le fer n'a pas ces avantages mais il est beaucoup plus résistant. Déjà, on utilise un tel plaquage pour certaines parties des avions modernes et des fusées.

Selon M. Davenport, un tel alliage pourra dorénavant être utilisé pour les silencieux d'automobiles, certains éléments qui entrent dans la fabrication des caméras ou encore pour des boîtes de conserves. Cet alliage aurait en effet l'avantage de ne pas être attaqué par le contenu de la boîte, comme cela se produit parfois. L'aluminium peut aussi être teint de plusieurs couleurs.

Ce procédé devrait être grandement utilisé dans l'industrie, a expliqué aussi M. Davenport. Déjà, plusieurs compagnies auraient demandé de plus amples informations sur cette technique.

La race humaine vieille de 4 millions d'années?

LONDRES (CP) – L'espèce humaine serait vieille d'au moins quatre millions d'années et non de deux comme on le croyait jusqu'à maintenant. En effet, dans un article récent de la revue scientifique anglaise Nature, le paléontologue Richard Leakey annonce la découverte de deux machoires, qui semblent humaines mais vieilles de 4 millions d'années, près du lac Rudolf, au Kenya.

M. Richard Leakey, directeur du musée national du Kenya, est le fils de M. Louis Leakey qui avait découvert un grand nombre de fossiles sur le continent africain. M. Leakey (père) avait été un des explorateurs du site d'Olduvai, en Tanzanie, où l'on avait trouvé des restes d'un être présumément humain et vieux de 2 millions d'années.

Les fouilles menées près du lac Rudolf n'ont débuté qu'il y a environ cinq ans après que M. Leakey (fils) et ses associés se soient mis résolument à la recherche d'un site qui permettrait de remonter facilement à plus de 2 millions d'années dans le passé.

Le lac Rudolf semble avoir été formé par une rivière primitive qui fut brusquement obstruée par une coulée de lave. Les rives actuelles du lac ont été formées à la suite de l'accumulation de sédiments pendant 12 millions d'années. Ces sédiments se seraient déposés rapidement et uniformément, ce qui rendrait facile l'estimation de leur âge.

Les éléments retrouvés l'été dernier comprennent huit mâchoires inférieures de créatures semblables à l'homme. Six d'entre elles semble appartenir à la famille des australopithecinés, groupe d'animaux qui auraient été les ancêtres immédiats des premiers membres véritables de la race humaine.

Ce sont les deux autres mâchoires qui ont provoqué une grande surprise chez les chercheurs: elles sont nettement plus "modernes", leur forme est plus délicate, les dents sont différentes, et on remarque même un début de menton. Selon M. Richard Leakey, ce pourraient bien être là les restes des plus anciens êtres humains découverts jusqu'à maintenant.

Les hommes de science étudient présentement des outils récemment exhumés dans la région du lac Rudolf et vieux d'environ 2.6 millions d'années. Ces outils seraient bien plus évolués que ceux découverts il y a quelques années dans la gorge d'Olduvai et vieux de 1.75 million d'années. Ils sont faits d'éclats de quartz façonnés en diverses formes.

sciences et techniques

(AP) – Deux hommes de science viennent de confirmer expérimentalement la relativité du temps prédite par la théorie d'Albert Einstein. Pour ce faire, ils ont accompli deux fois le tour du monde en moins de 80 heures, d'abord vers l'est puis vers l'ouest. A chaque voyage, ils transportaient des horloges atomiques de très grande précision, rapporte l'Associated Press.

Comme prévu dans la théorie, ces horloges n'indiquaient plus, après coup, la même heure que les horloges qui étaient restées à terre. Lors du voyage vers l'ouest, le temps "s'est étiré" et les horloges atomiques ont pu prendre une avance de 275 milliardièmes de seconde. Lors du voyage vers l'est, au contraire, le temps s'est rétréci et on a enregistré un retard de 40 milliardièmes de seconde.

Selon la théorie d'Einstein, le temps que mesure une horloge ne sera pas le même si elle se déplace ou si elle est immobile. Le temps varie selon la vitesse à laquelle se déplace l'horloge (et son observateur) par rapport à l'univers, au soleil ou à la terre. En somme, à moins de se déplacer de la même façon, deux observateurs ne peuvent avoir la même notion du temps.

La relativité du temps avait déjà été constatée auparavant mais jamais à l'aide d'horloges physiques. Par exemple, on avait déjà constaté que certaines particules atomiques à vie très courte parviennent à la terre alors qu'elles auraient dû disparaître avant de parvenir jusqu'à nous. En fait, la vitesse de leur déplacement est telle que le temps évolue plus rapidement pour elles. Elles ont alors le temps de nous parvenir.

L'expérience menée par les deux chercheurs américains avait aussi un but plus terre-à-terre: leur recherche de $80,000 financée par la marine américaine visait à voir comment les horloges atomiques se comportaient pendant les voyages. Par exemple, on voulait savoir si les horloges transportées dans les bases militaires américaines à l'étranger après avoir été synchronisées au départ restaient encore fiables.

Maintenant qu'on sait dans quelle mesure ces déplacements "dérèglent" les horloges, il devient possible de faire les ajustements nécessaires.

•

Une mission scientifique canadienne de 13 membres est arrivée à Paris jeudi dernier pour une visite d'une semaine, Présidée par M. J. H. Chapman, sous-ministre à la recherche du ministère des communications, la mission est composée de deux équipes différentes. L'une étudiera les problèmes de la propulsion ionique, les générateurs solaires et la stabilisation des engins spatiaux. L'autre s'intéressera plutôt à la télé-informatique et à la planification des réseaux de communication.

•

PARIS (AFP) – On estime qu'au moins une dizaine de grands télescopes seront construits un peu partout dans le monde d'ici 1980 pour accélérer l'établissement d'une grande carte du ciel. Le plus grand de ces appareils sera soviétique: construit dans les monts du Caucase, il aura 19 pieds d'ouverture. Les Américains, eux, en ont deux de près de 13 pieds en chantier au Chili et en Arizona. D'autre part, la France en construira un de 11,5 pieds au sommet d'un volcan sur l'île d'Hawaii et six autres pays européens en construisent un semblable au Chili.

les MOTS CROISÉS du Devoir

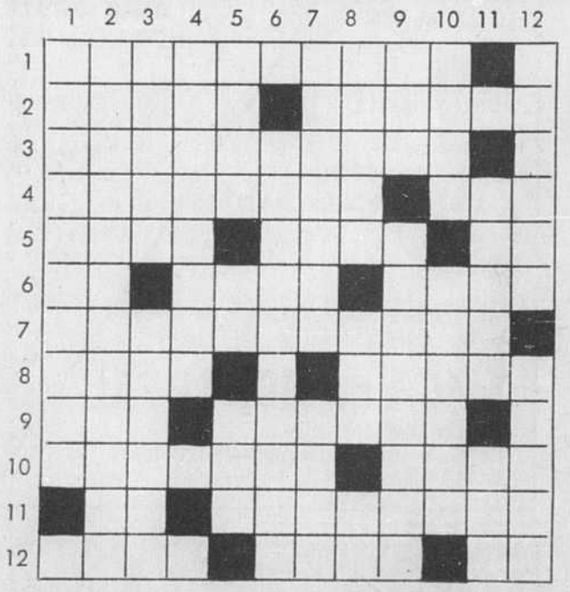

Horizontalement

1–Médicament solide à base de sucre.
2–Habitation des Esquimaux. – Apprend par coeur.
3–Principe fondamental de la sculpture archaïque.
4–Meuble pour s'asseoir. – A nous.
5–Attacher. – Combat entre deux adversaires. – Béryllium.
6–Dans. – Titre des descendants de Mahomet. – Substance concentrée dans l'urine.
7–Manque d'entente. (plur.)
8–Dieu de l'Amour. – Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants.
9–Grand fleuve d'Afrique. – Acte généralement dressé par un huissier, à la requête du porteur d'un effet de commerce, faute de paiement à l'échéance.
10–Mesurais avec la toise. – Nom donné parfois à l'aurochs.
11–Notre-Dame. – Donnent le lustre à une étoffe.
12–Utiliser. – Changeas de poil, en parlant de certains animaux. – Sélénium.

Verticalement

1–Bruit fait en sifflant.
2–Répandrions du grain pour les oiseaux d'élevage.
3–Fixe avec des clous. – Ferme, capable de résister.
4–Certaine étendue de pays (plur.)
5–Personne qui reçoit ou qui donne l'hospitalité. – Manganèse. – Pieu aiguisé à un bout.
6–Salle pour l'audition d'une oeuvre musicale.
7–Art de relier les livres. – Qui a de gros os.
8–Qui rend service. – Propre. – A toi.
9–État physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. – Personnes qui pratiquent la lutte.
10–Paradis terrestre. – Du XVième au XVIIième siecle, cavalier allemand mercenaire au service de la France.
11–Qui est affecté d'obésité. – Avec les autres.
12–Correction appliquée sur les fesses. – Résultat de la soustraction.

Solution d'hier

Dans notre domaine ce n'est pas "combien" qui compte mais "comment."
Alors voici:

De par le monde, Hertz loue 6 millions de voitures par an.

Une à la fois.

Hertz doit sa réussite à son efficacité, à sa façon de faire de chaque client un cas unique.

Et alors, Hertz parvient à vous donner un service plus personnel et plus rapide: à voir à ce que ce soit votre voiture qui vous attende et non le contraire; à ce que cette voiture, propre et bien vérifiée, soit celle qui fera votre bonheur.

Mais cette réussite nous permet de vous offrir le choix le plus complet de voitures Ford et d'autres marques prestigieuses ou de solides camions. Un choix qui s'étale de la petite Pinto à la spacieuse familiale en passant par la Galaxie, ou de la populaire Torino à la puissante Mustang sans mentionner les LTD ou les Marquis, par exemple. Et en même temps, le service de location le mieux organisé, avec des comptoirs partout dans le monde – tous reliés par un service gratuit de réservations garanties.

Appelez Hertz, l'inventeur du système de location de voitures qui les loue encore une à la fois.

Hertz ®

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mercredi 1er mars 1972

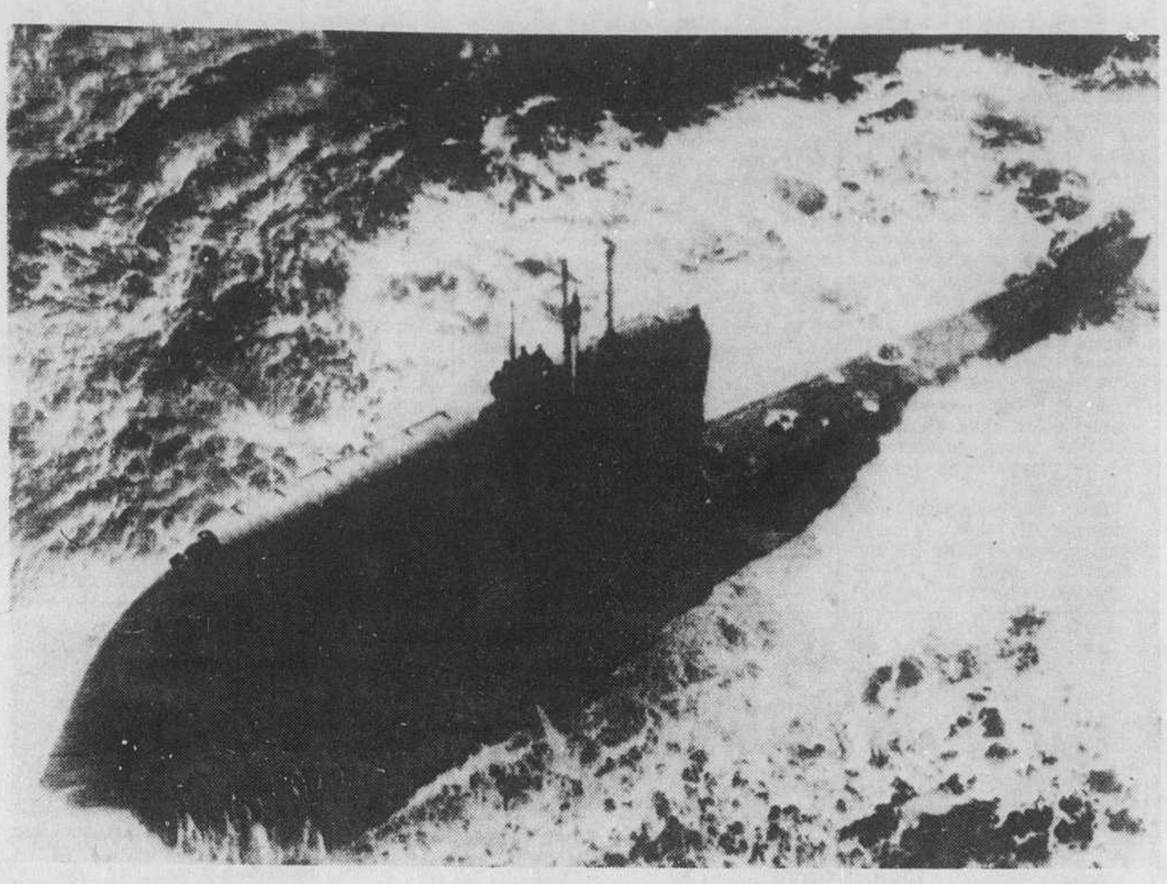

Sous-marin en difficulté

Un sous-marin nucléaire soviétique, porteur de trois missiles intercontinentaux, a fait surface à 600 milles au nord-est de Terre-Neuve, il y a quatre jours, et s'est trouvé en difficulté à cause d'une forte tempête. Une vedette américaine, le Boutwell, a proposé son aide au sous-marin désemparé, mais n'a pas reçu de réponse. Un remorqueur soviétique s'est porté cependant à la rescousse du submersible de 3,700 tonnes qu'un chalutier, un pétrolier et deux cargos soviétiques ont également entouré. Le sous-marin en difficulté est l'un des dix de la classe H-2 que possède l'Union soviétique. Il a un équipage d'environ 90 personnes et peut, sous l'eau, lancer ses missiles à 650 milles nautiques. (Téléphoto AP)

L'Agence francophone tiendra son premier festival au Québec

par Pierre Bellemare, de la PC

QUEBEC – Le Québec a été désigné par l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones pour être l'hôte en 1974 d'un festival artistique et sportif d'envergure internationale.

C'est ce qu'a confirmé hier au cours d'une conférence de presse, M. Yves Michaud, commissaire général à la coopération avec l'extérieur, au terme d'une tournée de trois semaines en Afrique, en Grande-Bretagne et en Belgique.

M. Michaud accompagnait M. Paul-Gérin Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international. Leur mission était de se familiariser avec les programmes mis de l'avant par l'Agence de coopération culturelle et technique dans ses divers pays membres.

Faisant un parallèle avec les Jeux du Commonwealth, M. Michaud a précisé d'ailleurs que le premier festival de la francophonie représentera un apport considérable pour le Québec.

En effet, une trentaine de pays francophones, dispersés à travers les cinq continents, participeront à ce festival international.

Cependant, un comité composé de six fonctionnaires des gouvernements canadien et québécois sera bientôt créé, afin de conseiller les organisateurs du festival. Cette idée avait été avancée par le Canada et le Québec lors de la dernière assemblée de l'Agence, qui s'est tenue en octobre 1971 à Ottawa et à Québec.

L'Agence doit consentir $1 million d'ici trois ans pour les préparatifs de ce projet unique au monde.

D'autre part, M. Michaud a annoncé un échange d'une dizaine d'enseignants entre le Québec et la Grande-Bretagne, en septembre prochain. Il a tenu à souligner que ce sera un échange "poste à poste", qui n'implique aucunement de perte d'emploi pour les enseignants québécois.

Par son passage en Grande-Bretagne, le commissaire général a noué aussi des relations avec les autorités du "United World College", qui accueilleront l'automne prochain deux étudiants québécois.

Selon M. Michaud, "c'est le fruit de la visite de Lord Hankey au Québec, qui répondait ainsi à mon invitation il y a un mois et demi".

De sa visite en Belgique, M. Michaud n'a guère rapporté autre chose qu'un présage sur de futurs accords techniques, industriels, scientifiques et commerciaux entre ce pays et le Canada.

Une commission permanente belgo-canadienne, au sein de laquelle le Québec a son mot à dire, est justement en train d'étudier ces possibilités d'ententes multiples entre les deux gouvernements.

Interrogé sur l'ouverture prochaine de la maison du Québec en Belgique, le conférencier a donné des réponses évasives, pour affirmer finalement que cette question est plutôt d'ordre politique et que son mandat "ne lui permet pas de toucher à tout ce qui concerne directement la politique."

Commentant longuement son escalade en terre africaine, M. Michaud espère mener à bonne fin un projet qui permettrait à des spécialistes de la Côte d'Ivoire de faire un stage à Radio-Québec. Il est prévu aussi que des Québécois éloignés des grands centres urbains profitent d'un tel stage pour améliorer leur technique de travail en matière de télévision éducative.

Le ministre de la Fonction publique de la Côte d'Ivoire doit d'ailleurs venir rencontrer son homologue québécois, M. Jean-Paul L'Allier, pour discuter principalement de télévision scolaire.

Moncton

Jones réplique à Pelletier

MONCTON, N.-B. (CP) – Les remarques du secrétaire d'Etat sur le bilinguisme et le développement économique régional pourraient vouloir dire que le gouvernement fédéral cherche "une échappatoire" pour mettre fin à ses subventions aux régions économiquement faibles.

Telle est l'interprétation que donne de ces remarques le maire de Moncton, M. Leonard Jones. Dimanche, le secrétaire d'Etat avait affirmé à Montréal que les politiques fédérales de développement régional et de bilinguisme ne pouvaient être dissociées l'une de l'autre.

La ville de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), a souligné le maire Jones, n'est pas une ville bilingue, mais elle reçoit quand même des subventions. Est-ce que la déclaration de M. Pelletier veut dire que les subventions à cette ville seront interrompues?"

Le maire a aussi révélé qu'il refusait de participer à un débat public sur le bilinguisme qui l'aurait opposé à Me Sylvio Savoie, président du Comité de Moncton sur le bilinguisme. "Ma participation à un tel débat n'est pas considérée comme essentielle au bien commun et ne serait pas d'intérêt public", a dit M. Jones.

Il y a deux semaines, le maire Jones s'était prévalu de son droit de vote prépondérant pour défaire au conseil de ville une proposition portant sur le bilinguisme des services municipaux.

Par la suite, le maire Jones a laissé entendre que la question du bilinguisme à Moncton devrait être tranchée par un plébiscite aux prochaines élections municipales.

Cette suggestion a été écartée par un conseiller municipal, M. Léopold Béliveau, qui est d'avis que le maire Jones lance ainsi une invitation au racisme et qu'il cherche délibérément à diviser la ville pour mieux régner.

A Ottawa, le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a souligné que c'était les tribunaux qui devaient juger le comportement du maire Jones vis-à-vis la politique linguistique du gouvernement Trudeau.

Commentant les déclarations de son confrère Gérard Pelletier, M. Marchand a déclaré que les tribunaux auraient à juger si le maire Jones avait violé une loi. Le gouvernement pourrait aussi tenter de convaincre la population que le maire Jones à tort.

Le bilinguisme

Stanfield déconcerté par le débat soulevé par ses propres collègues

OTTAWA (CP) – Autant les conservateurs peuvent se réjouir de leurs succès en Chambre ces jours derniers et d'avoir décontenancé M. Trudeau au point de lui faire dire des gros mots ("God damned question"), autant ils déplorent maintenant la demi-douzaine d'interventions conservatrices portant lundi sur la politique de bilinguisme du gouvernement.

Ces interventions ont pris la forme de vives critiques de cette politique de bilinguisme qui tend, selon certains députés conservateurs, à favoriser les francophones aux dépens des autres Canadiens, et qui coûte trop cher au gouvernement.

Si ces interventions n'avaient pas toutes été faites la même journée, faisait remarquer hier un porte-parole du PC, elles seraient passées inaperçues mais venant dans la même journée, leur effet a été cumulatif.

Le député George Hees a par exemple lancé à M. Trudeau: "Nous respectons vos symboles. Cessez de ronger les nôtres", parlant évidemment des symboles du Canada français.

Douglas Alkenbrack a lancé à son tour: "La politique des langues officielles est déjà corrompue et favorise ouvertement les Canadiens français".

Enfin, Ambrose H. Peddle a affirmé que la majorité canadienne, ou dans tout autre pays, était en voie de devenir trop magnanime.

Ces déclarations, a souligné hier le leader conservateur, M. Stanfield vont à l'encontre de la ligne de conduite du parti.

M. Stanfield semblait consterné de cette attaque concertée contre le bilinguisme, une politique qu'il a beaucoup à coeur.

Chez les conservateurs, on fait remarquer que cette fâcheuse prise de position sur le bilinguisme ne pourrait pas être plus inopportune. Les conservateurs cherchent des candidats québécois pour les prochaines élections fédérales et ont plusieurs personnalités en vue. Les conservateurs ne détiennent que trois sièges au Québec.

Le fait que les conservateurs soient à l'origine des attaques dirigées contre M. Gover au sujet de l'évasion de l'ex-notaire Geoffroy et que les personnages de cette affaire soient des Canadiens français ne les aide pas beaucoup.

On rappelle l'affaire Gerds Munsinger, en 1965, qui n'impliquait que des Québécois, ou l'évasion de Lucien Rivard en 1964, et la susceptibilité des députés francophones n'en est que plus aigue.

Si les députés anglophones voient le côté comique de la série d'erreurs bureaucratiques qui ont précédé l'évasion de l'ex-notaire, les députés québécois ne voient pas le moindre humour et se sentent couverts de ridicule.

Le projet du front étudiant est refusé

Les responsables du programme fédéral "Initiatives locales" ont refusé un projet de $35,000 présenté par les promoteurs de la création d'une association regroupant les étudiants québécois des niveaux collégial et universitaire.

Dans une lettre adressée à M. Richard Côté, étudiant au Cegep de Rosemont et un des promoteurs du Front commun étudiant, le directeur du programme Initiatives locales pour la région de Montréal, M. Hardy, déclare que le projet des étudiants a été sérieusement étudié mais qu'on n'a pu y donner suite.

M. Hardy ne mentionne aucune raison spécifique pour le refus du projet si ce n'est que le nombre de projets présentés obligent les dirigeants à faire des choix.

Les étudiants avaient fait appel au programme fédéral pour défrayer les dépenses de secrétariat et d'animation que nécessite la remise sur pied d'une association québécoise des étudiants.

Tout en se disant déçu du refus du gouvernement, M. Côté a affirmé que le projet du Front commun allait bon train. Une rencontre régionale a déjà eu lieu à Québec la semaine dernière et deux rencontres se tiendront à Montréal et Sherbrooke durant la fin de semaine.

Lors d'un colloque tenu au début de février à Trois-Rivières, les étudiants avaient décidé de tenir des congrès régionaux avant de convoquer le congrès national qui se tiendra à Rimouski les 24, 25 et 26 mars.

Une enquête sur l'évasion de Geoffroy? Non, trois fois non

OTTAWA (PC) – Les circonstances qui ont entouré la fuite de l'ex-notaire Yves Geoffroy, condamné à la prison à vie pour le meurtre de sa première femme, sont suffisamment connues pour rendre inutile toute enquête judiciaire sur cette affaire.

Le premier ministre Trudeau a servi cet argument à l'opposition, hier, aux Communes, pour tenter de justifier un nouveau refus du gouvernement de procéder à l'enquête réclamée par les conservateurs et les néo-démocrates.

Le chef du gouvernement, interrogé sur cette question relevant du solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, a affirmé qu'aucun soupçon ne peut nuire au programme de réhabilitation des détenus et que le public a été assez informé sur l'escapade de Geoffroy, le 24 décembre 1971, que rien de nouveau n'émanerait d'une enquête judiciaire.

C'est M. Stanley Knowles, (NPD - Winnipeg - Nord-Centre), qui, cette fois, a réclamé l'enquête afin de tirer au clair tous les éléments qui ont conduit à la fuite de l'ex-notaire.

M. Knowles – qui a tenté de présenter une motion qui, si elle était acceptée à l'unanimité par les Communes, aurait forcé le gouvernement à institué l'enquête en question – a soutenu que depuis des semaines "on tourne en rond" et qu'il fallait faire la lumière sur l'affaire Geoffroy.

M. Eldon Woolliams, critique conservateur en matière de justice, a demandé au premier ministre s'il allait au moins reconsidérer l'attitude du gouvernement dans toute cette histoire.

M. Trudeau a répété que celle-ci est maintenant connue dans les détails par tout le monde et qu'il n'y a rien à ajouter.

Pour sa part, M. Gérard Laprise, (CS-Abitibi), a mis fin aux questions par une boutade.

"Comme il semble impossible de retrouver Geoffroy, est-ce que le gouvernement aura recours aux services d'un journaliste renommé qui avait facilement retracé Gerda Munsinger en Allemagne?" a-t-il demandé.

Le député faisait allusion au journaliste, Bob Reguly, du Toronto Star, lors de la célèbre affaire Munsinger au début des années '60.

Manifestation à Téhéran

TEHERAN (AFP) – Une foule de manifestants – au nombre de 250,000 selon la police – a défilé hier matin dans les artères du centre de Téhéran pour "exprimer la réprobation du peuple iranien devant les provocations du régime baasiste irakien et les activités de ses agents en Iran".

C'était une "journée patriotique de solidarité nationale".

Un engin explosif aurait été lancé dans la foule, blessant trois personnes. D'autres engins auraient également fait explosion dans les avenues parcourues par le cortège, mais sans faire de victime.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A.DÉSY Ltée
MONTRÉAL
521-1104

anglais-espagnol-allemand
Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue
vous aimez les méthodes rapides et efficaces
vous cherchez une école sérieuse et bien située
vous désirez un cours pratique et économique
LPS® peut vous aider
enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)
téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT
(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt
LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage 500 EST GRANDE ALLÉE
Institutions reconnues par le Ministère de l'Education

BILINGUISME
fonctionnel
Un nouveau concept dans l'étude des langues à la SUCCURSALE CENTREVILLE de la YMCA de Montréal
Étudiez L'ANGLAIS comme langue seconde.
COURS ÉLÉMENTAIRES, INTERMÉDIAIRES ET AVANCÉS
MÉTHODE AUDIO-VISUELLE ET DISCUSSIONS EN GROUPES
SESSION D'HIVER
Commençant le 18 mars
7 semaines de cours intensifs
Les cours se donnent l'après-midi, le soir, aussi le samedi
42 HEURES DE COURS - SEULEMENT $63.00
Tests d'aptitude gratuits jeudi soir du 2 au 16 mars (5:00 - 7:00)
Pour rendez-vous et renseignements appelez maintenant à
YMCA DE MONTRÉAL
Succursale Centreville
1441 rue Drummond (près Métro Peel)
849-5331, poste 723

Enfin un dictionnaire de la langue française qui n'est pas réservé aux érudits et aux adultes.

Un dictionnaire qui entre en classe.

Un dictionnaire qui vient au secours de vos enfants
– rebutés par l'orthographe,
– perdus dans le maquis des règles de grammaire,
– gênés par l'insuffisance de leur vocabulaire.

Un dictionnaire qui va les aider
– à rédiger,
– à mieux lire et à mieux comprendre,
– à s'exprimer avec plus de liberté.

Ce dictionnaire est le Micro-Robert.

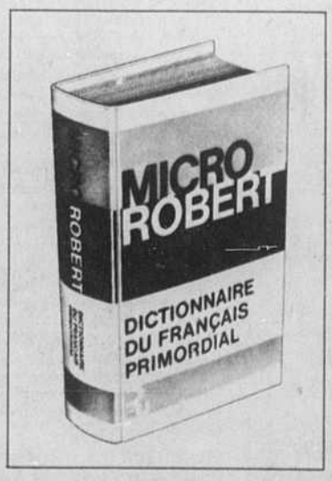

Un volume maniable,
pas trop lourd dans le cartable.
Une reliure gaie.
30 000 mots imprimés en couleur,
analysés en détail,
définis avec simplicité et précision.
Les cent mille et une difficultés d'orthographe,
de prononciation, de conjugaison,
d'emploi des mots...
Un texte de grande qualité,
inspiré du Petit Robert,
mis à la portée de tous.

Son prix : seulement $6.00

Avortement et contraception à la première conférence nationale sur le planning familial

OTTAWA (PC) — Le Dr Lise Fortier, gynécologue responsable de la clinique de planning familial de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a soutenu devant les quelque 300 participants de la première Conférence nationale sur le planning familial que la loi canadienne en matière d'avortement est d'une "iniquité monstreuse.

Parlant hier à Ottawa, où se déroule la conférence parainée par le ministère du Bien-être social et de la Santé nationale. Mme Fortier a ajouté que, selon que l'on est catholique ou protestant; d'expression anglaise ou française, il y a des médecines différentes.

Pour éliminer ces injustices, selon elle, il faut abroger la loi actuelle et laisser la décision de l'avortement à la femme et à son médecin.

Un autre conférencier, le Dr D.I. Pool, du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Carleton, a lui aussi, réclamé l'avortement libre et gratuit pour toutes les femmes.

Le conférencier a suggéré de considérer l'avortement non pas comme une mesure allant contre le "génie" social, mais du point de vue des droits de la femme.

"On doit reconnaître qu'au Canada, il y a des avortements illégaux qui mettent en danger la vie des femmes canadiennes", a-t-il soutenu. "Il faut regarder l'avortement comme dernier ressort", a-t-il ajouté.

Précisant sa pensée, il a opté pour la liberté des médecins qui ne désirent pas pratiquer l'avortement sur leurs patientes, et les cliniques, selon lui, devraient initier leurs clientes aux techniques anti-conceptionnelles sûres.

Enfin, la publicité devrait avoir comme but, la contraception plutôt que l'avortement.

La principale conférencière de la soirée d'ouverture avait été, la veille, Mme Florence Bird, autrefois présidente de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.

Mme Bird a fait le bilan de la planification familiale au cours des 30 dernières années.

Selon elle, toutefois, malgré les progrès de la science, la légalisation de la planification familiale, "l'avortement est sans cesse de plus en plus populaire, alors que l'information, les services, le personnel compétent et les recherches ne sont pas ce qu'ils devraient être".

"Malgré le taux décroissant de la natalité, a-t-elle précisé, la population canadienne a doublé au cours des 35 dernières années et on s'attend à ce qu'elle double encore au cours des 25 prochaines années".

La procréation, selon elle, relève du domaine de la conscience personnelle, et elle espère que cela le demeurera. Mais Mme Bird soutient, par contre, que c'est le rôle du gouvernement de rendre les parents conscients de leurs obligations dans une société responsable et de leur pourvoir les services nécessaires à l'accomplissement de ces devoirs.

"C'est un domaine ou le laissez-faire n'est plus acceptable" a-t-elle soutenu.

Même si les familles sont moins nombreuses, l'ancienne présidente de la commission sur la situation de la femme croit que beaucoup sont encore trop nombreuses. Beaucoup de parents désireraient avoir moins d'enfants, mais ne savent pas comment s'y prendre pour atteindre leurs buts.

Mme Bird fait un lien entre la pauvreté et les grandes familles. Elle est consciente que la limitation plus stricte du nombre des enfants ne réglera pas tout le problème, "mais le soulagera grandement".

Pour sa part, le gouvernement fédéral se propose, par cette première Conférence nationale sur le planning familial, de réviser l'efficacité des divers programmes de planification familiale.

Il espère également parvenir à établir comment le public et les organisations volontaires peuvent collaborer à rendre plus efficaces ces divers programmes.

Telle est l'orientation qu'a indiquée M. J.W. Willard, sous-ministre fédéral du Bien-Etre social, à l'ouverture de la conférence.

Ottawa, "point de contact" entre Washington et Pékin?

Le nouvel ambassadeur de Chine à Ottawa, M. Yao Kuang, devait quitter Pékin hier, vingt-quatre heures après la fin de la visite du président Nixon en Chine, pour rejoindre son poste. M. Yao Kuang était précédemment ambassadeur de Chine à Varsovie, lieu des conversations sino-américaines au niveau d'ambassadeurs dont la dernière session remonte à février 1970.

Le départ du nouvel ambassadeur pour le Canada, le lendemain de la visite du président Nixon, est interprété par les observateurs à Pékin, comme une indication sérieuse du rôle privilégié que l'ambassade de Chine à Ottawa est appelée à jouer dans la poursuite de contacts permanents entre la Chine et les Etats-Unis. Pour ces observateurs cette ambassade va devenir l'une des "voies" de contacts prévues dans le communiqué de Shanghai.

Pour sa part, le gouvernement américain a remercié hier le Canada de s'être déclaré disposé à accueillir les diplomates américains et chinois chargés de maintenir entre les deux pays les contacts ouverts par le voyage du président Nixon en Chine.

Le porte-parole du département d'Etat n'a toutefois pas confirmé que les ambassades de Chine et des Etats-Unis à Ottawa seraient ces voies de contact.

M. Mitchell Sharp, ministre canadien des affaires extérieures, avait annoncé lundi que le territoire canadien était "disponible" pour les rencontres diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine populaire tant que les deux pays n'auront pas rétabli des relations officielles.

"Nous apprécions cette offre", a dit M. Charles Bray, porte-parole du département d'Etat. "Mais je ne suis pas en mesure, pour le moment, d'aller plus loin que cette appréciation".

L'ACROC pour desservir Saint-Hubert et Laflèche

L'Association coopérative régionale d'organisation communautaire (L'ACROC) de Laflèche qui a vu le jour ces dernières semaines a reçu une importante subvention du programme fédéral Initiatives locales, lui permettant d'offrir à la population de cette localité, une gamme de services communautaires.

L'ACROC a recruté un personnel de 75 employés qui mettront sur pied un centre communautaire, une coopérative de production, un centre d'animation culturelle, un journal, un centre de dépannage et de placement, un centre d'accueil, un comptoir du consommateur, un bureau d'avocats populaires et une garderie coopérative. Des cours sont actuellement donnés au personnel employé dans ces différents projets.

Notons que le conseil de ville a mis à la disposition des citoyens un terrain spacieux et des matériaux de construction afin d'encourager ces initiatives communautaires. Les responsables de l'ACROC ont été aidés dans la réalisation de leur projet par la Fédération du Conseil de bien-être de la rive-sud. Logée provisoirement au local du Centre des jeunes de Laflèche, l'ACROC invite tous les citoyens de Saint-Hubert et des environs à se joindre aux nouvelles activités communautaires et à bénéficier des services offerts par les nombreux comités.

DÉCÈS

COURCHESNE Elide. A Joliette le 28 février 1972 à l'âge de 78 ans 11 mois est décédée Mlle Elide Courchesne, organiste durant 40 ans à l'église paroissiale de St-Ambroise de Kildare, demeurant à 33 rue Ste-Anne à Joliette Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Garceau & Garceau Inc. No 636 Boul. Manseau, Joliette pour se rendre à l'église paroissiale de St-Ambroise de Kildare où le service sera célébré à 2:30 heures. Et de là au cimetière du même endroit lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC Jules. A Montréal, le 29 février 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé, M. Jules Leclerc, ex-directeur général-adjoint à la Commission Scolaire Catholique de Montréal. Epoux en premières noces de Germaine Boisjoli et en deuxièmes noces de Jeanne Charette. Il laisse ses enfants: Jean (époux de Lise Bourgeois), Colette (Mme Raymond Coderre), Nicole (Mme Armand Théral) et Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 mars. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. no 3254 rue Bellechasse angle 11e avenue à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Fabien où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE Osias A. Après une longue maladie à l'Hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue, le 28 février 1972 à l'âge de 86 ans, est décédé, M. Osias A. Lefebvre, D.D.S., Lt. Colonel R.C.-D.C., époux bien-aimé de Mildred Robina Cummings et père de Madeleine, Dr. Rodney, Dr. Peter et de feu Lomer; lui survivent aussi quatre petits-enfants; Peter, John, Sandra et David, deux soeurs: Victorine et Rosa. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire Grenville, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière paroissial de Calumet lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Faculté Dentaire de l'Université McGill, seraient grandement appréciés.

Carrières et Professions

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tel. 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

ACTUAIRE

Dans le cadre de l'expansion du service d'assurance collective et d'avantages sociaux, un important bureau de Courtiers d'assurances recherche un actuaire, ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans ce domaine.

Faire parvenir curriculum vitae à:

CASE 1741, LE DEVOIR

Collège privé

recherche pour engagement immédiat

PROFESSEUR PHYSIQUE-CHIMIE

niveau collégial

Tél. : 272-6658 (de 9h. à 19h.)

Importante maison d'édition

cherche

bon correcteur-rédacteur

Écrire à :

Case 1746, Le Devoir

AVOCAT DEMANDÉ

Avocat bilingue, de trois à six ans d'expérience, pour pratique générale.

Salaire initial à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae à

Case 1748, Le Devoir, Montréal, P.Q.

TRADUCTEUR DEMANDÉ

Importante agence de publicité demande jeune traducteur (anglais-français) pour son bureau de Montréal.

Esprit créateur et débrouillard. Travail d'équipe. Connaissances techniques dans le domaine de l'automobile de préférence.

Envoyer curriculum vitae et exemples de travaux à :

Case 1747, Le Devoir

L'U.C.C.
recherche un

DIRECTEUR

pour son centre de traitement des données

Ce directeur aura comme responsabilités majeures :
- la mise sur pied du centre;
- l'intégration de plusieurs programmes autonomes et divers;
- la conception d'un système d'information intégrée.

Le candidat choisi aura acquis une solide expérience en informatique comme cadre supérieur d'un centre en traitement des données, en plus, il aura une bonne connaissance des problèmes de création de fichiers et du langage en programmation "R.P.G.". Il aura déjà démontré qu'il possède des talents d'administrateur et une certaine habileté à communiquer avec les cadres supérieurs de l'entreprise.

Conditions de travail :
Les bureaux de l'U.C.C. sont situés à 515 avenue Viger, Montréal. Le salaire sera déterminé selon la formation et l'expérience.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 mars 1972 à l'adresse suivante :

Le Secrétaire général
Union Catholique des Cultivateurs
515, avenue Viger
Montréal 132, Qué.

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

CHEF DE LA DIVISION DE LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Traitement jusqu'à $22,100

Postes canadiennes

Ottawa

FONCTIONS : sous la conduite du Directeur de la Planification financière, le chef de cette division est chargé de concevoir, de mettre au point, de mettre en oeuvre et de faire fonctionner des systèmes visant à calculer les volumes de courrier, à évaluer les recettes et à répartir les frais par gamme de produits.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : le candidat choisi possédera de préférence un diplôme universitaire, si possible en commerce ou en administration des affaires, et (ou) il remplira les conditions requises pour devenir membre d'une association d'experts-comptables agréés. Il doit avoir une connaissance approfondie des systèmes de calcul des prix de revient et des techniques de mathématique et de statistique servant aux échantillonnages ainsi qu'une bonne connaissance des systèmes financiers et des systèmes d'informatique.

Toutes les demandes d'emploi et demandes de renseignements resteront confidentielles. Veuillez les faire parvenir à l'adresse suivante avant le 17 mars 1972 :

SERVICES DE DOTATION EN PERSONNEL "C"
CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler : n° 72-600-7.

CARRIÈRE ADMINISTRATIVE

Un poste d'avenir est offert à la personne dont la compétence lui permettra d'accéder au niveau de direction des ventes dans le domaine de l'industrie financière.

Les personnes désirant se tailler une telle carrière dans l'administration et les ventes devront suivre un cours de formation d'une année. Ce cours mènera au poste de directeur d'une succursale.

On demande de 5 à 10 années d'expérience dans les affaires mais pas nécessairement acquise dans le secteur en question. Ce poste qui représente un certain défi, offre une carrière prometteuse à la personne capable de répondre aux objectifs déterminés.

Lieu de travail initial Ottawa et traitement en fonction des qualifications et de l'expérience. Bénéfices marginaux habituels compris.

Faire parvenir votre demande à Mlle M. Ralet, bureau de Montréal, 1010 Maison du Commerce, 1080, côte du Beaver Hall, en mentionnant le concours n° *5045-001*

ERNST & ERNST CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
Montreal Hamilton Kitchener London Toronto Edmonton

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

INGÉNIEUR DES COMMUNICATIONS

Traitement jusqu'à $22,371

(Selon l'expérience)

Division de la planification des systèmes de communications

Ministère des Communications

Ottawa

Le Ministère des Communications recherche un ingénieur supérieur qui, en qualité de chef de la Division de la planification des systèmes de communications, et sous la conduite du Directeur des analyses technologiques des communications et de la planification des systèmes de terre, devra diriger un service où convergent toutes les activités du ministère en matière de planification des systèmes de communications de terre, et coordonner ces activités. Le titulaire sera chargé de planifier, de définir, d'organiser et de diriger les études nécessaires afin de déterminer s'il y a lieu d'établir systèmes, réseaux et services de communications de terre, et de fixer les priorités; il devra concevoir et diriger des programmes d'analyses de rentabilité en vue d'évaluer et de comparer les diverses catégories de systèmes et réseaux de communications existants et projetés; il devra assurer l'évaluation adéquate des informations les plus récentes aux fins de la planification à court, moyen et long termes (jusqu'à 20 ans) afin de répondre aux besoins nationaux prévisibles.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : les candidats doivent être titulaires d'une maîtrise en génie électrique ou posséder une expérience équivalente et être admissibles à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel, au Canada. Ils doivent avoir une connaissance approfondie des principes de la conception et de l'exploitation de vastes réseaux de communications et de réseaux de communications de systèmes d'informatique ainsi que la connaissance détaillée requise des pratiques des entreprises de communications, au niveau des entreprises elles-mêmes et des réseaux. NOTA : SEULS LES DOSSIERS DES CANDIDATS POSSÉDANT UNE EXPÉRIENCE DANS CE DOMAINE SERONT EXAMINÉS DANS LE CADRE DE CE CONCOURS.

Faites parvenir à l'adresse ci-après un curriculum vitae circonstancié faisant état de vos compétences et de votre expérience par rapport aux fonctions précitées :

MONSIEUR G.A. THORNTON
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

La préférence ira aux citoyens canadiens.

Les intéressés doivent s'inscrire au plus tard le 15 mars 1972.

Référence à rappeler : concours n° 72-203-13.

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule

recherche un

PERSONNEL ENSEIGNANT

Physique (P.S.S.C.) Sec. V
Mathématiques (modernes) Sec. I

Qualifications :
- Être légalement qualifié de préférence.
- Les candidats non légalement qualifiés sont aussi invités à soumettre leur candidature.

Conditions de travail :
Selon les termes de l'entente provinciale régissant les enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer sans tarder avec :

M. Michael Sheehan, Directeur
Services au Personnel,
C.S.R. de la Péninsule,
C.P. 2003,
Gaspé, Qué.
Tél. : (418) 368-3365

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une opportunité particulièrement intéressante d'organiser et de diriger les services de vente et de mise en marché d'une nouvelle entreprise et de progresser avec elle. La compagnie est bien conçue et bien appuyée financièrement. Une filiale européenne reconnue met à sa disposition une connaissance approfondie du produit et l'expertise quant à sa fabrication. Le siège social et l'usine - qui doivent être prêts cet été - seront situés dans la banlieue sud de Montréal.

Si vous êtes bilingue et détenez un diplôme universitaire, ou l'équivalent, et possédez plusieurs années d'expérience dans l'administration des ventes et particulièrement une bonne connaissance de la mise en marché, vous êtes invité à communiquer avec nous à titre confidentiel.

Le candidat idéal devra posséder une connaissance approfondie de l'industrie des produits automobiles - tant appareillage initial que pièces de rechange - à l'échelle nationale. Toutefois la candidature d'un excellent gérant des ventes/marketing d'une autre industrie à distribution complexe sera sérieusement considérée.

Salaire initial $20-25,000

GORDON BRYSON & COMPANY LTD.,
Conseils en personnel de gestion
1110 ouest, rue Sherbrooke., Montréal 110
845-1256

+HVR **Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

SURVEILLANTES

B. Sc. Inf. - Expérience antérieure en médecine et/ou chirurgie minimum trois ans. - Expérience à titre d'infirmière - chef souhaitable.

PAVILLON MAISONNEUVE
Un poste à temps complet - nuit
Un poste à temps partiel - jour

PAVILLON ROSEMONT
Un poste à temps complet - nuit
Deux postes à temps partiel - soir (1), nuit (1).

Les candidat (e)s aux postes à temps partiel doivent être disponibles une fin de semaine sur deux.

Communiquer pour rendez-vous

Service de Recrutement et de Placement
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Pavillon Maisonneuve
5415 Boulevard l'Assomption
Montréal 410, Qué.
Tél. : 254-8341 poste 214, 443

+HVR **Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

PAVILLON MAISONNEUVE

INFIRMIÈRES AUTORISÉES
MÉDECINE-CHIRURGIE-URGENCE
Horaire de rotation ou
Horaire fixes de soirée et de nuit
incluant une fin de semaine par quinzaine

INFIRMIÈRES AUTORISÉES
Temps partiel, intégré aux équipes régulières
2 jours par semaine et disponibilité
d'une fin de semaine par quinzaine

GARDE-MALADES AUXILIAIRES GRADUÉES
MÉDECINE - CHIRURGIE
Horaire de rotation ou
Horaire fixes de soirée et de nuit
incluant une fin de semaine par quinzaine

PAVILLON ROSEMONT

INFIRMIÈRES AUTORISÉES
MÉDECINE - CHIRURGIE - URGENCE
SOINS INTENSIFS
Postes à temps complet et
temps partiel sur horaires fixes

GARDE-MALADES AUXILIAIRES GRADUÉES
MÉDECINE
Postes à temps complet sur horaire fixe

Communiquez pour rendez-vous :

Service de Recrutement et de Placement
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Pavillon Maisonneuve
5415, Boulevard l'Assomption
Montréal 410, Qué.
Tél. : 254-8341 poste 443

Grâce à une subvention de $250,000

Cette année, l'opération Vacances-familles, "ce sera très différent"

par Renée Rowan

L'opération "vacances-familles" lancée l'an dernier prendra au cours des prochains mois une nouvelle envergure grâce à une subvention de $252,720.00 accordée par le ministère canadien de la main-d'oeuvre et de l'immigration dans le cadre du programme Initiatives locales.

Ce montant servira à établir un réseau d'hébergement à travers la province, réseau qui permettra aux familles à revenu moyen de prendre des vacances à prix modique.

La Société vacances-familles, récemment incorporée comme organisme à but non lucratif, publiera au cours du mois de mai un guide des ressources disponibles au Québec, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à Montréal, M. Jean-M. Lachance, directeur général de l'organisme.

M. Lachance a rappelé qu'un premier guide avait été publié en juillet dernier, mais qu'aucune des maisons d'accueil qui y figuraient (maisons privées, institutions, maisons de retraite, fermes, chalets, etc) n'avait pu être visitée, faute de temps.

"Cette année, a-t-il dit, ce sera très différent, tant pour la protection des vacanciers que pour celle de notre organisme. Tous les comtés d'hébergement indiqués dans le guide seront accrédités. Nous tiendront compte non seulement des lieux physiques, des commodités, de la propreté, mais aussi de l'environnement et des activités possibles pour les familles".

Au moins cent vingt emplois seront créés pour la réalisation de cet inventaire des ressources qui se fera de mars à mai. Déjà, coordonnateurs et recenseurs sont à pied d'oeuvre pour recueillir toutes les informations pertinentes sur les sites d'hébergement.

Il s'agit de découvrir, dans chacune des régions de la province; les possibilités d'hébergement à prix modique pour les familles, y trouver les personnes-ressources capables d'organiser, à leur intention, des activités intéressantes, divertissantes et enrichissantes sur le plan culturel, a dit M. Lachance.

La Société Vacances-familles se propose d'intervenir auprès des propriétaires d'endroits d'hébergement: fermes, chalets, maisons ayant des chambres inoccupées disponibles, etc, pour les inciter à améliorer leur propriété et à organiser des services appropriés d'accueil et de séjour pour leurs hôtes. Elle invite toutes les personnes intéressées à se mettre en communication avec la Société à l'adresse suivante: 1135, chemin Saint-Louis, Québec 6e, Québec. Un recenseur se rendra sur les lieux.

Fondée par un groupe de citoyens issus de divers organismes de promotion sociale et de développement culturel, la Société Vacances-familles est d'avis que sans l'octroi d'un quart de million que vient de lui accorder le ministère de la main-d'oeuvre, la préparation d'un tel guide aurait nécessité au moins trois ans d'efforts soutenus. Il pourra maintenant être réalisé en trois mois, ce qui avancera d'autant les échéances que s'est fixées cet organisme.

Le guide sera publié avant la fin du mois de mai, a dit hier M. Lachance. "L'an dernier, il était distribué gratuitement à tous ceux qui en faisaient la demande. Nous croyons toutefois qu'il est important que les vacanciers fassent aussi leur part. A cause des nouvelles structures de la société qui est maintenant reconnue comme organisme sans but lucratif, chaque famille devra payer une cotisation de $3.00 pour en devenir membre.

Elle recevra alors automatiquement le guide dès sa parution."

Dans la réalisation de ses objectifs, Vacances-familles entend collaborer avec les pouvoirs publics, para-publics, les corps intermédiaires et l'entreprise privée pour définir, préparer et appliquer une politique globale de vacances familiales au Québec.

Printemps '72 du prêt-à-porter chez Eaton

Eaton vivait hier le printemps 72 grâce au prêt-à-porter de luxe qui fleurit en abondance au salon de l'ensemble et à la boutique Adam.

M. Jean-Pierre Allemand, acheteur pour ces boutiques, propose cette année à la Canadienne une mode adulte qui manie avec bonheur l'art des nuances, des accessoires, des superpositions, des combinaisons d'imprimés et d'alliages de couleurs. Les soies rayées ou à pois chantent. Les cotons filent comme la soie. Une mode qui cultive et dose savamment la subtilité, le raffinement des détails, l'élégance des lignes, qu'elle soit signée Hubert de Givenchy, Bernard Perris, Philippe Venet, Guy Laroche, Fouks, Ulrique, la princesse Galitzine ou Litrico.

La mode du printemps 72 ne demande qu'à séduire.

Voici, pour ELLE, sa "carte du tendre":

– omniprésence du blazer que l'on porte sur une robe, une jupe, un pantalon, avec ou sans cravate;

– retour de la manche dolman, de la robe chemisier, spécialement chez Givenchy;

– dos nus, tailles minces, soulignées par des ceintures;

– bijoux amusants; grenouilles en tour de cou, boucles gaies, en cerceaux;

– ourlets qui ombrent le genou; plis qui font valser les jupes et virevolter les ourlets;

– des petits insignes de la marine, un peu partout...

– beaucoup de bleu, blanc, rouge ou de marine, blanc, jaune. Du noir; du noir et du blanc, du blanc;

– des imprimés amusants, des matières très souples: jersey, soie, fibranne mousseline, flanelle, crêpe.

Pour LUI, Ted Lapidus, Guy Bernard, Brioni, Harry Lans et Bernard Chaix proposent une mode très sportive, les interchangeables, les superpositions, les imprimés à pois.

Matières: fibranne de soie, tricotine, gabardine, coton "seersucker", ginghan. Imprimés variés: Madras, Vichy, rayures, carreaux, pois. Beaucoup de chamois et d'agneau glacé.

Couleurs: blanc, peau de pêche, coquille d'oeuf, bleu blanc rouge, noir, jaune, tons pastels.

Accessoires: T-shirt, pull débardeur avec emblème de la marine, chemise en Vichy, cravate et blazer à pois.

Quant aux complets classiques, s'ils demeurent sur la scène de la mode, ils se partagent en deux tendances: de France, complet à veste plus longue, dotée d'une fente au dos; Veste droite, deux-boutons, ou croisée, avec empiècement surpiqué: pantalon à jambes évasées, mais sans revers. D'Italie, complet à veste plus courte, sans fente au dos. Les épaules sont plus larges. Pantalon à jambes évasées, avec revers.

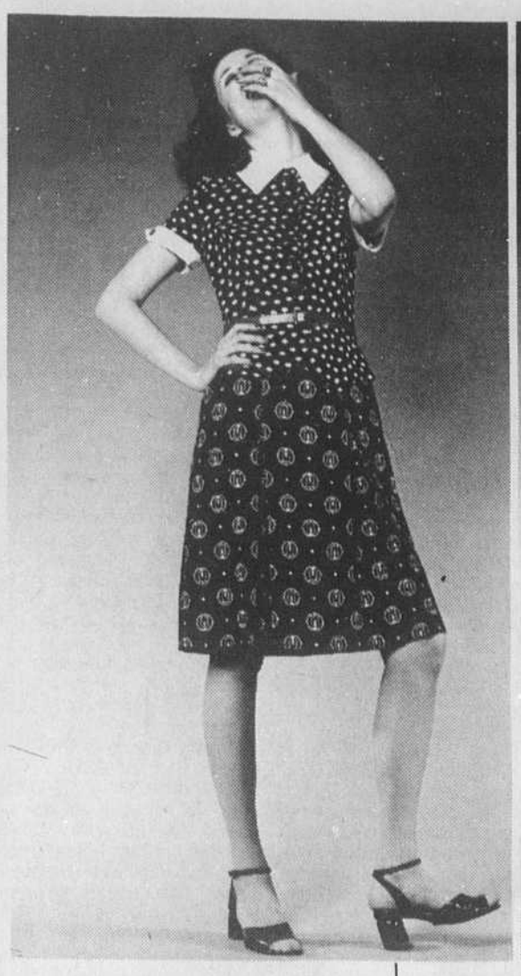

Chez Eaton hier, c'était le printemps, un printemps jeune, gai, élégant, beaucoup plus sage que ceux des années précédentes. Pour le jour, Trévise de Paris, a proposé une robe (extrême-gauche sur notre photo) en crêpe imprimé, donnant l'illusion d'un deux-pièces en noir et blanc. A noter, l'enfilade de boutons et la ceinture en cuir rouge vif. Pour le soir, ELLE porte une robe de type fourreau, en jersey Banlon de teinte brique, recouverte d'une vaporeuse cape en organza imprimé. L'ensemble est signé Manuela de Nice. LUI a opté pour le pantalon gris en flanelle, de la Côte d'Azur. Le blazer noir est en satin Tergal, la chemise blanche en soie polyamide et le noeud papillon en soie de Bernard Chaix.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

AIDE MENAGERE pour entretien de maison, prendre soin de 3 enfants. Logée ou non, 5 jours par semaine. Salaire à discuter. District N.D.G. Tél.: **488-2475** 3-3-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux double et triple, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 6-3-72.

ANIMAUX A VENDRE

ST-BERNARD: chiots enregistrés, garantis, lignée de champions dont le plus beau St-Bernard au Canada en 1970-71, intelligents, attachants. Excellent tempérament. Tél.: **622-5696** après 6 p.m., fin semaine. 8-3-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251**, soir: **667-0774** 20-3-72

ABSOLUMENT besoin toutes sortes de meubles anciens: salle à manger, lustre, horloge, porcelaine, piano, lit-cuivre, etc. **374-1224** 3-3-72

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3740 Edouard Montpetit, 5½, équipé, chauffé, 1er mai. Près Université de Montréal. 3-3-72

1210 RUE VILLERAY, 3½ chauffé non meublé, libre 1er mai, poêle-frigidaire fournis. Ménage frais fait. Prix raisonnable. Tél.: **270-1387** 27-3-72

OUTREMONT 809 Bloomfield près Van Horne, luxueux 4½, aussi 3, meublés, ascenseur, sundeck, garage. Tél:**270-3938.** 6-3-72

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements de luxe

La Place du Cercle

a la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi a 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'a 6 p.m. 849-5365

1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130

AIR CLIMATISE • ELECT. TAXES INCLUSES

ACCES DIRECT AU METRO 2-3-72

Gregor house

1550, AVENUE McGREGOR
Côte des Neiges au-dessus Sherbrooke

PENTHOUSE 5 CHAMBRES À $535
3½ CHAMBRES À PARTIR de $240.00
4½ CHAMBRES À PARTIR de $307.50

Occupation immédiate

Édifice luxueux • Fenêtres jusqu'au plafond • Air climatisé • Machines à laver la vaisselle • Piscine intérieure • Bains sauna • Portiers • Stationnement souterrain.

S'ADRESSER AU BUREAU DE LOCATION 935-1973

WESTMOUNT REALTIES

Administrateurs d'édifice - Courtier agréé

2-3-72

tout nouveau...

ALTITUDE 500

La plus nouvelle tour résidentielle du Chemin de la Côte-des-Neiges. Le centre-ville est à quelques minutes d'autobus, mais les calmes promenades des parcs Mont-Royal et Westmount sont toutes proches . . .

SPACIEUX LOGEMENTS DE 1 ou 2 CHAMBRES À COUCHER. QUELQUES STUDIOS.

- Vaste salle de réception; les parois de verre, coulissantes, donnent sur la piscine extérieure • Jardin-terrasse sur le toit • Excellent sauna • Cablevision • Avec 2 chambres à coucher: 2 salles de bain et lave-vaisselle • Stationnement extérieur et intérieur • Buanderie moderne.

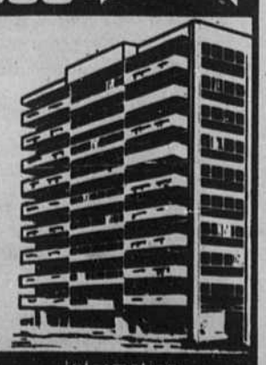

2-3-72

4760 CÔTE DES NEIGES près RIDGEWOOD

Information: 739-5533

APPARTEMENTS A LOUER

ADJACENT OUTREMONT, 5462 avenue du Parc, angle St-Viateur, 3½-$84, 4½-$99. Meubles $6 supplémentaires. 3 fenêtres. Compris, taxes d'eau, chauffage, eau chaude courante. Vacances actuellement. 13-3-72

LE RIVIERA

3½ - 4½
À partir de $140
Comprenant:
Chauffage, électricité, taxes, piscine, sauna, etc.
Vue superbe sur Montréal
671-0561 672-5991
231 RIVERSIDE DRIVE ST-LAMBERT
2-3-72

KENT 2780: 3½, façade, propre, ascenseur, chauffé, complètement équipé, balcon, intercom. Meublé si désiré, près centre d'achats et transport. Raisonnable. Tél.: **738-4593** ou **731-2189.** 3-3-72

COTE DES NEIGES: 3374 Lacombe, 5 pièces, non meublées, chauffées, bas, salon et salle à dîner, 2 chambres à coucher, cuisine-dinette équipée, cour arrière, garage compris. Tél.: **937-8235** ou **849-4281** 6-3-72

MONTREAL-NORD: 5320 est, boul. Henri-Bourassa, 4½ pièces, poêle et réfrigérateur, eau chaude à l'année, taxe d'eau payée, buanderie, service de conciergerie - $115.00 par mois - près parc, centres d'achats et écoles. Pour visiter: Concierge M. Leclair, **323-3202** ou Dame Filion, **324-9996** et **322-1960** 4-3-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

RIDGEWOOD: grand 4½, chauffé, taxes payées, autobus à la porte. Libre 15 avril gratuit. $165. Tél.: **739-5883** soir. 3-3-72

ARTICLES A VENDRE

COFFRE-FORT: hauteur environ 4', pour hommes d'affaires ou professionnels Tél.: **572-4518** entre 9 - 4 p.m. 2-3-72

AUTOS A VENDRE

MERCEDEZ-BENZ: 280SL, 2 toits, rouge, manuelle, Blaupunkt, mai 1969, 26,800 milles. Valait $9,400 neuve. Aucun modèle actuel comparable. $5,250. Tél.: **274-4653** toute heure (particulier). 6-3-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO 144S, 1969, automatique, pneus Michelin, 23,000 milles, $1,800. Tél.: **322-0142** 4-3-72

VOLVO-FIAT, 1972, prix défiant toute compétition, ventes - pièces, service après vente, livraison immédiate. Acceptons échange toutes marques. FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly. **658-6623** 28-3-72

BUREAU A LOUER

Pour professionnel ou homme d'affaires, 2 ou 3 pièces, 45 rue St-Antoine, angle rue St-Donal STE AGATHE DES MONTS. Téléphoner à Pierre Hamel, Montréal **861-0297** ou Ste-Agathe **326-1515** 13-2-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, près pentes, 5½ chauffé, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaines ski. (Aussi location été, piscine, équitation). Tél.: **256-6825** ou **254-6728** 4-3-72

CHALETS A VENDRE

LAC ARCHAMBAULT St-Donat, chalet avant-gardiste, 3 chambres à coucher, grand vivoir, foyer en pierre naturelle, bord du lac, adjacent pentes de ski, golf, modèles à partir de $11,000. Comptant $1,250. M. Bertrand. Tél.: **273-5753** 6-3-72

COURS PRIVES

ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

Inscriptions ouvertes
Début des cours : 6 mars

- **BRODERIE RUSTIQUE**
- **TAPISSERIE**
- **CROCHET**

Tél. : 861-4988

3-3-72

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME RESPONSABLE, expérience: gérance de coopérative de consommation et succursale de magasin à chaînes. Relations Industrielles. Tél: **324-6705** 3-3-72

DUPLEX A LOUER

ST-LAURENT: Edouard Laurin, haut-duplex, 6½, chauffé, eau chaude fournie, balcons avant et arrière. Tél.: **481-3382** 3-3-72

Proximité Marie de France et Université de Montréal, haut-duplex 8½ pièces, récemment peint, chauffé, eau chaude, garage, foyer naturel, grand balcon. Tél.: **481-2541** soir. 2-3-72

DIVERS

Enseignez le Français ou autres sujets. Hauts salaires. Connaissez vos possibilités. Succès assuré avec :

LE GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT CANADIEN

Nouvelle édition adressée franco contre $3.

Veritas Educational Centre, P.O. Box 929, Station "Q", Toronto 7, Ontario

2-3-72

FEMMES DEMANDEES

On demande une DIRECTRICE à mi-temps, pour Garderie coopérative à Pointe-St-Charles. Pour renseignements, s'adresser à **931-8405** 6-3-72

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

demandées pour travailler à temps partiel, le soir de 15:30 à 23:30 heures et la nuit de 23:30 à 7:30 heures.

Hôpital Bourget 645-1673

2-3-72

SECRÉTAIRE

d'expérience, bilingue, sténo-dactylo, pour studio d'art. District Côte-des-Neiges.

Veuillez soumettre candidature par écrit à:

Case 247, Le Devoir

2-3-72

RÉCEPTIONNISTE-ASSISTANTE

25-30 ans, bilingue, dactylo, 12e année, sens des responsabilités, débrouillarde, belle apparence, parfaite santé. Pouvant travailler le soir et le samedi. Semaine de 40 heures. Références.

s.v.p. s'adresser:

Clinique Barbeau 1044 ouest, ave. Laurier, 273-1561 24-3-72

SECRÉTAIRE

Jeune femme avec 5 ans d'expérience de travail général de bureau. Parfaitement bilingue. Français écrit : au-dessus de la moyenne. Sens des responsabilités. Salaire selon compétence. Maison établie depuis 1883, située dans N.D.G. ouest. Conditions de travail agréables, esprit d'équipe et atmosphère sympathique.

Poser candidature par lettre dactylographiée de préférence, et accompagnée d'un bref curriculum vitae à :

CASE 250, LE DEVOIR

3-3-72

HOMMES DEMANDES

VENDEURS sérieux, salariés, bilingues, connaissance histoire de l'Art et de l'encadrement. Gérance éventuelle. Tél.: **489-7594** 4-3-72

Compagnie canadienne-française, établie depuis plus de 70 ans, recherche DEUX REPRESENTANTS pour la région de Montréal. Tél: –844-2586. 4-3-72

HOMME SÉRIEUX POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Salaire annuel $14,000 plus boni. Pour contacter clients dans région de Montréal. Voyages limités en auto. Nous entrainons. Doit être bilinge. Ecrire par avion à: **W.P. Dickerson, Prés. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas, U.S.A.** 7-3-72

CAMP d'été pour enfants cherche DIRECTEUR du 25 juin au 19 août 1972. 25 ans au moins. Expérience requise. Envisagerions couple marié. Ecrire: Rév. Jacques Beaudoin, 155 Dunkin, Drummondville, Qué. 2-3-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Secteur Côte-des-Neiges: pour garder un garcon 2½ ans, mercredi de 9 à 5 p.m. Tél.: **733-1113** ou **866-9791** (Mme Gagnon) 3-3-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

VENTES directes. Pour Montréal et banlieue. Expérience nécessaire. Automobile. Bon résultat financier à qui veut travailler. Appelez: Memorial Gardens **636-1301** ou **486-3114.** 3-3-72

LOGEMENTS DEMANDES

De 4 à 5 pièces, haut de duplex, pour 1er avril, pour 2 adultes dans Outremont, rue tranquille, pas de gaz. Tél: après 5 p.m. **381-3861.** 4-3-72

LOGEMENTS A LOUER

AHUNTSIC: neuf, spacieux, bas, 7½, chauffé, eau chaude, garage, près métro, écoles. $250. Tél: soir **388-9061** 11-3-72

BOUL. GOUIN EST: cottage, 5 pièces, solarium, terrasse-gazon, chauffage-eau chaude, près église-école. Visite soir 7 à 10. Tél. **322-2014** 3-3-72

PREFONTAINE: nord Sherbrooke 3785, app. 2, $55; 3765, app. 6, $68. 3 pièces modernes, éclairées, non chauffées, 220, balcons, gazon. Près centre d'achats. Tél.: **873-6184,** soir: **747-0482** 3-3-72

DUCHARME: bas, 6 pièces, 3e, 7 pièces, chauffés avec ménage. Références exigées. Tél.: **334-0591** 4-3-72

MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12' x 70', cave 8', 2 vitrines. Idéal: variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie. $235. Tél.: **381-5039** 24-3-72

ON DEMANDE

LICENCE demandée pour Agence de Voyage avec IATA et ATC. Appelez: **332-3900** 4-3-72

PERDU

CAMERA perdue à la Crête Bretonne, dimanche. Récompense offerte. Appelez après 6 p.m. **733-1968** 3-3-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Marthe Gaudette, B.A. B. Ped. B. Ph., L. ès Lettres Tél.: **288-2332.** 3 h. à 8 h. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves), personnes seules. Ecrire Case Postale 101 Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: **729-0680.** 2-3-72

PROPRIETES A VENDRE

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hôpitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél **581-2484** ou **259-1348.** 9-3-72.

OUTREMONT

RUE WILDER : 10 pièces, rue tranquille, cuisine planifiée, jardin, garage, sous-sol fini, foyer naturel, $35,000.

Mme Georges Préfontaine 273-3789

IMMEUBLES TREMBLAY INC. courtiers

735-5588 2-3-72

PROPRIETES A VENDRE

SAUVE: coin St-Denis, triplex 10 ans, 100 pieds du métro, site pour professionnel. Logement 6 pièces de luxe plus bureau, sous-sol fini. Prix $60,000. Comptant $15,000, balance avec propriétaire. Tél.: **271-4631, 388-9796.** 20-3-72

DUPLEX DETACHE, ensoleillé. Université de Montréal, 2-7, sous-sol fini, 3 foyers, garages chauffés, planchers bois franc. Evaluation $33,500, prix réduit: $37,000. Pouvons prêter. Propriétaire **738-5456** 7-3-72

AHUNTSIC: rue St-Firmin, triplex, détaché, construction 32' x 48', 1-7, 2-4, garage double, Propriétaire. Tél: **389-3957** J.N.O.

ST-LAMBERT: luxueux bungalow, tout en pierre, construction hors pair, garage double, grand terrain paysage avec plusieurs arbres matures. Comprenant: 13 grandes pièces récemment redécorées, 5 chambres à coucher ou plus, grand salon et salle à diner avec "Bay window", bureaux, salle de lavage et couture à l'étage, immense salle de jeux ou de danse plus, grande salle de séjour style espagnol authentique. Garde-robes en cèdre, grande cave à vins. Caveau à légumes, etc. Propriété idéale pour réception, à proximité centre-ville, églises, écoles, etc. Prix $75,000, très inférieur à valeur de remplacement. Comptant et termes à discuter. Propriétaire. Tél.: **671-3377.** 2-3-72

BOULEVARD LASALLE BUNGALOW

en pierre, détaché, faisant face au St-Laurent. 4 chambres à coucher, 2½ bains, bibliothèque, grande cuisine, grande salle à diner, sous-sol fini avec bar. $70,000. Garage au niveau de la rue. MLS

COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT

Paul Hill : 935-8541 soir : 631-3077

2-3-72

PROPRIETES A VENDRE

STE-JULIE (Hauts-Bois) respirez l'air champêtre des pentes du Mont-Bruno en aménageant dans superbe cottage Colonial, 8½ pièces, foyer naturel. Terrain arboré. Prix $25,000. $223. par mois taxes comprises. Appelez J.P. St-Pierre **653-2496** ou **653-4435.** Immeubles Westgate, courtiers 2-3-72

VAN HORNE

Voisinage de Vimy

Cottage en pierre avec joli terrain, 4 chambres à coucher, 2 powder-rooms, cuisine moderne incluant four encastré, grandes pièces éclairées et bonne construction. $28,000. Comptant $5,000. M.L.S. Mme Fortin 931-1514.

ISABELLE LAFRENIÈRE INC. courtiers

482-1381

"Notre intuition feminine vous aidera"

2-3-72

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: **521-5484.** 27-3-72

TERRAINS A VENDRE

PIERREFONDS: 7 terrains, prêts à construire, unifamilial, contracteur ou particulier, en bloc ou séparément, termes faciles. Entre 5,-850 et 8,100 pieds carrés, $2,500 chacun. Tél.: **626-4684** 6-3-72

BÉLOEIL: bord du Richelieu, face Mont St-Hilaire, terrain 70'x100', à sacrifier, $1,400. A termes si désiré. Tél.: **871-1638** 8-3-72

TERRES A VENDRE

3 TERRES avec lacs privés. Tél.: **273-2106** 3-3-72

HOMMES DEMANDES

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Accepte les demandes d'engagement de célibataires âgés de 18 à 29 ans inclusivement, de taille d'au moins 5'8", ayant terminé, avec succès, leur onzième année et qui possèdent une réputation exemplaire et les aptitudes physiques requises.

LE SALAIRE INITIAL SERA DE $7,000 PAR ANNÉE

avec avantages sociaux et augmentations annuelles statutaires durant les six premières années de service au rang de gendarme, jusqu'à $10,600 par année. Veuillez vous adresser au bureau le plus rapproché de la Gendarmerie royale du Canada ou écrivez au :

COMMISSAIRE GENDARMERIE ROYALE DU CANADA OTTAWA, (ONTARIO) K1A 0R2

2-3-72

arts spectacles

L'actualité du jazz

Et pourquoi pas une jazz-machine?

par Gilles Archambault

Je vous l'avouerai tout net, j'en ai assez d'être confondu avec mon homonyme, celui-là même qui sème à tous vents montréalais des discothèques. La situation devient intenable. Vous pensez que je suis envieux de son succès, lui dont on voit la photo partout, sauf dans le Devoir, lui que l'on tient unanimement pour un homme d'affaire ingénieux.

Comment voudriez-vous que je ne le fusse pas? A part la distinction de propager la bonne parole du jazz dans le quotidien d'Henri Bourassa, en quoi aurais-je marqué mon époque, je vous le demande? Au regard de convoitise ou de complicité de ceux qui s'imaginent que le Gilles Archambault de la Sex-machine, c'est moi, je me dis que mon rôle de chroniqueur est bien obscur et bien ingrat! Je me sens un peu comme un vendeur d'abonnements à la Revue des Pères Blancs d'Afrique devant le chef du tirage de Life...

Pourtant, si j'avais des sous et une quinzaine de discotheques, j'ouvrirais volontiers, si j'étais l'autre G.A., une jazz-machine à Montréal. Je ferais faillite, c'est évident, mais le goût du sacrifice profondément ancré en moi depuis les jours bénis de la sainte Enfance ne me donne que des idées généreuses mais peu rentables. Je couvrirais les murs de ma jazz-machine de posters de Coltrane, Dolphy et Lester Young. On y vendrait ou donnerait des microsillons, les juke-boxes ne diffuseraient que du jazz, les consommations même s'appelleraient Miles Punch, Gin-Ella, Rhum à la Satchmo et pas de Scotch on the Rocks! L'ambiance ainsi créée donnerait de la beauté, de l'intelligence, de la sensibilité à tous nos clients et clientes. Ce que nous serions heureux! Alors, Gilles Archambault, l'autre, votre jazz-machine, c'est pour quand?

John Coltrane – HIS GREATEST YEARS – Impulse AS-9200-2 – Album double qui contient, entre autres trésors, Alabama, My Favorite Things, Naima et Kulu Se Mama. Indispensable pour quiconque prend le jazz au sérieux, cette anthologie couvre les années 1961-1965 et nous montre Trane au moment où il découvrait son héritage afro-américain, s'éloignait davantage du hard bop pour déboucher sur le free jazz. McCoy Tyner, Jimmy Garrison et Elvin Jones sont évidemment de la partie. La version de Naima est tirée de la séance enregistrée au Village Vanguard en compagnie d'Alice Coltrane et de Pharaoh Sanders.

Alice Coltrane – UNIVERSAL CONSCIOUSNESS – Impulse AS-9210. Très beau disque, l'un des plus stimulants de ces derniers mois en tout cas. Au cas où vous ne le sauriez pas, Alice Coltrane est la veuve du grand musicien. Curieusement, elle est aussi, avec Pharaoh Sanders, l'un de ses disciples les plus complets. A l'orgue comme à la harpe, elle joue avec imagination et respect. L'inspiration par la musique indienne est réellement vécue, toujours présente et ne doit rien à quelque gadget publicitaire. Ne vous laissez pas effrayer par la présence de quatre violonistes...

Grover Washington Jr – INNER CITY BLUES – Kudi 03. Musique d'atmosphère très bien faite. Prise de son impeccable. Grover Washington, qui est un saxophoniste compétent, je n'ai pas dit génial, se fait accompagner de musiciens de studio (certains très connus, Thad Jones, Airto Moreira, Ron Carter) et de cordes. Ce disque me semble le prototype du microsillon commercial moyen. Stanley Turrentine – SALT SONG – CTI 6010 – Ce que j'ai dit du disque précédent, je peux le répéter. La petite différence, c'est que Turrentine me semble un interprète plus consistant, que ce microsillon est légèrement supérieur à l'autre, mais pour le reste, le pattern est le même: amalgame de cordes, de voix, de thèmes faciles, le tout ayant surtout pour but de ne pas déranger, de bercer l'auditeur. Excellente prise de son.

Herbie Hancock – THE BEST OF HERBIE HANCOCK – Blue Note 89907 – Sélection des plus grands succès de ce pianiste qui nous visita, il y a peu. Comprend Watermelon Man, Maiden Voyage et Riot. Ainsi que je l'ai dit, lors de mon compte rendu du concert à l'Esquire, le jeu de Hancock s'est transformé depuis son séjour chez Blue Note, séjour qui s'est terminé en 1969. A l'époque comme aujourd'hui, d'ailleurs, Hancock était un pianiste intelligent et inventif. Bonne acquisition en perspective. Nancy Wilson – KALEIDOSCOPE – Capitol ST-852 – Il n'est pas sûr que ce disque relève du jazz, mais il est indubitable qu'il soit excellent. Bon choix de chansons, arrangements compétents. Quant à Miss Wilson, elle est presque une grande chanteuse de jazz. Ne lui manque, en somme, que l'essentiel, et je ne blague pas, c'est-à-dire une certaine folie, une certaine passion qui feraient éclater les bornes trop étroites du commercialisme, qu'il soit ou non de bon goût.

Charlie Mingus – BETTER GIT IT IN YOU SOUL – Columbia G 30628 – Réédition dans un double album de Minqus Ah Um et de Minqus Dynasty. Inutile donc de vous dire l'importance de ces microsillons. Rarement le génie de Mingus en tant qu'instrumentiste, compositeur et arrangeur n'aura été aussi éclatant. L'influence de Duke Ellington est partout présente, mais quelle force, quelle furie! On est loin de la musique polie et soporifique. Un must, évidemment!

Charleston

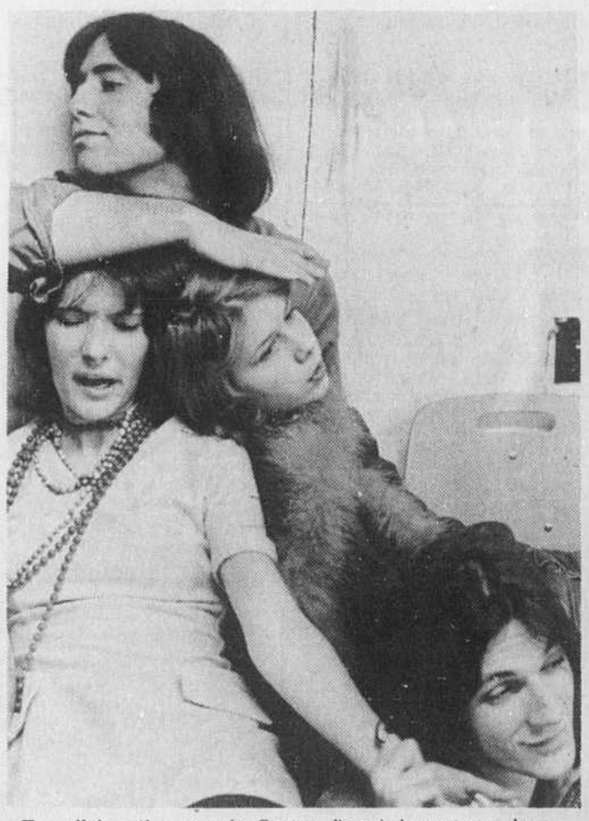

En collaboration avec le Centre d'essai des auteurs dramatiques, une troupe du cegep du Vieux Montréal, L'Eguille, présentera "Charleston" de Louis-Dominique Lavigne, les 9, 10, 13, 14 et 15 mars, au siège social du cegep. La distribution comprend Vivianne Borkowski, Lisette Guertin, Philippe Lavoie et Ronald Cyr. La mise en scène est de Jacques Desnoyers. L'entrée est libre.

SOL Y OLÉ!
COMÉDIE MUSICALE de JACQUES MARTINEAU
COORDINATEUR MUSICALE ET CHEF D'ORCHESTRE YVES VINCENT
AVEC
JOËL DENIS
MARIETTE LÉVESQUE
CATHERINE BLANCHE
MICHEL JASMIN
DONALD RIZZIERO
YVON BOUCHARD
ALPHA BOUCHER
ROBERT MAURAC
FRANCE DESJARLAIS
FRANÇOISE LEMAÎTRE-AUGÉ
GERVAISE
STÉPHANIE
AVEC L'EXCEPTIONNELLE COLLABORATION DE:
ANDRÉE BOUCHER
NANA DEVARENNES
MISE EN SCÈNE NORMAND MORIN
CHORÉGRAPHIE ANDRÉ BÉGIN
THÉÂTRE IMPÉRIAL 1430, RUE BLEURY MONTRÉAL
À COMPTER DU 23 FÉVRIER 1972 À 20h. 30
RÉSERVATION: 288-7102 - Siège Réversé $3.00-3.50-4.00-4.50-5.00-5.50
Billets en Vente AU THÉÂTRE IMPÉRIAL ET AU COMPTOIR TRS

CE SOIR!
POLANSKI EN DOUBLE
18 ANS Adultes
PRIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARIE
VERSION FRANÇAISE
Rosemary's Baby
Mia Farrow elle est enceinte et elle a peur...
à 9.30
le bal des vampires
le très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie
à 7: 30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

LES CINÉMAS DE FRANCE FILM
Centre de cinéma ST-DENIS
SAINT-DENIS MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY 1594, ST-DENIS, 849-4211
IXE-13 POUR TOUS
5e SEM.
Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!
Prix pour les moins de 14 ans: $1.00
Louise Forestier
Les Cyniques
12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40
Également à l'affiche aux cinémas ROSE, Ste-Thérèse, CINÉMA DE PARIS, Québec, CANADIEN, Joliette, DRUMMOND, Drummondville, DU NORD, St-Jérôme, SALABERRY, Valleyfield, PALACE, Granby.
Cinéma CHEVALIER 1590 ST-DENIS
2 DERNIERS JOURS
MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
MAX ET LES FERRAILLEURS
un film de CLAUDE SAUTET
EN COULEURS
FRANÇOIS PERIER
GEORGES WILSON
1590, rue ST-DENIS 845-3222
BIJOU 5030 PAPINEAU 527-9131
CINÉMA PIERROT 1590 ST-DENIS 845-3222
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS
15e Sem.
Jacques Gagnon Jean Duceppe
Olivette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve
Hélène Loiselle
CLAUDE JUTRA
Office national du film du Canada
GENDON FILMS
HORAIRES: - Saint-Denis: IXE-13 - 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40 - CHEVALIER: MAX ET LES FERRAILLEURS: 12:10 - 2.29 - 4.48 - 7.09 - 9.28 - PIERROT: "MON ONCLE ANTOINE" - 5.25 - 8.35 - 10.45 - BIJOU: MON ONCLE ANTOINE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40

Les boîtes Le Patriote
DE MONTREAL
GILLES VIGNEAULT
jusqu'au 5 mars
à venir
FÉLIX LECLERC
A CLEMENCE
"Le Chemin de Lacroix"
de
Jean Barbeau
STE-AGATHE
le 4 mars
CLAUDE LANDRÉ
À VENIR
Robert Charlebois
RES: 523-1131
521-6666

C.C.A. présente un FESTIVAL INTERNATIONAL
Premier récital COMPLET
Deuxième récital
Dim. 5 mars 2:30
L'INCOMPARABLE
ROSTROPOVICH
Prix: $3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00
Nouveau programme: Brahms - Bach - Shostakovitch
Étudiants Age d'Or enfants $1.00 à CCA seulement
CHITIRI HARPI
Lundi 27 mars 8:30 p.m.
Programme: Bach, Mozart, Beethoven, Couperin, Rameau, Prokofieff, Milhaud, Bocherini, Resphigi, Debussy, Ravel
Prix: $2.00, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00
En vente: Place des Arts; CCA 1822 ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat, Chargex; aussi agences Montréal et banlieues composer 932-2234.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

Cinema de Paris et Fleur de Lys ouverts des midi
Jean-Talon, Maisonneuve, Cinema V, du lundi au vendredi ouverts des 6 h.
10e SEMAINE opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

10e SEMAINE TRIOMPHALE!
18 ANS Adultes
WR: MYSTERIES OF THE ORGANISM
Directed by Dusan Makavejev IN COLOUR
dialogue in Serbo-Croat English sub-titles
FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

AUJOURD'HUI
2 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 P.M. ET 8:00 P.M.
BILLETS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mer. 2.00 P.M. - Sam. 1.30 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi 5.30 P.M. - Samedi 5.00 P.M. $4.00
SOIRÉES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
8 PROPOSÉ POUR PRIX DE L'ACADÉMIE
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
On The Screen
À L'ÉCRAN
PLACE DU CANADA
861-1431
VIA CHATEAU CHAMPLAIN

SALLE RESNAIS
DEMAIN
POUR TOUS
PRIX DELLUC
LE MEILLEUR FILM FRANCAIS DE L'ANNEE
"...c'est une réussite totale" —LE NOUVEL OBSERVATEUR
"D'une beauté envoûtante" —LA CROIX
"On a très envie d'aimer le film" —LE FIGARO
"...une sorte d'objet rare" —LE MONDE
DERNIER JOUR
SMIC, SMAC, SMOC
Un film d'ANDRE DELVAUX
EASTMANCOLOR
ANNA KARINA
MATHIEU CARRIERE
ROGER VAN HOOL
BULLE OGIER
Rendez-vous à Bray
sous-titres anglais
SALLE EISENSTEIN
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
5e SEMAINE
14 ANS
LUN. à VEN. 7.30, 9.30
SAM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
élysée
35 MILTON / 842-6053

REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS
2 FILMS EXCEPTIONNELS
POUR TOUS
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI
LE CONFORMISTE
6.00 - 10.00 P.M.
UN FILM COULEUR DE BERNARDO BERTOLUCCI
Yves Montand
Simone Signoret
Un film de Costa Gavras
L'aveu
8.00 P.M.
MONTROSE 722-0302
3180 BELANGER EST

le cinéma français a de quoi tenir tête, et fièrement, à Bullit et à Butch Cassidy
-PARISIEN LIBERE
COULEUR
14 ANS
3e sem
DERNIER DOMICILE CONNU
VERSION ORIGINALE Sous Titres Anglais
Marlène Jobert
Lino Ventura
12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:30 TÉL 878 1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
5e sem
DE FUNÈS TUEUR A GAGS!
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
JO
LE PARISIEN
CINEMA
480, ouest Ste-Catherine Tel 861-2697
MS GILL
JO: 9.50, 11.50, 1.50, 3.50, 5.50, 7.50, 10.00
Dernière Rep. Complète 9.25
Cinema PARC - Verdun
6e sem
2 grands films de RUSS MEYER
18 ANS Adultes
CETTE SOIF D'AMOUR
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!
Midi-Minuit
Pigalle
Le Diable s'approche

Cinémas ODEON
Renoir FILM DE NADINE TRINTIGNANT
POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE
MARCELLO MASTROIANNI
7:30 - 9:30
ça n'arrive qu'aux autres
5e SEM.
McLaren
"ZABRISKIE POINT" en français en couleur
18 ANS
UN FILM DE ANTONIONI
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
7:30 - 9:30
couleurs
7e SEMAINE
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE
SERGIO LEONE
14 ANS
VERSION INTEGRALE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
6:00 - 9:00
5e SEMAINE
CHACUN DANS SA VIE A CONNU
un été 42
18 ANS
Film de Robert Mulligan
en couleurs
— EN SUPPLÉMENT —
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424
"LA FEMME DU PRÊTRE" AUSSI CAPITOL ST-JEAN
"UN FILM TERRIBLE PAR LA VIOLENCE DES IMAGES!" — L'EXPRESS
18 ANS
"Joe" 4e SEM.
EN COULEURS
C'EST AUSSI L'AMERIQUE
UN FILM DE JOHN G. AVILDSEN
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
7:30 9:30
APRÈS "LE DOCTEUR JIVAGO" LE NOUVEAU CHEF-D'OEUVRE DE
14 ANS
DAVID LEAN
"LA FILLE DE RYAN"
8e SEMAINE
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
12:50 - 4:30 8:10

Remise du prix David '72 à Paul-Marie Lapointe

C'est le poète Paul-Marie Lapointe qui a mérité le Prix David 1972. La plus haute récompense qu'offre le Gouvernement du Québec à un écrivain lui a été remise par le ministre des Affaires culturelles, Mme Kirkland Casgrain, lors d'une récemption au Salon rouge de l'Assemblée nationale.

On sait que ce prix annuel de littérature, d'un montant de $5,000, vise à récompenser l'ensemble de l'oeuvre d'un écrivain.

Paul-Marie Lapointe est né en 1929, à Saint-Félicien, au lac Saint-Jean; il a fait ses études classiques au séminaire de Chicoutimi et au collège de Saint-Laurent, avant d'entrer à l'Ecole des beaux-arts de Montréal.

Tôt lié au mouvement automatiste, il publiait, en 1948, aux éditions Michro-Mythe (qui avaient lancé, quelques mois auparavant, le manifeste "Refus global"), une première suite de cent poèmes, intitulée "Le vierge incendié".

Douze ans plus tard, après avoir contribué à la fondation de la revue Liberté, il publiait un "Choix de poèmes" aux éditions de l'Hexagone puis, au même endroit, en 1964, un autre recueil "Pour les âmes". Sa dernière publication, "Le réel absolu", (Hexagone) date de 1971.

Paul-Marie Lapointe est journaliste. Il a débuté à Québec ville qu'il habita cinq ans avant de venir à Montréal, où, à partir de 1955, il gravit rapidement les échelons de la profession. Il a été secrétaire de la rédaction, puis chef des nouvelles du quotidien La presse; en 1961, il a collaboré, avec Jean-Louis Gagnon, à la mise sur pied du Nouveau Journal, après avoir travaillé quelque temps comme scénariste, il a dirigé, de 1963 à 1970, le Magazine Maclean. Il est présentement directeur du Service des actualités à la société Radio-Canada.

La remise du Prix David à Paul-Marie Lapointe marquait, au surplus, le cinquantième anniversaire des récompenses littéraires offertes par le Gouvernement québécois.

C'est un jury désigné par le Ministre des Affaires culturelles qui a pour tâche de désigner l'auteur dont l'oeuvre est couronnée par le Prix David. Cette année, ce groupe était présidé par M. Gilles Marcotte et se composait de mesdames Gabrielle Roy et Nicole Deschamps ainsi que de messieurs René de Chantal et Pierre Pagé.

Barrault dirigera le TN

(AFP) – Jean-Louis Barrault assurera désormais la direction du nouveau Théâtre des Nations à Paris. Avec cette nomination rendue publique samedi, l'un des plus célèbres animateurs de théâtre revient ainsi au premier plan du monde du spectacle, trois ans et demi après les événements de mai 1968 qui avaient été à l'origine de sa révocation, par le gouvernement, de ses fonctions de directeur de l'Odéon-Théâtre de France (le second théâtre subventionné par l'Etat). Situé au coeur du Quartier Latin, ce théâtre avait, en effet, été occupé par les contestataires qui en avaient fait une tribune libre.

Après sa révocation, Jean-Louis Barrault avait monté un spectacle à succès, "Rabelais", et depuis la saison dernière il dirigeait le petit théâtre Récamier.

Rostropovich en rappel...

Le célèbre violoncelliste soviétique Mstislav Rostropovich présentera dimanche prochain, à 14h30, à la salle Wilfrid-Pelletier, un second récital comprenant des pages de Bach, Brahms et Chostakovitch. Cette décision a été prise, à la suite du récital qu'il a présenté la semaine dernière devant une salle comble.

Aux discophiles, soulignons que le dernier microsillon de Rostropovich vient de paraître; il comprend le "Concerto no.1" de son compatriote Vladimir Vlasov, et la "Mélodie concertante" du Français Henri Sauguet (Angel: SR-40180.)

Semaines de l'opérette 1972 à Bad Ischl

Les Semaines de l'opérette 1972 à Bad Ischl en Autriche se tiendront du 16 juillet au 10 septembre. Le programme prévoit "Le baron tzigane" de Johann Strauss, par lequel s'ouvrira la manifestation, et "Le comte de Luxembourg" d'Emmerich Kalman. Les spectacles auront lieu les jeudis et les dimanches. A part cela seront organisées deux soirées destinées à commémorer respectivement le 90e anniversaire d'Emmerich Kalman et le cinquantenaire de la mort de C.M. Ziehrer. On entendra un choix des airs les plus connus des opérettes de ces maîtres. (ONAT)

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens. c
9.30 L'école chez vous
10.00 Les 100 tours de Centour. . c
10.15 Clak
10.30 Monsieur Pipo
11.00 Belphegor ou le fantôme du Louvre.
11.30 Linus. c
12.00 Les Chevaliers du ciel. . . . c
12.30 Bou Bou. c
1.30 Cinema:
"Les dingues sont laches" (comédie-américain 1964). . . . c
3.00 Femmes d'aujourd'hui. . . . c
4.00 Bobino. c
4.30 Nic et Pic
5.00 Walt Disney présente:
"Aventures a Florence" (1ère partie). c
6.00 Le gourmet farfelu. c
6.20 Télejournal. c
6.50 Nouvelles du sport. c
7.00 Format 30
7.30 Ma sorcière bien-aimée. . . . c
8.00 La soirée du hockey. c
10.30 Télejournal. c
10.50 Nouvelles du sport. c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre. c
11.30 Rencontres
12.00 Cinema:
"Le Corbeau" (drame-franco-allemand 1943)
1.30 Télejournal.

CFTM 10

8.30 Bienvenue CFTM. c
8.31 Les p'tits bonhommes
9.00 Le 10 vous informe. c
9.15 Les tanants de chez-nous. . c
10.00 Pour vous mesdames. c
11.30 Super-Héros
12.00 Le 10 vous informe. c
12.15 Y'a du soleil. c
1.15 Ciné-Mercredi:
"Incognito" (comédie policière - français 1957)
3.00 Banco...Banco. c
3.30 Zorro. c
4.00 Le cirque du capitaine. . . . c
5.00 Patrouille du cosmos. c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie. c
6.55 Billet populaire.
7.00 Le 10 vous informe. c
7.25 Les commentaires de Me Alban Flamand. c
7.30 Le ranch à Willie. c
8.00 Les grandes productions:
"Charmants garçons" (comédie - français 1957). c
10.00 Enquêtes spéciales. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 La couleur du temps. c
11.15 En pantoufles:
"Le Sergent de Robin des Bois" (aventures - américain 1960). . c
12.45 Le "10" vous informe
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six. c
8.25 Mr. Dress-up
9.00 Quebec schools Telecast. . . c
10.30 Friendly Giant. c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street. c
12.00 Elwood Glover's Luncheon date. c
1.00 One o'clock report
1.15 Standby noon
1.30 The Galloping gourmet. . . . c
2.00 Paul Bernard, psychiatrist. . c
2.30 Sea Hunt
3.00 Take Thirty
3.30 Edge of Night. c
4.00 Family court. c
4.30 One Northern summer. . . . c
5.00 Video-one
5.30 Get Smart. c
6.00 John Ferguson Show. c
6.30 Hourglass
7.30 Singalong jubilee. c
8.00 This Land. c
8.30 Man at the top. c
9.30 From the House of the Dead (opera special) c
11.00 The National. c
11.22 Viewpoint. c
11.30 Night Report. c
11.45 Ciné-Six:
"The Devil's choice" (français 1963)
1.30 Final report and weather

CFCF 12

7.00 Montreal Bulletin Board
7.35 University of the air. . . . c
8.05 The Lucille Rivers Show. . . c
8.15 Rupert Bear. c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom. c
9.30 Yoga. c
10.00 Weight Watchers. c
10.15 The A.M. Show. c
10.30 Green Acres. c
11.00 All about Faces. c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones. c
12.30 Matinee with Joe Van:
"The Young Warriors" (drame 1967).
2.30 What's the Good Word. . . . c
3.00 Another world. c
3.30 Anything you can do. c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences. . . . c
5.30 Beat the Clock c
6.00 Pulse. c
7.00 As it is. c
8.00 Hockey night in Canada:
"Buffalo at Montreal". . . . c
10.30 Sports beat '72. c
11.00 The CTV National News. . . c
12.00 Wednesday night feature movie:
"Anything can happen" (comedy 1952)
2.00 Sign-off

cinéma

ALOUETTE: "Willard" 2.30 - 6.00 - 9.25 et "Charly" 12.45 - 4.10 - 7.35.
ARLEQUIN: "Hotel de la bricole" 2.45 - 6.05 - 9.25 et "Mafia du plaisir" 1.15 - 4.40 - 8.00.
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 9.35.
ATWATER: (Cinéma II) "Love story" 7.20 - 9.20.
BERRI: "Un été 42" 2.30 - 6.10 - 9.55 et "La femme du prêtre" 12.40 - 4.20 - 8.00.
BIJOU: "Mon oncle Antoine" 12.30 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40.
CANADIEN: "Dr. Talon" 1.30 - 4.20 - 7.10 - 9.55 et "Qui" 12.10 - 3.00 - 5.45 - 8.35.
CAPITOL: "Dr. Phibes" 2.25 - 6.00 - 9.40 et "House That Screamed" 12.45 - 4.20 - 8.00.
CHAMPLAIN: "La fille de Ryan" 12.50 - 4.30 - 8.10.
CHEVALIER: "Max et les ferrailleurs" 12.10 - 2.29 - 4.48 - 7.09 - 9.25.
CHATEAU: "Willard" 2.05 - 5.40 - 9.15 et "Les tueurs de la lune de miel" 12.30 - 4.00 - 7.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last picture show" 12.55 - 2.55 - 4.55 - 7.00 - 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Dollars" 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.35.
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00.
CINEMA V: Voir cinéma de Paris.
COMEDIE CANADIENNE: "Le Bal des Vampires" 7.30 et "Rosemary's Baby" 9.30.
CREMAZIE: "Love Story" 7.30 - 9.40.
DAUPHIN: Renoir: "Ça n'arrive qu'aux autres" 7.30 - 9.30 McLaren: "Zabriskie point" 7.30 - 9.30.
ELECTRA: Voir Château.
ELYSEE: Salle Resnais: "Les deux Anglaises du continent" 7.30 - 9.30. Salle Eisenstein: "Smic, Smac, Smoc" 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the Organism" 7.30 - 9.30.
SALLE HERMES: "Viva la muerte" 7.30 - 9.30.
IMPERIAL: "Soleil" (comedie musicale).
JEAN-TALON: Voir cinéma de Paris.
KENT: "Julius Cedsar" 12.50 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15.
LUCERNE: "Kotch" et "When eight bells toll" 6.05 - 7.55.
MERCIER: "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00 - 9.00.
MAISONNEUVE: Voir Cinéma de Paris.
MONKLAND: "Klute" 3.30 - 7.50 et "McCabe and Mrs. Miller" 1.20 - 5.30 - 9.50.
MIDI-MINUIT: "Cette soif de l'amour" 12.00 - 2.25 - 4.55 - 7.20 - 9.50 et "Qui s'y frotte s'y pique" 1.10 - 3.40 - 6.05 - 8.35.
OUTREMONT: "Alphaville" 7.00 et "The President's Analyst" 9.30.
PALACE: "Swedish Fly Girls" 12.55 - 3.00 - 5.05 - 7.20 - 9.30.
PAPINEAU: "Attaque du Cheyenne club" 2.40 - 6.10 - 9.35 et "Les inconnus de Malte" 1.00 - 4.25 - 7.55.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PARISIEN: "Jo" 11.20 - 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.25.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 2.00 - 8.00.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): "Trojan Women" 12.15 - 4.15 - 6.25 - 8.25.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "The Garden of the Finzi-Continis" 12.35 - 2.15 - 4.00 - 5.40 - 7.35 - 9.30.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Let's play Doctor" 12.00 - 2.35 - 5.05 - 7.35 - 10.00 et "Mister Mari's Girls" 1.20 - 3.55 - 6.25 - 8.55.
PIERROT: "Mon oncle Antoine" 5.16 - 7.28 - 9.40.
RIVOLI: Voir Arlequin.
SAINT-DENIS: "IXE-13" 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40.
SEVILLE: "Telephone book" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.40.
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 - 2.35 - 4.47 - 7.00 - 9.10.
VAN HORNE: "Straw Dogs" 12.50 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.15.
VENDOME: "Dernier domicile connu" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.
VERSAILLE: Salle rouge "Voir Château".
VERSAILLE: Salle bleue: "Voir Papineau".
VIDEOGRAPHE: "Knock-Outés", "Hitch-hiking" 8.00.
VIEUX MONTREAL
STUDIO A: "Les camisards" 7.30 - 9.40.
STUDIO B: "L'exil" 7.30 - 9.40.
VERDUN: "Love Story" 6.20 - 9.45 - et "Les Dinamitéros" 8.00.
VERDI: "Le mécano de la Générale" 7.30 - 9.30.
VILLERAY: "Joe, c'est aussi l'Amérique" 7.30 - 9.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Mon oncle Antoine" 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.20 - 9.25.
WESTMOUNT: "Boy friend" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
YORK: "Nicholas and Alexandra" des 2.00.

théâtre

LA BUTTE EN VILLE: Alexandre Zelkine, Jacques Blanchet et Marie Merlin, 9h.
CASANOUS: Jazz libre du Québec
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Les jeunes c'est toute des Fous" de Marc F. Gélinas 8.30h. Tél.: 523-1211.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Le timide au Palais" de Tirso de Molina 8.30.
THEATRE DE QUATSOUS: Relâche.
LE PATRIOTE: Danka et Gilles Vigneault.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Le chemin de Lacroix" de J. Barbeau.
RIDEAU VERT: "Libres sont les Papillons" de Léonard Gershe, 20h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: "Orchestre Symphonique de Montréal" au pupitre: Kiril Kondraskin, 20h30.
SALLE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps, 20h30.
SALLE PORT-ROYAL: "Le mariage de Figaro" de Beaumarchais par le TNM, 20h15.

2 DERNIERS SOIRS! TOUS
Buster Keaton
LE MECANO DE LA GENERALE inter-titres anglais
un des plus grands films de tous les temps!
en plus COPS et L'EPOUVANTAIL
7:30, 9:30 une présentation ROHAUER
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
dès le 3 mars: "STEAMBOAT BILL JR."

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR MERCREDI 1er MARS
de Jean-Luc Godard (en français)
7:00 ALPHAVILLE
Eddie Constantine, Anna Karina
de Theodore J. Flicker
9:30 THE PRESIDENT'S ANALYST
James Coburn, Severn Darden, Godfrey Cambridge, Joan Delaney
DEMAIN SOIR JEUDI 2 MARS
7:00 CUL-DE-SAC (de Polanski)
9:30 CHARLES, MORT OU VIF
OUTREMONT
1248 Bernard 277-3233

Première canadienne!
"Fantaisie sur glace"
Du 24 janvier au 4 mars.
Nick Martin et son orchestre.
Danse continuelle.
Réservations: 861-3511.
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne.
Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

Studio B ANNE PAUZÉ POUR TOUS
AMOUR,...
2e Sem. ALBERT MILLAIRE
LIBERTÉ! Couleur

EXIL
de THOMAS VAMOS
Prod.: L'Office national du film
Studio A EN COULEUR 14 ANS
Les CAMISARDS
de RENÉ ALLIO
sur semaine: 7.30-9.40
Les Cinémas du Vieux Montréal
115 est, St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863

BINGO!

Mlle Mary Frances Stewart de Montréal gagne le

Grand prix de $10,000 du Bingo-Loto du thé Red Rose.

Voici Mademoiselle Stewart, toute heureuse de recevoir son prix de $10,000 des mains de M. Don Boudreau, gérant de la mise en marché chez Brooke Bond Foods Limited. M. René Landry, de Dominion n'apparaît pas sur la photo mais il est très heureux aussi, car il est le gérant du magasin Dominion où Mlle Stewart a acheté son paquet de thé Red Rose... (Magasin no 633, 5595 Avenue Monkland, Montréal.)

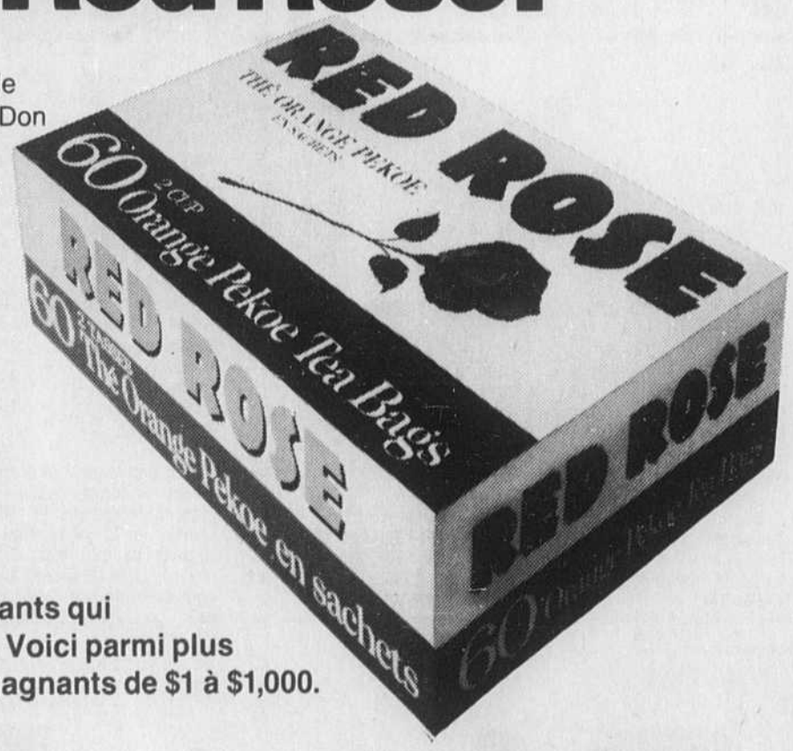

Bien sûr, il y a eu bien d'autres gagnants qui se sont partagés les nombreux prix. Voici parmi plus de 500, quelques-uns des heureux gagnants de $1 à $1,000.

$1,000
Mr. Dean Samuel Schutt, Palmer Rapids.
Mrs. Nancy Mailloux, West Brome.

$100
Mme Fleurette Laforest, LaSalle.
Mme Jeanne D'Arc Dionne, Hemmings-Falls.
Ida MacKay, St. Cecile de Milton.
Richard Beaulieu, Chomedey.
Mrs. Reg. Morton, Almonte.
Mme Romeo Bouchard, Saguenay.

$10
Mrs. Lena Harwood, Chateauguay.
Mrs. Anne Davis, Pointe Claire.
Mme Lisette DiCesare, Montréal.
Gary McCarthy, Ottawa.
Mrs. Hawkley, LaSalle.
Synnett Francine, Gros Marne.
Mme Marie Perrault, Outremont.
Mrs. Wm. Serran, Barry's Bay.
Mrs. H. Hall, Arnprior.
Mme Léo Massie, Grandmère.
Thomas Laflamme, Québec.
Mme Rosemarie Dumontet, Montréal.
Mrs. May Lindsay, Ottawa.
Mrs. Elmer Townsend, Ingleside.

$1
Mme Jeanne Boyer, Ottawa.
Mrs. S. MacLi, Ottawa.
Mme Jean Pilon, Pointe Cascades.
Mrs. Peggy Breese, Ottawa.
Ruby Corrigall, Bristol.
Mme R. Falardeau, L'Assomption.
Anna M. Lepine, Renfrew.
Mrs. L. S. Van Tassel, Ottawa.
Louise Maheux, Abitibi.
Mrs. A. Stevenson, Montreal.
Mme Adrien Brisson, Rimouski.
Mme Cécile Beauregard, Touraine.
Lucille Launier, Cap de la Madeleine.
Mrs. Helen Roberts, Montreal.
Sergine Tremblay, Sacré-Coeur.
Mme Gertrude Grete, Ottawa.
Mme Irma Gauthier, Chicoutimi.
Mrs. M. E. Terroux, Montréal.
Mr. Allan Kulas, North Bay.
Mme Jocelyn Marceau, Dorchester.
Roméo St-Martin, Montréal.
Mlle France Laberge, Drummondville.
Victoria Gauthier. Québec.
Gordon Butler, Montreal.
Jeannine Savard, Sault au Mouton.
Mme Gérard Desjardins, Matane.
Mrs. W. E. Roberts, Ottawa.
Miss J. C. Higginson, Ottawa.
Diane Sulpher, Arnprior.
Mrs. A. E. Belair, Greeley.
Jim Lymburner, Killaide.
Sonia Heyeur, Pte. Aux Trembles.
David Willcott, La Tabatière.
Mrs. S. J. Spallin, Ottawa.
Mme M. Champagne, Drummondville.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 68

l'actualité économique

L'avenir de l'industrie des pâtes et papiers serait prometteur si...!

par Michel Lefèvre

L'avenir de l'industrie des pâtes et papiers du Québec est prometteur mais il importe de se rendre compte de la fausseté de l'opinion selon laquelle les fôrets du Québec constituent pour cette province une ressource naturelle peu coûteuse qui fait envie du monde entier.

Que cette opinion ait été fondée ou non dans le passé, la dure réalité, dans le moment, c'est que le climat, la topographie et les changements d'ordre technique dans l'utilisation du bois font ensemble que les ressources forestières du Québec sont devenues trop coûteuses face à certains marchés.

Tels ont été en substance les propos tenus hier par M. Paul-E. Lachance, président du Conseil des Producteurs de Pâtes et papiers du Québec. Prenant la parole devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, M. Lachance a profité de l'occasion pour rappeler les grandes lignes du mémoire présenté au premier ministre Bourassa, au début de février, par cet organisme.

Il a insisté tout particulièrement sur deux aspects essentiels du mémoire soit la mise en application de procédures assurant la coordination de toutes les politiques ayant un effet sur la position concurrentielle de l'industrie papetière du Québec et la suppression ou allègement d'une partie des nombreux impôts, redevances, droits et règlements gouvernementaux.

Dans la préparation des projets de loi ou des arrêtés ministériels, a dit M. Lachance, le gouvernement provincial devrait avoir de plus fréquentes consultations avec l'industrie des pâtes et papiers lorsque la législation en question peut avoir un effet sur la position concurrentielle de l'industrie.

Lorsqu'une nouvelle loi ou un arrêté ministériel a comme conséquence d'alourdir le fardeau des charges et impositions de l'industrie, cette dernière, qui ne survit que grâce à ses exportations sur le marché mondial, ne peut pas passer la note à ses clients. Ces derniers cesseront d'acheter si le produit est vendu à un prix trop élevé ou bien l'industrie devra cesser de produire si elle ne peut offrir son produit à un coût aussi bas que celui de ses concurrents.

Sous un régime de coopération, a expliqué M. Lachance les ministres et fonctionnaires des ministères intéressés étudieraient, avec les représentants de l'industrie, les répercussions économiques des lois et règlements proposés. "Sans cette consultation préalable, l'industrie ne peut prévoir les charges nouvelles et imprévues que plusieurs de ces arrêtés en conseil comportent."

Dans son mémoire, l'industrie papetière ne demande pas de subsides au gouvernement provincial. "Nous ne demandons pas la charité au gouvernement provincial, a souligné M. Lachance, nous lui demandons simplement d'alléger le fardeau des impôts devenu trop lourd et qui empêche plusieurs compagnies de réaliser les profits nécessaires à leur fonctionnement."

"Vous, messieurs de la Chambre de Commerce de Montréal, qui êtes dans les affaires, savez fort bien qu'un commerce ou une industrie qui ne réalise pas de profit ne peut survivre longtemps. Pour nous, c'est une question de survie. Or, ce que l'industrie papetière demande au gouvernement provincial, c'est un allègement d'un peu plus de $27 millions de différentes taxes et autres impositions à l'usine et à la forêt. Ces 27 millions représentent moins de 1 p. 100 du budget global annuel de la province. Est-ce trop demander pour la survie de la plus importante industrie d'exportation de la province?"

A titre d'exemple, le président du Conseil des Producteurs de pâtes et papiers du Québec a fait remarquer qu'aux Etats-Unis, une grande partie des bénéfices des compagnies exploitant des ressources forestières sont assujettis à une taxe de 30% du gain de capital plutôt qu'au taux ordinaire de 48% sur les profits, "ce qui fait une grosse différence", a-t-il dit.

Entre 1965 et 1969 inclusivement, des compagnies représentatives de l'industrie des pâtes et papiers aux Etats-Unis et au Canada ont versé en moyenne, en impôts respectivement 34% et 49% de leurs bénéfices.

De même en Suède, a-t-il signalé, les compagnies papetières bénéficient par rapport à leurs homologues canadiens, de généreux dégrèvements pour amortissement, d'un taux global d'imposition moins élevé (environ 40% contre 53% au Québec), d'une plus large application des taxes à la valeur ajoutée et de mesures prévoyant la constitution de réserves exemptes d'impôt pour investissements.

En fait, de conclure M. Lachance, aucune région qui a besoin des marchés mondiaux ne peut donner suite à ses aspirations sociales sans tenir compte de l'effet que cela peut avoir sur sa capacité de concurrence.

L'industrie québécoise des pâtes et papiers donne de l'emploi direct à 45,000 travailleurs à l'usine et en forêt. Elle paie annuellement plus de $335 millions en salaires à ses employés. La valeur des expéditions de ses 56 usines atteint près de $1 milliard ou 36% du total de la production canadienne des pâtes et papiers.

Des compagnies...en bref

150 mises à pied chez Bombardier

La compagnie Bombardier a annoncé hier la mise à pied d'environ 150 employés de son usine de Valcourt.

Le vice-président de la compagnie, M. Michel Cloutier, a expliqué que la décision de licenciement avait été prise la semaine dernière à la suite d'une revision des besoins en cadres et en personnel, revision rendue nécessaire par les nouvelles conditions du marché.

Lorsque, dans deux ou trois mois, la production des modèles de l'an prochain sera mise en marche, la compagnie pourra reprendre environ 80% du personnel remercié, a affirmé M. Cloutier.

La décision de Bombardier ne surprendra pas tellement si l'on rappelle que le chiffre d'affaires de la compagnie n'a pas connu cette année la progression dont on avait été témoin depuis les débuts de l'entreprise. La faible précipitation de neige cet hiver a sensiblement affecté les ventes de la division Ski-Doo, si bien que les inventaires atteindraient maintenant un niveau assez élevé.

Bombardier compte présentement près de 8,000 employés.

Tecsult Intl.

M. Marc Benoît, président de Tecsult International Limited, filiale à part entière de Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe, ingénieurs-conseils, a annoncé la participation de l'entreprise avec H.A. Simons (International) Limited, de Vancouver, à la mise sur pied de Simons-Tecsult Limited, filiale à parts égales.

Tassé & Associés se porte acquéreur de la Société de Placements & Cie.

par Denis Giroux

Les maisons de courtage montréalaises Tassé & Associés Ltée et Société de Placements & Cie Ltée fusionneront désormais leurs services par suite de l'acquisition au comptant par Tassé & Associés de toutes les actions de la Société de Placements.

Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Jean-Louis Tassé, président de Tassé & Associés qui n'a toutefois pas voulu dévoiler le montant de la transaction.

M. Tassé a déclaré que cette acquisition augmentait d'un seul coup d'environ cinquante pour cent le chiffre d'affaires de Tassé & Associés. "De plus, a dit M. Tassé, l'acquisition possible des participations de la Société de Placements dans certains "syndicats" financiers s'occupant des émissions d'obligations d'importantes compagnies et d'émissions gouvernementales ont été un des gros facteurs qui nous ont poussé à conclure la transaction". Les participations ne sont pas automatiquement transférées à Tassé & Associés, mais il y a de bonnes chances qu'elles le soient.

La Société de Placements serait également reconnue comme une bonne maison pour la vente "au détail" d'actions alors que Tassé fait 45% de ses affaires dans la vente d'obligations aux institutions, 30% dans la vente d'obligations "au détail" et le reste, 25%, vient de la vente d'actions, ventes que l'on cherche surtout à conclure avec des clients dits "institutionnels".

L'acquisition se préparait depuis un mois environ, a dit M. Tassé, mais nous n'avons obtenu l'accord des bourses qu'aujourd'hui (hier)". La Commission des Valeurs mobilières du Québec a également donné son accord à la fusion.

Tout comme Tassé & Associés, la Société des Placements détient un siège à chacune des bourses montréalaises, ce qui fait que sous peu, ces deux sièges seront mis en vente.

La société résultant de la fusion portera le nom de Tassé & Associés Ltée et comptera désormais un peu plus de cent employés; en plus du siège social à Montréal, elle aura des succursales à Québec et Trois-Rivières en plus d'être représentée dans plusieurs autres municipalités québécoises.

"Nous n'envisageons toutefois pas d'établir une succursale à Toronto a dit M. Tassé. Il y a tellement à faire au Québec depuis notre fondations en juin 1967, nous avons d'abord cherché à diversifier nos activités. L'acquisition de la Société de placements est un pas dans ce sens".

M. Tassé a aussi déclaré qu'il n'avait rencontré aucun problème à financer l'acquisition de la Société de Placements grâce à la banque à charte avec laquelle il fait affaires.

La Société de Placements était la propriété de MM. Sévère et Hubert Godin dont il nous a été impossible d'obtenir confirmation de la transaction. La maison avait été fondée en 1928.

Les deux maisons sont membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. (IDA). Taassé & Associés, dont la capitalisation est de près de $500,000, possède en plus de ses sièges aux bourses montréalaises un statut de membre-associé des bourses de Boston et de Philadelphie-Baltimore-Washington.

Les marchés boursiers

Séance terne et à la baisse

L'intérêt des investisseurs dans le secteur des métaux à apporté le seul élément de relance, mardi à la Bourse de Montréal, dans un marché fonctionnant ailleurs au ralenti.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lund.
Gains	106	113
Pertes	135	133
Inchangées	84	95
Total	325	341

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 1.21 million d'actions ont été échangées, au regard de 1.18 million lundi.

A la Bourse de Montréal, Placer Development a progressé de $1 3-4 à $34, Great West Life de $1 5-8 à $62, Falconbridge Nickel de $1 1-2 à $90 1-2, Consumers Glass de $1 à $16, Pacific Petroleum de 7-8 à $33 7-8, Roval Trust de 7-8 à $41 7-8, Asbestos Corp. de 3-4 à $27 1-2, Texaco Canada de 3-4 à $45, Imasco Ltd. de 3-4 à $23, Banque Provinciale du Canada de 1-2 à $18, Hudson Bay Mining and Smelting de 1-2 à $25.

TransCanada PipeLines a reculé de 7-8 à $41, Du Pont de 3-4 à $27, Stelco de 5-8 à $30 1-4, Commonwealth Holiday Inns de 1-2 à $13 7-8, Peoples Department Stores de 1-2 à $16, IAC de 1-2 à $20 3-4, Petrofina Canada de 1-2 à $24 3-4 et International Paper de 1-2 à $34.

Toronto

TORONTO – La série de 10 jours de hausse a pris brutalement fin mardi quand la plupart des secteurs de la Bourse de Toronto ont clôturé à la baisse mardi.

Les fortes hausses des pétroles de l'Ouest des jours derniers ont été réduites par les prises de bénéfices au début de la séance, mais la plupart des ventes se sont confinées aux membres du groupe Panarctic qui a découvert des gisements dans l'Arctique.

Les valeurs industrielles ont généralement été peu touchées par les ventes, mais leur baisse est surtout due aux pressions ultérieures de Wall Street.

Le volume des transactions a été de 3.61 millions d'actions valant $34.77 millions contre 4.34 millions et $38.-95 millions lundi.

Comportement des valeurs:

	Mar.	Lun.
Hausses	263	241
Baisses	253	285
Inchangées	275	267
Total	791	793

New York

La tendance a été modérément soutenue à Wall Street mardi. Pendant la majeure partie de la séance les cours n'ont fait que fluctuer entre des limites étroites. Une demande sélective s'est cependant développée en fin de séance permettant aux hausses de l'emporter en nombre sur les baisses. Elle a favorisé particulièrement les blue chips. Les affaires ont été actives.

Les cinémas, les tabacs et les télévisions ont progressé modérément et l'on a noté les bonnes avances de Honeywell, Sears, Westinghouse et Sperry Rand parmi les ordinateurs, les grands magasins et les électroniques qui ont été soutenus.

Les alimentaires et les pharmaceutiques, parmi lesquelles Swift et Syntex se sont mis en évidence, ont progressé par endroits de même que les transports aériens.

Par contre, les cuprifères et les pneumatiques se sont alourdies tandis que les baisses l'ont emporté parmi les chimiques et les sidérurgiques. La Standard du New Jersey a cédé $1 parmi les pétroles mais General Dynamics en a gagné un aux aérospatiales.

Les mécaniques, les automobiles et les chemins de fer ont évolué irrégulièrement de même que les matériaux de construction et les papiers.

Hausse du dollar

NEW YORK – Le dollar canadien était à la hausse hier de 5-32 et valait 99 61-64 en valeurs américaines, comparativement à 99 41-64.

La livre sterling était à la hausse de 9-64 et valait $2.60 5-8.

MONTREAL – Le dollar américain a reculé de 5-32 et cotait à $1.0(1-16 en devises canadiennes.

La livre sterling a fléchi de 5-16 et cotait à $2.60 7-8.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb
Changement	−1.35	−0.39	−1.11	+0.37	−0.76
Clôture	208.33	165.77	269.01	91.45	206.65
Sem. der.	199.15	166.13	271.47	88.58	200.51
Mois der.	200.55	164.01	268.88	88.27	200.81
1972 haut	206.98	167.08	272.52	92.28	205.89
1972 bas	187.56	156.26	227.56	81.71	185.12

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−0.16	−0.72	−0.57	+0.88
Clôture	203.60	175.95	92.31	227.23
Sem. dern.	200.49	174.40	88.17	214.40
Mois der.	197.86	181.45	85.77	221.49
1972 haut	203.92	188.39	92.20	232.38
1972 bas	181.66	140.58	79.15	211.23

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	922.94	932.34	916.24	928.13	+3.84
Transport	255.73	257.29	253.73	255.62	−0.07
Services publics	113.21	113.98	112.35	113.34	+0.35
Ensemble	318.89	321.56	316.50	319.86	+0.84

Placez vos doigts dans les trous, comme ceci:

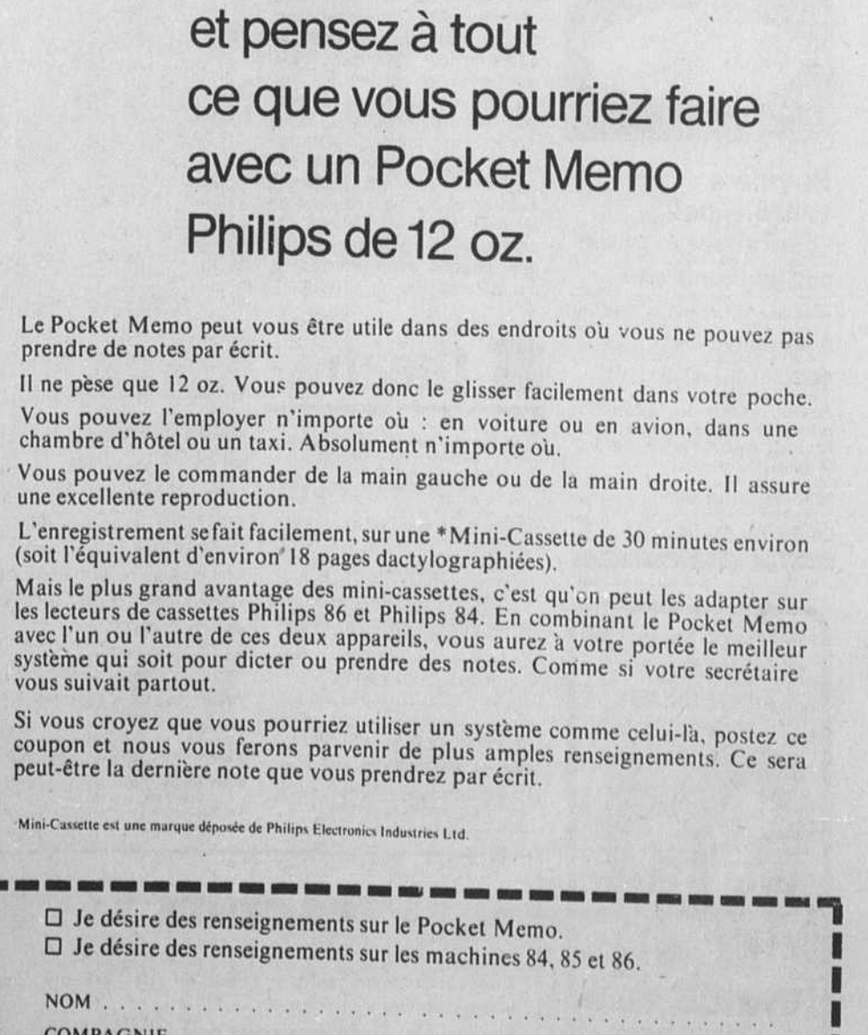

et pensez à tout ce que vous pourriez faire avec un Pocket Memo Philips de 12 oz.

Le Pocket Memo peut vous être utile dans des endroits où vous ne pouvez pas prendre de notes par écrit.

Il ne pèse que 12 oz. Vous pouvez donc le glisser facilement dans votre poche.

Vous pouvez l'employer n'importe où : en voiture ou en avion, dans une chambre d'hôtel ou un taxi. Absolument n'importe où.

Vous pouvez le commander de la main gauche ou de la main droite. Il assure une excellente reproduction.

L'enregistrement se fait facilement, sur une *Mini-Cassette de 30 minutes environ (soit l'équivalent d'environ 18 pages dactylographiées).

Mais le plus grand avantage des mini-cassettes, c'est qu'on peut les adapter sur les lecteurs de cassettes Philips 86 et Philips 84. En combinant le Pocket Memo avec l'un ou l'autre de ces deux appareils, vous aurez à votre portée le meilleur système qui soit pour dicter ou prendre des notes. Comme si votre secrétaire vous suivait partout.

Si vous croyez que vous pourriez utiliser un système comme celui-là, postez ce coupon et nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements. Ce sera peut-être la dernière note que vous prendrez par écrit.

*Mini-Cassette est une marque déposée de Philips Electronics Industries Ltd.

☐ Je désire des renseignements sur le Pocket Memo.
☐ Je désire des renseignements sur les machines 84, 85 et 86.

NOM . . . . . .
COMPAGNIE . . . . . .
FONCTIONS . . . . . .
ADRESSE . . . . . TÉLÉPHONE . . . . . .

Envoyez le coupon à :
ou téléphonez au :

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
Office Equipment Company of Canada Limited
600 ouest, Lagauchetière, Montréal
861-9401

Chicago!
Jet...issimo

Alitalia vous offre 2 heures 05 minutes de farniente plein soleil au cœur de l'Amérique du Nord.

Montréal-Chicago aller et retour 5 fois par semaine (vendredi et dimanche exceptés). C'est un voyage "Jet" de la "dolce vita" . . . un voyage Alitalia.

Montréal dép. 14.05	Chicago dép. 17.15
Chicago arr. 15.10	Montréal arr. 20.10

C'est Jet . . . issimo!

Alitalia

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST, RUE FLEURY, MONTRÉAL 359, QUÉ. / TÉL. 384-7950

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS
CRÉDIT - QUÉBEC INC.
Courtiers en valeurs
200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361
Succursale Québec - 71, rue St-Pierre - Tél 692-0745

NOMINATIONS — MLW-WORTHINGTON

Henry Valle — Robert L. Grassby

Les membres du conseil d'administration de la MLW-Worthington Limitée annoncent l'élection de M. Henry Valle, de Montréal, au poste de vice-président du conseil de la compagnie et celle de M. Robert L. Grassby, de Montréal, au poste de président et de chef des exploitations. M. Edward C. Forbes, vice-président d'administration de la Studebaker-Worthington, Inc., de New York, reprend le poste de président du conseil de la MLW-Worthington, qu'il avait quitté en 1970. Il succède à M. Richard M. Ettington, qui a donné sa démission afin d'accéder au poste de président de la Worthington Pump International, Inc. M. Ettington demeure directeur de la MLW-Worthington. M. Valle en plus de ses nouvelles fonctions de vice-président du conseil de la MLW-Worthington, continuera à son poste de président de la division MLW International. M. Valle, qui est bien connu parmi les hommes d'affaires Canadiens, est au service de la compagnie depuis plus de trente ans. M. Grassby, ingénieur diplômé de l'Université McGill, continuera à son poste de président et directeur général de MLW Industries, la division principale d'exploitation de la compagnie.

■ toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	7175	$9	8¼	9	+ ⅛
Acklands	2585	$9	8¼	9	
Acres Ltd	1485	$15⅝	15⅛	15⅛	— ¼
Acres A pr	350	$44½	44	44 ½	+ ¼
Acres wt	1180	415	405	410	— 5
Agra Ind	1950	$11⅞	11⅛	11¾	
Alta Gas A	1832	$57	57	57	
Alta Gas p	400	$79	79	79	
Alta G D p	z2	$154	154	154	
Alta Nat	z95	$22½	22	22	
Alcan	19408	$21⅜	21	21	— ¼
Alcan pr	1890	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Algo Cent	275	$8¾	8¼	8¾	— ¼
Algoma St	3166	$14½	14	14¼	— ¼
Allarco Dv	700	56	5⅞	6	
Alliance B	2908	415	400	415	+15
Alumin pr	240	$18⅛	18⅛	18⅛	
Almin 2p	30	$38	38	38	+1¼
Anglo-cn	200	485	485	485	—10
Ang CT 290	110	$39½	39	39 ½	
Ang CT 315	150	44	43	43 ½	
Aquitaine	1244	$24⅝	24	24 ½	— ¼
Argus B pr	50	$36¼	36	36¼	+ ¼
Argus C pr	3700	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Asbestos	6591	$27⅞	26¼	27	+ ½
Atco Ind	660	$11¼	11	11	+ ⅛
Atl Sugar	3050	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Atl Sug A	z90	$16¼	15¼	15¼	
Atl Sug pr	z10	566	66	66	
Atl Sug w	1450	185	175	175	—25
Auto El	2325	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Auto Hard	400	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Bahama	300	16	16	16	— 1
Bk Mtl	18356	$22¼	22	22	+ ¼
Bank N S	3493	$36¼	35⅞	35⅞	— ⅛
B Cdn Nat	1900	$17¼	17	17	— ¼
Barclona	z25	53	53	53	
Baton B	3700	$18½	18	18 ½	— ¼
Beavr Eng	250	$8⅜	8	8⅜	+ ⅛
Beaver L	100	$18½	18	18 ½	—1 ½
Becker B p	210	$10⅞	10⅞	10⅞	
Beldng w	100	410	410	410	— 5
Bell Can	10321	$45½	45	45¼	— ⅛
Bell A pr	2352	$51¾	51	51¾	— ¾
Bell B pr	1035	$53½	53	53⅞	— ⅛
Black P	400	$7	7	7	
Block Bros	3250	370	365	370	
Bombrdier	3950	$8	7¾	8	
Bovis C	26350	240	225	235	+10
Bow Val	57140	$32¼	29	32¼	+2⅞
Bowater	100	470	470	470	
Bowes	900	$13¾	13¼	13¾	
BP Can	14610	$14¾	14⅛	14¾	+ ⅛
Bramalea	6450	455	440	455	+ 5
Bramal w	1100	285	280	285	—15
Brascan	6284	$22⅛	22	22	
Bright	100	$18	18	18	+ ½
Brinco	2670	$5⅝	5	5 ½	
Br Am Bnk	100	$14½	14	14 ½	
BC Pack B	100	$22	22	22	+ ½
BC Sugar	1500	$20½	20	20¼	— ⅛
BC Sugar p	z50	$16	15¾	16	
BC Phone	120	$64¼	64	64¼	+ ¼
BCPh 6 pr	z10	$84½	84	84 ½	
BCPh 4⅜ p	60	$64¾	64¼	64¾	— ¼
BCPh 1956	z10	$67½	67	67 ½	
BCPh 5¾ p	z20	$83	83	83	
BCPh 6.80	150	$26½	26	26 ½	
Budd Auto	965	$9⅜	9	9⅜	— ⅛
Budd A w	1005	475	460	460	—20
Burns Fds	1850	$15	14⅞	15	+ ⅛
Cad Dev	1475	$10	9⅞	9⅞	
Cad Dev b p	500	$21	21	21	— ¼
CAE Ind	2750	$7¼	6⅞	6⅞	
Calgary P	3665	$26⅜	26⅛	26⅜	— ⅛
Calgry P p	100	$74⅜	74⅜	74⅜	+2⅜
Calgy 540 p	64	$98	98	98	— 2
Calvrt Dle	1500	115	110	110	— 5
Cambridg	250	$12¾	12¼	12¾	
Campeau	3500	440	440	440	— 5
CD Sugar	275	$31¼	31	31	— ½
Can Cem L	1152	553	52¼	53	+ 1
Can Malt	600	$29½	28⅞	29⅛	+ ¼
Can Malt p	1000	92	92	92	+ 2
C Packrs	2455	$17⅞	17⅛	17⅛	
Can Perm	1015	$19½	19	19 ½	+ ½
CSL	z12	$39¾	39¼	39¾	
C Brew	14260	$9	8⅜	8¾	— ⅛
C Cablesy	2835	$18⅞	18	18⅞	+ ⅛
C Cable w	2000	495	480	480	—10
Cdn Can A	250	$7	7	7	+ ¼
CCMan A	13000	$16¾	16¼	16¼	+ ¾
C Curtis	2250	98	96	96	— 1
Cdn Equty	300	$13¾	13	13¼	— ¾
CGE pr	500	$28½	28	28 ½	
CG Invest	1060	$75⅜	74	75	
CG Sec A	z50	$15	15	15	
C Goldie	6775	$6¼	5⅞	6	— ⅛
C Hydro	3000	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
C Imp Bank	8438	$30	29	29 ½	— ⅜
C Ind Gas	2422	$10⅜	10	10¼	— ⅜
C Ind Gas p	100	$25	25	25	+ ½
CIL	850	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
C Manoir	500	425	420	420	— 5
C Marconi	130	325	325	325	
C Occental	1291	$9¾	9⅜	9¾	
CP Inve pr	3685	$27¾	27	27⅜	+ ¼
CPIn w	14410	400	380	390	
CP Ltd	29340	$15¼	14⅞	15⅛	+ ¼
CPL A p	1633	$11¼	11	11¼	— ⅛
CPL $3. pr	287	$9½	9	9 ½	
Cdn Salt	z25	$16¼	16	16¼	
Cdn Tire	z15	$43	43	43	
Cdn Tire A	3691	$39½	39⅛	39¼	+ ¼
C Utilties	550	$45¾	45	45¼	
CUtil 6 pr	z10	$83½	83	83 ½	
C Util w	250	$12⅜	12⅛	12⅜	
Cdn Wall	z25	$99	99	99	
CWN Gas	z10	$24¼	24	24¼	
CWN G 4 pr	440	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Canron	550	$23⅜	23¼	23¼	
Capit Div	6110	69	66	69	+ 1
Cara	375	$5¾	5	5 ½	— ¼
Carrier JD	z25	$7¾	7¼	7¾	
Carrier w	100	475	475	475	—25
Cassidy L	1150	495	485	485	+10
Cassidy p	200	$8⅞	8¼	8¼	
CC Yachts	1500	400	395	395	
CDRH Lt	1100	$10	10	10	
Celanese	2310	$5⅝	5	5⅛	— ⅛
Celan 175 p	180	$21¾	21¼	21¾	+ ⅛
Chat-Gas	225	$20¾	20¼	20¼	
Chrysler	740	$33⅞	33¼	33 ½	— ¼
CHUM	100	$8⅜	8⅛	8⅜	
CHUM B	100	$10	10	10	— ⅜
Cockfield	200	$6¼	6⅛	6⅛	
Codville A	z50	$5	5	5	
Columbia	2470	255	250	250	—20
Columbi p	4000	$6⅞	6	6	— ¾
Comnc	10535	$28¾	28⅛	28¼	+ ½
C Holiday I	2570	$14¼	13 ½	13½	— ¾
Compro	300	355	355	355	+10
Computel	200	325	325	325	+10
Comtech	200	250	250	250	
Con Bath	1200	$9	8⅞	8⅞	
Con Bath p	300	$13½	13 ½	13 ½	
C Bldg	10350	230	220	230	
Con Textle	700	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
Con Distrb	3195	$29	28¼	28⅞	— ⅛
Cons Gas	7263	$19⅜	19	19⅛	— ⅛
Con Glass	657	$18	16	18	+2¼
Control F	1200	230	230	230	+ 5
Cooper C	1400	$17¾	17 ½	17¼	+ ¼
Cornat Ind	1950	205	200	200	
Cosms	1500	135	105	130	+10
Costain R	3275	$10¼	9⅞	10	— ⅛
Crain R L	970	$13⅞	13¼	13⅞	+ ⅛
Crestbrk	z50	475	475	475	
Crwn Life	1775	$45	45	45	
Crwn Trst	200	$18	18	18	— 1
Crow Nest	z1	$30	30	30	
Crush	41610	$20½	20	20¼	— ¼
Cygnus A	102	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Cygnus B	1207	$6½	6 ½	6 ½	— ⅛
Dawson D	1665	$8⅜	8 ½	8 ½	— ⅛
Delta Ben	1100	425	400	425	+40
E stl Seag	3185	$32¾	32 ½	32⅜	+ ⅛
Doman I	1200	$13	13	13	
Dome Pete	3440	$34¼	32¼	34	— ⅜
D Bridge	813	$27	27	27	
D Citrus	400	$9½	9 ¼	9 ½	
D Fdry	14210	$27½	27 ⅛	27⅜	— ⅛
Dom Glass	550	$11⅜	11⅛	11⅜	— ¼
Dom Lime	700	$8¾	8 ½	8 ½	— ½
Dom Store	4100	$16⅛	16	16	
Domtar	4415	$13¾	13⅛	13⅜	
D Textle	1555	$24⅛	23¾	23¾	— ½
Donlee M	450	445	445	445	— 5
Dover Ind	z40	$15¾	15¼	15¼	
Dover pr	z58	$7⅞	7⅞	7⅞	
DRG Ltd	z50	$16½	16 ½	16 ½	
Du Pont	2440	$27⅞	26¼	27¼	— ½
Dustbane	500	$5¾	5¼	5¾	+ ⅜
Dylex D A	1575	$10⅞	10⅜	10⅞	+ ⅜
Estn Can S	750	$14	13¾	14	
Estn Can r	8323	60	55	56	— 1
Econ Inv	z10	$15½	15 ½	15 ½	
Eddy Mtch	1328	$14¼	13¾	13¾	— ¾
E-L Fin	900	$9	8¾	9	— ⅛
E-L Fin w	1700	360	350	360	+ 5
Electro ltd	620	$53¼	51⅜	53¼	+1¼
Emco	300	$7¼	7	7	— ⅜
Erie D	100	$8	8	8	— ⅛
Exquisite	600	$5½	5 ¼	5⅜	+ ¼
Falcon	3809	$93	89	90	+2¼
Fed Diver	1000	125	125	125	
Fed Grain	8100	$8	7¼	7⅞	— ⅛
Fields S	3950	$16¼	16	16¼	+ ¼
Finning T	300	$15¾	15 ½	15¾	+ ⅛
Fleet Mfg	1000	115	110	115	+ 5
Fleetw'd	100	$12½	12 ½	12 ½	+ 1
Ford Cnda	25	$88¾	88¼	88¼	+1½
F Seasons	z106	$18⅜	17⅞	18¼	
F Season w	700	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅜
Fraser	210	$14¼	14 ¼	14¼	
Fruehauf	300	$25	25	25	
Gaz Metr	938	$6⅛	5⅞	6⅛	
Gaz 5.40 p	200	$70	70	70	— ¼
Gaz 5 ½ pr	z10	$70	70	70	
Gaz M 63w	600	160	150	150	—10
Gen Distrb	1254	$22½	22 ½	22 ½	+ ¼
GMC	z136	$79½	79	79	
Genstar L	3650	$15½	15 ¼	15 ½	— ⅛
Gnstar L w	z40	565	565	565	
Gesco Dis	100	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅜
Glendale	z25	$6½	6 ½	6 ½	
Glengair	9750	200	180	200	+ 5
Gleng B p	2550	350	335	350	+20
Gleng A w	900	90	80	90	+ 5
Gold Crest	1450	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅜
Goodyer	170	$215	210	215	+ 8
G Mckay A	800	$8	7⅞	8	
G Mckay B	1925	$25⅞	25 ¼	25⅞	+ ⅜
Graft G	1250	$25	24 ¼	24¾	+ ⅜
GL Paper	z50	$17½	17 ½	17 ½	
GL Power	425	$19¾	19¼	19¼	+ ⅛
GN Capital	670	$10½	10 ½	10 ½	
GNGas A p	z50	$21¼	21	21	
Gt W Life	2261	$62¼	60¼	62	+1⅜
Gt West S	2500	$7⅜	7 ¼	7⅜	+ ⅛
Greyhnd	1745	$19	18 ½	19	+ ⅛
Grissol F	200	$9	9	9	— ¼
GSW Cl B	550	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Gur Trst	1095	$14⅞	14¼	14¼	— ⅛
Gulf C	19682	$29⅞	29¼	29 ½	— ¼
Halifax D	1450	240	230	230	—15
Half D r	16900	25	16	20	— 5
H Group	2520	$10⅞	10⅜	10 ½	— ¼
Ham Tr	610	$13	13	13	— ½
Hardee	900	135	135	135	
Hard Carp	157	$18½	18 ½	18 ½	
Hard Crp A	2555	$18½	18 ¼	18¼	— ⅛
Harlequin	310	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Harris J S	350	340	335	340	+ 5
Harveys F	1260	110	105	110	+ 5
Hawker S	900	270	260	265	+ 5
Hawker pr	50	$61	61	61	
Hays Dna	4001	$16½	16 ¼	16⅜	
Hedway C	800	435	430	430	— 5
Ho OA	18745	$35¾	35	35⅛	— ¾
Home B	z50	$34⅞	34⅞	34⅞	
Horne Pit	2000	325	320	325	+ 5
H Bay Co	6000	$21	20⅞	20⅞	+ ⅛
HBOG	23766	$45¼	44 ½	45	— ⅜
HB Oil G pr	235	$54¼	54	54¼	+ ¾
Huron Eri	1496	$31	30 ½	31	+ ½
Husky Oil	3285	$16⅛	16	16⅛	
Husky D w	1424	600	595	600	— 5
Husky E w	280	640	640	640	—10
IAC	7085	$21	20¼	20¼	— ¼
IAC w	2200	880	870	880	— 5
Imasco	3720	$23	22⅛	23	+ ⅜
Imasco A p	100	460	460	460	+10
Imp Life	20	$199½	195	195	— 3
Imp O	21538	$32½	31⅛	32 ½	+ ⅜
Inc Dis w	400	90	90	90	—10
Indal Can	800	$12	11⅞	12	
Indusmin	134	$10¾	10¼	10¼	
Ind Adhes	400	$17	17	17	
Inglis	200	$15	15	15	+ ¼
Inland Gas	1860	$15⅞	15¼	15¾	— ⅛
Inland G p	100	$15⅜	15⅛	15⅜	
Inter-City	2100	$9	8¼	9	
Inter C B p	130	$19⅞	19⅞	19⅞	
Inter C A w	1620	460	460	460	—20
Inter C B w	400	415	410	410	—10
Int City M	100	$6	6	6	— ½
Intrmetco	300	245	240	240	—10
IEM	311	$370	370	370	+ 4
I Nickel	53711	$34⅜	33⅛	34⅜	— ⅛
Int Util	6426	$50¼	49 ¼	50⅛	+ ⅜
Int Util A	350	$58	58	58	— ½
Int Div	4800	450	435	450	+10
Intpr Pipe	2685	$33⅜	32⅞	32⅞	— ¼
Int Pipe w	700	$16½	15⅝	15⅝	— ½
Ip SP	26597	$10	9¾	9⅞	+ ⅛
Intpr Stl pr	300	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅜
Inv Group	420	$10	9¼	9¾	— ¼
Inv Grp A	6790	$10⅜	10⅛	10½	
Inv Grp 5 p	560	$24	23¼	23¾	— ¼
Irwin Toy	420	$21	20¼	20¼	— ¼
Island Tel	100	$11½	11 ½	11½	
ITL Ind	900	360	355	360	
Ivaco Ind	900	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
IWC Ind	1400	270	265	270	
Kaiser Re	2850	400	390	395	— 5
Kaps Tran	4000	$9⅜	9¼	9⅜	
Keeprite P	650	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Kelly D A	550	$6½	6⅛	6½	+ ⅜
Kelsey H	400	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Kelvinatr	z25	480	480	480	
Kenting	z88	$10½	10 ½	10½	
Koffler	2430	$19¼	19	19¼	+ ¼
Koffler A p	100	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Koffler w	400	865	865	865	
Labatt	589	$23⅛	23 ½	23½	
Labatt pr	1950	$24⅜	24⅛	24⅜	
Laidlaw M	410	$17⅞	17¼	17¼	
LOnt Cem	6500	420	405	410	—10
Laura Sec	220	$10	10	10	
Lau F	10410	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅜
Lau F 1.25	100	$17½	17 ½	17½	
Lau Fn 140	z10	$18⅞	18⅞	18⅞	
Lau F 2.00	z30	$27⅛	27	27⅛	
L J A	z5	$18	18	18	
Leigh Inst	3205	$8	7 ½	7⅞	— ⅛
Leons Frn	600	$8⅜	8 ½	8⅜	
Levy A pr	100	$7¼	7¼	7¼	
Life Inves	z50	$8¼	8¼	8¼	
Life Inv w	100	145	145	145	+15
Livingsto	400	$9⅜	9 ½	9⅜	+ ⅜
Living pr	z15	$38½	38 ½	38½	
Lob Co A	1340	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Lob Co B	3100	$6¼	6¼	6¼	
Lob Co pr	100	$33	33	33	
Lob G A pr	925	$20	19¾	19¾	
Loeb M	950	370	370	370	
Mclan H A	300	$11¾	11¼	11¾	+ ¼
MH Cable	4085	$13¼	12⅞	12⅞	— ¼
MB Ltd	11657	$28	27⅞	28	+ ⅛
Magna El	1800	$6	5⅜	6	+ ½
Magnason	300	$9¾	9 ½	9½	— ¼
Magnetcs	1003	115	115	115	—10
Maher	325	$26¼	26	26¼	+1¼
Major H D	900	200	190	200	
M Lf Gard	85	$28½	28	28	
Maritime	100	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Markboro	1725	$8	7¾	7¾	— ¼
Markbro w	2625	190	180	180	—15
Mas-F	15456	$14⅜	14⅛	14¼	
McLaghln	1200	$15⅞	15⅝	15⅞	
McLagn w	250	875	875	875	—20
MEPC	2090	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
MEPC w	6200	335	325	325	
Melchers	125	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Met Stores	2700	$18⅜	18¼	18⅜	+ ¼
Met Str 67 p	z25	$18	18	18	
Met Trust	z30	$21	21	21	
MPG Inv	100	$5½	5 ½	5½	+100
Microsyst	2299	$7½	7 ½	7½	
Micrsys w	2200	270	265	265	+15
Mindustrl	335	$8¼	8	8	— ¼
MLW Wor	100	$14	14	14	
Molson A	5695	$24	23¼	23¼	+ ¼
Molson B	240	$23¾	23¼	23¼	+ ¼
Mnt Trst	100	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
Moore	4670	$43¾	43⅜	43¾	
Morse B	100	$33	33	33	
Morse pr	325	$35	35	35	— ¾
MTS Inter	1900	275	275	275	— 5
Murphy	2300	$14¾	14⅜	14½	— ¼
Nabrs Dlg	130	$12½	12 ½	12½	
NaChr	18050	$11⅛	10¾	11	
Nat Drug	600	$7⅜	7 ½	7½	— ⅜
N Hees Ent	300	300	295	295	— 5
N Nuring H	1100	255	240	240	—10
Nat Trust	50	$34⅛	34⅛	34⅛	— ⅞
Neonex	7225	$5⅜	5⅛	5¼	
NB Tel	1830	$15⅛	15	15	— ⅜
N Provid D	6000	49	45	49	+ 3
Nfld LP	750	$12½	12 ½	12½	— ¼
Noranda	8615	$39⅞	39⅞	39⅞	— ⅛
Nor Ctl G	6477	$14¾	14 ½	14½	— ⅛
Nor Ctl B p	430	$30¼	30 ⅛	30¼	
Nor Ct 270 p	80	$38½	38 ½	38½	— ½
Nor Ctl w	1250	680	675	675	— 5
w util p	z10	$55	55	55	
N Sl Mark	6100	$7⅜	7 ⅛	7⅛	— ⅛
NuWest D	800	$9½	9 ¼	9½	+ ¼
Ocdentl Pt	400	$12	12	12	— ¼
Oil Patch	200	250	250	250	
Okanagan	2050	$8	7¼	7¼	+ ⅛
Ontario Tr	1300	$9	8¼	8¼	
Orlando R	1100	$6½	6 ½	6½	
OSF Ind	4370	$6⅜	6 ¼	6⅜	+ ⅛
Oshawa A	4339	$13⅝	13 ¼	13¼	— ¼
Oshawa w	1441	170	170	170	
Pac Pete	7166	$34	33⅜	34	+ ⅜
PanCan I	3100	235	225	225	—10
Paragon	100	$5½	5 ½	5½	
Peel Elder	1000	$21¾	21	21⅛	+ ⅛
Pembin A	2100	$7¾	7¼	7¾	— ¼
Pembin B	2000	$8	7¼	7¾	— ⅜
Pemb D p	375	$25	25	25	
Penningtn	720	$14	13¾	14	+ ¼
PC Jwl A	1000	$13⅞	13 ½	13⅞	— ⅛
P Dept S	2400	$16⅜	16	16⅜	+ ⅛
Petrofina	1625	$25	24 ½	24 ½	— ¼
Photo Eng	150	$23	23	23	+1½
Pitts Eng	875	$16⅞	16⅛	16⅛	
Pow Corp	2863	$8	7⅞	8	— ⅛
Pow C 5 pr	400	$10¾	10¼	10¼	— ¼
Pre Cab	12875	$16⅜	16	16¼	+ ⅛
Price Com	2637	$8½	8⅛	8⅜	— ⅛
Prov B Can	225	$17½	17 ½	17 ½	
Q Brdcast	300	$8¾	8¼	8¼	— ¼
Que Tel B p	1200	$13	13	13	— 1
Quinte C	400	200	200	200	
Quinte A	700	200	200	200	— 5
Rank Org	850	$25½	25 ½	25 ½	+ ⅛
Readers D	350	$13¾	13 ½	13¾	+ ¼
Realty C	2820	$5⅜	5	5	— ¼
Realty C w	1400	265	245	260	
Reed S	46200	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Reichhold	1360	$11⅛	11	11	— ⅛
Reich wt	2500	545	500	500	
Reitman	300	$22½	22 ½	22 ½	
Reitman A	802	$21	20¼	20⅞	+ ⅛
Revelstk	z50	$14¾	14¼	14¾	
Rileys D	1000	250	250	250	—10
Ripley Int	525	385	375	385	+10
R Little	1000	$75	71 ½	74 ½	+3 ½
R Little A	100	$75	73	75	+ 5
Rolland	400	415	410	415	+ 5
Rothman	1136	$20	19⅛	19⅞	+ ¼
Rothmn w	1745	575	560	565	—10
Rothm A p	175	$87½	87 ½	87 ½	
Rothm 2p	2100	$23⅛	22⅝	23	
Royal Bnk	3245	$33½	33 ⅜	33⅜	— ⅜
Royal Trst	z30	$41½	41 ½	41 ½	
Russel A	2011	$13⅜	13⅛	13 ½	— ⅛
Russl H p	900	$27¼	27	27¼	— ¼
STL Cem A	50	$41	41	41	
St Maur	32800	125	115	125	+15
Sandwell	750	400	400	400	+25
Sayvette	1700	470	460	470	+10
Schneid b p	125	$9¾	9¼	9¾	— ⅛
Scintrex	100	325	325	325	
Scot York	6605	$13¼	12 ½	13	+ ½
Scot Lasal	905	$10¾	10⅛	10⅛	
Scot Mis pr	100	$7½	7 ½	7 ½	
Scot Paper	400	$22¾	22 ½	22¼	+ ¼
Scotts	1610	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Seaway pr	200	$6½	6 ½	6 ½	
Seaway w	100	100	100	100	
Seco Cem	100	$10½	10 ½	10 ½	+ ¼
Secur Cap	7335	465	450	460	+ 5
Selkirk A	5200	$22	21	21	+ ⅜
Shaw Pipe	300	$10¾	10 ½	10¾	+ ¼
Shell Inv p	510	$38⅛	37¼	37¾	— ¼
Shell Inv w	7210	$18⅛	17¼	17⅞	— ⅛
Shell A	6308	$38⅛	37⅞	38	
Shepherd	500	$6½	6 ½	6 ½	
Store To S	400	375	350	350	—75
Shully's	200	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛
Sifton Pro	800	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛
Silverwd A	z100	$15¾	15 ½	15 ½	
Simpsons	1608	$25½	25 ¼	25¼	— ⅛
Simpson S	488	$34¼	34	34¼	— ¼
Sklar M	9961	430	410	420	+10
Sklar W	2500	300	285	300	+25
Skyline H	875	$12¼	12 ⅛	12¼	
Slater Stl	807	$12	11¼	11¾	
Slat

Les sports à la pige

HANK AARON, le premier aspirant au titre de roi des coups de circuit dans les ligues de calibre majeur, a accepté un contrat de trois ans des Braves d'Atlanta hier. Aaron est à 75 quatre-buts du record de 714, détenu depuis bien longtemps par Babe Ruth. Agé de 38 ans, Aaron entreprend sa 19ème saison avec les Braves. Il toucherait $200,000 par année. Aaron a un total de 639 circuits comparativement à 646 pour Mays mais devrait dépasser ce dernier avec facilité en 1972. Aaron prétend qu'il brisera le record de Ruth dans trois ans.

* * *

MUNSON CAMPBELL, vice-président des Golden Seals d'Oakland, vient de démissionner. Le président Charles Finley a déclaré qu'il ne sera pas remplacé. "Il n'avait rien à faire, il possédait seulement un titre", de dire Finley. Par contre, le directeur-gérant Gary Young veut demeurer à son poste jusqu'à la fin, voulant conduire l'equipe dans les éliminatoires.

* * *

Les PADRES de San Diego, déjà pas trop puissants, viennent de perdre les services de trois joueurs. La recrue Mike Ivie, un receveur et 1er choix au repêchage en juin 1970, s'ennuie de chez-lui et après discussion avec le directeur-gérant Buzzie Bavasi, a decidé de retourner chez lui, à Decatur en Georgie. Et d'un. Tommy Dean, un intérieur de 26 ans, a décidé de mettre un point final à sa carrière. Et de deux. Et le lanceur droitier, Al Severinson, 27 ans et meilleur lanceur de relève de l'équipe en 1971, désire être échangé à un club de l'Est. Et de trois.

* * *

CHRIS EVERT, la jeune sensation de 17 ans du monde du tennis, apparaîtrait au 7ème rang des boursières du circuit professionnel si elle avait décidé de quitter les rangs amateurs. Après les deux tournois qu'elle a disputés (une victoire en deux présences en finale), elle aurait amassé $6,700. La première boursière est Rosemary Casals, qui a deux victoires en six tournois et des gains totalisant $12,250. Billie Jean King, est 2ème avec $9,-050, et Françoise Durr 3ème avec des gains de $8,250.

Au **BRIDGE DUPLICATA** du cercle Visitation la semaine dernière, les gagnants ont été: (nord-sud) Mme Simonne Saint-Laurent et M. Bernard Lefebvre (1ers), M. et Mme Lionel Bibeau (2èmes), M. et Mme Marcel Bourbeau; (est-ouest) M. et Mme Raymond Lussier (1ers), MM. Guy Beauregard et Bernard Larue (2èmes), M. et Mme Gabriel Lévesque (3èmes). Le cercle Visitation se réunit chaque mercredi soir, au sous-sol de la Caisse populaire du Sault (coin Papineau et Henri-Bourassa). Les nouveaux membres sont les bienvenus.

* * *

L'EQUIPE CANADIENNE de la coupe Uber emblème du championnat mondial au badminton féminin, affrontera, à compter du 6 juin au Japon, l'équipe championne de la zone asiatique, en quart de finale mondiale. Les Canadiennes, grâce surtout à Judy Rollick et Nancy McKinley, ont facilement triomphé 6-1 de l'équipe américaine, en fin de semaine à Toronto, en finale de la zone nord-américaine.

* * *

PAUL "DIZZY" TROUT, 56 ans, ancien lanceur des Tigres de Détroit de la ligue de baseball Américaine, est mort d'un cancer, lundi. Trout, père de 10 enfants, avait aidé Détroit à gagner le championnat de sa ligue en 1945 alors qu'il gagna 18 parties. Du 8 au 16 septembre, cette saison-là, il avait lancé 6 parties en 9 jours et en avait gagné 4. Son dossier à vie dans les majeures était de 170-161. Il avait connu sa meilleure saison en 1944 alors qu'il avait enregistré 27 victoires contre 14 défaites. Il travaillait au service des relations publiques des White Sox de Chicago depuis 1959.

* * *

FRED GUSHUE a plaidé coupable, à Toronto, d'avoir volé sept trophées de la ligue Nationale, au Temple de la renommée du hockey en 1969. Il recevra sa sentence le 10 mars prochain. Il avait alors subtilisé les trophées Connie Smythe, Calder et Hart et 148 autres médailles du Temple. Gushue a aussi plaidé coupable à plusieurs autres charges portées contre lui notamment le vol d'une auto.

DÉPART INITIAL — Scampi-O-Mouette, propriété de Roméo Lebeau, des écuries Aux Mouettes d'Oka, ne témoigne d'aucune nervosité alors qu'il se prépare à participer à sa première course attelée de l'année, ce soir à la piste Blue Bonnets. Le rejeton de trois ans de Bengazi Hanover sera piloté par Don O'Dwyer.

Les Jeux '76 à Toronto?

TORONTO (d'après CP) — Il est possible que la ville de Toronto, souvent bafouée par Montréal lorsqu'il s'est agi de présenter des événements de prestige, ait sa petite part des Jeux olympiques de 1976. En effet, un groupe torontois tente présentement de supplanter la ville de Kingston et d'obtenir que la compétition olympique de voile soit présentée dans la Ville-Reine. Roger Wilson, porte-parole du groupe, aurait même discuté du projet avec le maire Jean Drapeau l'automne dernier.

Selon Wilson, les autorités municipales de Kingston ont quelque peu perdu de leur enthousiasme quand une étude, commandée au coût de $50,000, leur a appris qu'il en coûterait au moins $15.000,000 pour présenter cette compétition. De plus Montréal n'apporterait qu'une contribution symbolique à ce coût.

Une demande aurait également été soumise par Alma, au Saguenay. Et c'est justement dans le but de garder la competition en Ontario que le groupe de M. Wilson, composé de mordus de la voile qui appuyaient jusqu'ici la demande de Kingston, aurait décidé de passer à l'action.

Par ailleur à Kinsgton, Syl Apps, ancien as des Maple Leafs de Toronto, de la LNH, et aujourd'hui député PC pour cette région, a dit que le gouvernement ontarien avait déjà promis une aide financière à Kingston, et bien qu'aucun montant n'ait encore été approuvé, cette promesse tiendrait.

À l'Universiade de Lake Placid...

Comme à Sapporo, l'URSS s'impose

LAKE PLACID N.Y. (AFP) — Les Soviétiques ont dominé avec netteté les deux premières épreuves de ski nordique des Jeux universitaires mondiaux de Lake Placid. En effet, PURSS a pris hier matin les quatre premières places, tant dans les 15 km messieurs que dans 5km dames, les deux titres revenant à Fedor Semachov et à Loura Makhacheva qui, il y a deux semaines à Sapporo, étaient devenus champions olympiques de relais.

Semachov, un étudiant de 26 ans à l'Institut pédagogique de Moscou, ne fut guère inquiété que par son compatriote Ivan Pronin, mais malgré un fléchissement dans les derniers kilomètres, il termina avec près de 20 secondes d'avance sur Pronin. Semachov, déjà médaille de bronze de cette même épreuve aux Jeux de Sapporo, conserve également le titre qu'il avait enlevé il y a deux ans en Finlande, lors de la dernière Universiade. Son temps cependant fut assez élevé, mais la qualité de la neige assez molle du parcours du mont Von Hoevenberg, par ailleurs bosselé et sinueux, explique ces performances très moyennes, un tiers seulement des concurrents descendant sous les 60 minutes.

Les Japonais, par Okamura, Saibata et Shimizu, confirmèrent leurs possibilités dans cette discipline en prenant les trois places suivantes. Leur chef de file, Tomo Okamura ne termina d'ailleurs qu'à six secondes du 4ème Soviétique, Turi Bragin.

Balayage russe

La domination des Soviétiques fut tout aussi affirmée dans les 5km féminins, disputés sur une boucle — moins bosselée et irrégulière que le parcours masculin — des anciennes pistes olympiques du mont Van Hoevenberg, au milieu d'un bois de sapins. Largement supérieures aux autres concurrents, les Soviétiques prirent également les quatre premières places.

L'URSS s'attribua en outre une nouvelle médaille d'or, celle du combiné nordique, grâce à Vladimir Rousinov, un étudiant de 25 ans à l'Institut polytechnique de Moscou. Mais les Soviétiques ne prirent pas toutes les médailles dans cette épreuve. Il s'en fallut même de peu que le Japonais Hideki Nakano, âge de 20 ans, ne finisse en tête de ce combiné dont il avait dominé la première épreuve, celle du saut au tremplin.

Nakano, tout comme lors des Jeux de Sapporo, s'affirma le meilleur sauteur, mais tout comme dans l'épreuve olympique, son avance prise dans le saut fut insuffisante pour lui permettre de triompher. A Sapporo, Nakano avait terminé en queue du classement des 15 km. A Lake Placid, il réussit une meilleure performance, n'étant devancé que par cinq concurrents, dont Rousinov (60:45.5 contre 62:34.7 pour le Japonais). Mais les 12.5 points d'avance sur Rousinov s'avérèrent insuffisants, et il s'inclina, battu de trois points au total des deux épreuves. Un second Japonais, Kazuo Araya, 3ème après le saut, fut également victime de ces 15 km et dut céder la médaille de bronze au Tchecoslovaque Ladislav Ryol.

Et le hockey...

Alors que le tournoi vient à peine de terminer son premier tiers, les Soviétiques ont déjà pris une sérieuse option sur la première place du tournoi de hockey de l'Universiade.

Ils ont en effet remporté facilement leurs deux premiers matches, dominant d'abord le Canada 9-3 puis les Etats-Unis 9-0 lundi soir.

Lors de ces deux rencontres, ils ont affiché une technique et une organisation qui ne fut pas sans rappeler la grande équipe soviétique qui vient de remporter le tournoi de Sapporo. Ils ont aussi fait admirer quelques remarquables individualités tels les défenseurs Viator Plachkow et Igor Lapin, ou encore les trois attaquants Viacheslav Anisin, Alexandre Bodounov et Yuri Lebedev.

Si les maîtres soviétiques paraissent à l'abri de toute surprise, ils devront pourtant dans les deux autres séries de rencontres se méfier d'une équipe canadienne qui leur avait bien résisté le premier jour, mais dont le manque d'homogénéité paraît être un handicap insurmontable. Les deux équipes s'affrontaient pour la seconde fois du tournoi hier soir.

Les Etats-Unis, enfin, dominé 9-4 par la Canada le second jour puis écrasés par les Soviétiques, semblent voués à la dernière place, malgré la valeur de leur gardien Kiim Newman. Mais leur condition physique peut peut-être leur valoir de bonnes surprises en fin de tournoi.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

SUPERIOR ASBESTOS LTD.
("Libre de responsabilité personnelle")

PRENEZ AVIS que la compagnie SUPERIOR ASBESTOS LTD. ("Libre de responsabilité personnelle") demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 28 jour de Février, 1972.

Phillips, Vineberg, Phillips & Rothman
Procureurs de SUPERIOR ASBESTOS LTD.
("Libre de responsabilité personnelle")

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-019321-72

DAME IDA BEAUDIN, ménagère, épouse commune en biens de Roger St-Amand, domiciliée et demeurant au numéro 3707 Henri Bourassa Est, apt. 1, en les cité et district de Montréal, fille de François Beaudin et Rita Beaudin

Requérante

-vs-

ROGER ST-AMAND, cuisinier, domicilié et demeurant à Columbus, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, au numéro 1150 rue Gertrude, Dr.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROGER ST-AMAND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 22 février 1972
REGISTRAIRE JACQUES PERRON

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-018837-72

DAME RITA L'ABBE, ménagère, domiciliée et résidant au No. 5070, rue Lafontaine, Montréal, District de Montréal,

Requérante

-vs-

JEAN-CLAUDE LEVASSEUR, actuellement d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JEAN-CLAUDE LEVASSEUR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 28 février 1972

J. PAUL TREPANIER
Registraire.

Chait, Salomon, Gelber, Reis,
Bronstein & Litvack
The Royal Bank Building
1 Place Ville Marie
Montréal 113, P.Q.

VILLE DE MONTREAL EST

Avis est par les présentes donné que la Ville de Montréal-Est s'adressera à la législature de la province de Québec, au cours de la prochaine session, pour l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

Pour annexer une partie du fleuve St-Laurent au territoire de la Ville de Montréal-Est et pour toutes autres fins.

VILLENEUVE, PIGEON, CLEMENT & GUILBEAULT
PROCUREURS DE LA VILLE DE MONTREAL-EST

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(division des divorces)

NO: 12-019441-72

KIN CHUNG HUM, alias Tommy Hum, cuisinier de la Cité et du district de Montréal,

Requérant

-contre-

DAME MARY-ALICE CHEONG-MOH WONG ménagère, épouse commune en biens de Kin Chung Hum, autrefois de la cité et du district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME MARY-ALICE CHEONG-MOH WONG est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 25 février 1972

Guy Mathieu
J.C.S.

Me René Deguire,
57 ouest, St-Jacques,
Suite 215 A
Montréal
Avocat du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-019128-72

DAME KATHLEEN GREEN RYAN, de la ville de Longueuil, District de Montréal, et résidant à 51 Sacré Coeur,

Requérante

-vs-

NORMAN JOSEPH RYAN, de domicile inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé NORMAN JOSEPH RYAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le vingt-cinquième jour de février

Jacques Perron
Registraire

Avocats de la requérante
Mtres. Lapin & May
615 Boul. Dorchester ouest
Suite 630
Montréal 101, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-417594-71

WALTER MAYERS, homme d'affaires domicilié et résidant à Montréal, district de Montréal,

demandeur

-contre-

D. ARSENAULT, autrefois domicilié et résidant au 430, rue Décarie, Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus

-et-

CAMILLE ALLARD, autrefois domicilié et résidant au 1253, des Lilas, à Ste-Dorothée, Laval, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus

Défendeurs conjoints et solidaires

IL EST ENJOINT a D. ARSENAULT ET CAMILLE ALLARD à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Prévost, Trudeau & Asso.,
Suite 2515,
800 ouest Dorchester
Montréal
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No.: 12-018817-72

LEA MOUTTE, vendeuse, domiciliée au numéro 10062 de la rue St-Firmin, à Montréal, district de Montréal,

Requérante

-contre-

YVON ANGELAC, agent d'assurance, autrefois de la ville de Valleyfield et maintenant de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé YVON ANGELAC est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 11 février 1972,

Guy Mathieu
J.C.S.

Me Gérard Deniger
44 est, Notre-Dame,
Montréal 127
Avocat de la requérante

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC
ASA 72-5
LIQUIDATION DE VEHICULES-MOTEUR (USAGES — INCOMPLETS — ENDOMMAGES)

L'Hydro-Québec projète de liquider sous peu trente-huit (38) articles, comprenant:

(9) automobiles
(17) camionnettes de livraison et de service
(1) camion - tracteur de maisons mobiles
(1) camion - construction de lignes
(1) transbordeur
et autres

ENDROIT:
SERVICE SURPLUS D'ACTIF,
Montréal, Qué.

Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent aviser par lettre avant le 17 mars 1972, le:

Service Surplus d'Actif,
Bureau 817,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 128, Qué.
Téléphone: (514) 875-4311
Poste: 1929

Les documents seront fournis gratuitement et transmis à ceux qui nous auront signigié leur intérêt.

Les Co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC,
District de MONTREAL

Succession vacante de Jean LAMBERT. En son vivant de 8293, rue Foucher, Montréal, Qué. Le soussigné donne avis que cette succession a été déclarée vacante en vertu d'un jugement rendu le 6 décembre 1971 par un juge de la cour supérieure siégeant à Montréal dans le district de Montréal que, sous l'autorité de la loi de la curatelle publique (S.R.O. 1964 Chap. 314 & amend.) il est curateur d'office à cette succession, et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC
9310, boul. St-Laurent,
Montréal 354, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 12-018326-71

DAME JULIETTE LACOSTE

Réquérante

-vs-

GASTON RAYMOND

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé GASTON RAYMOND est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, 9 février 1972

Jacques Perron
Régistraire de la Cour supérieure

Procureurs de la requérante
DOHENY, DAY, MACKENZIE, GRIVAKES, GERVAIS & LeMOYNE,
5 Place Ville Marie,
Montréal 113, Québec

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMA-72-10077
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 21 mars 1972

Région Matapédia

DEBOISEMENT D'EMPRISES DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS ($8,000.), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 21 février 1972

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE PAR JACMODA CORPORATION

PRENEZ avis que JACMODA CORPORATION, demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

DATE A MONTREAL, ce 25ème jour de février, 1972.

MEYEROVITCH & GOLDSTEIN
Procureurs de la Compagnie

Avis est par les présentes donné, conformément à l'Article 157ld du Code Civil, que Hyman Cooper, des Cité et District de Montréal, dont la maison d'affaires est située au 6637 rue Jeanne Mance, dans les Cité et District de Montréal, a assigné et transféré à Federal Acceptance Corp. toutes les créances aux livres, et autres comptes et créances recevables, présentes et futures, à titre de garantie, et ladite cession était dûment enregistrée au Bureau du Registraire de Montréal, le 24 février 1972, sous le no. 2336522. Federal Acceptance Corp.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
DIVISION DES DIVORCES

No. 12-1018703-72

DAME ADELINE ANN JONCAS, ménagère, de Montréal, district de Montréal, et domiciliée à 10290 Terrace Fleury,

Requérante,

vs

ROBERT ROSS, de Montréal, district de Montréal présentement de lieux inconnus,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Robert Ross, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 18 février 1972

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

ME STEPHEN BLESS,
1255 Carré Phillips, suite 1005,
Montréal.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10090
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 21 mars 1972

Divers postes dans la Province de Québec

FOURNITURE DE DIX-NEUF (19) REENCLENCHEURS 24.9 KV.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 17 février 1972.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
Division des Divorces

No: 02-019511-72

Dame Kalliope (Carol) Kalamia, coiffeuse, du 6988, rue Wiseman, dans les Cité et District de Montréal, requérante-vs-George Kaoukakis, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue, intimé. L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au Bureau d'Enregistrement des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. Jacques Perron, registraire. Me Bernard Sivak, Procureur, 1. Place Westmount, Suite 1247, Montréal 216, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05-00725-72

DAME ROSEY GOKOOL, épouse de Bertram Ramdwar, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse,

-vs-

BERTRAM RAMDWAR, de domicile inconnu,

Défendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur BERTRAM RAMDWAR, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, 25 février 1972

HARRY BLANK, avocat
1255, rue Université
Suite 300
Montréal 110, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10079
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 21 mars 1972

Poste Rockfield
(Montréal)

FOURNITURE D'UN SYSTEME DE TELECOMMANDE ET DE TELEMESURE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 21 février 1972

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-00394-72

DAME ROWENA HUNTINGTON DOUCETTE, résidant au 4100, rue Cavendish, app. 28, Montréal, District de Montréal.

Demanderesse

-vs-

MAURICE DOUCETTE, de domicile inconnu,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MAURICE DOUCETTE est par les présente requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

MONTREAL, le 25 février 1972

(S) Marius D'Amours
Registraire.

Avocats de la demanderesse
Le Bureau d'Assistance
Judiciaire du Barreau de Montréal
750, Côte de la Place d'Armes
Montréal 126, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No: 12-019282-72

DAME MURIEL HISCOK, de la ville de LaSalle, District de Montréal, résidant au 7681A Broadway Avenue,

Requérante

-vs-

RONALD ARTHUR BARR, de domicile inconnu,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RONALD ARTHUR BARR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant des mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 25 février 1972

JACQUES PERRON
Registraire.

Avocats de la Requérante
Mtres. Lapin & May
615, boul. Dorchester ouest
Suite 630
Montréal 101, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

DANS L'AFFAIRE D'UNE CONVENTION MATRIMONIALE ENTRE:

GIUSEPPE CARMELLO DI SALVIA

ET

DAME ALIDA FUSCO

ET

LEDIT GIUSEPPE CARMELO DI SALVIA, estimateur, de la cité de Montréal-nord, y résidant au no 6037 Pascal,

Requérant

AVIS

PRENEZ AVIS qu'une Requête pour homologuer une modification au Régime matrimonial sous l'Article 1265, C.C., sera présentée pour adjudication par le Requérant devant la Cour Supérieure siégeant en Division de pratique, le 3 avril 1972, à 10h. de l'avant-midi, au Palais de Justice de Montréal ou dès que Conseil pourra être entendu. Dans sa Motion, le Requérant demande que le contrat de mariage entre le Requérant et Alida Fusco, intervenu le 21 décembre 1971 devant Barry M. Shiller, notaire, de Montréal, sous le no 1312 de ses Minutes, qui modifie leur régime matrimonial d'une société d'acquêts en séparation de biens, soit homologué.

Montréal, le 21 février 1972.

Howard Grief,
Procureur du Requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-08085-72

LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION corporation légalement constituée et ayant son siège social dans les cité et district de Montréal

demanderesse

-contre-

G. JOSEPH LEO RACETTE, faisant affaires seul sous les noms et raison sociale de TRANS CANADA DEMOLITION & CONSTRUCTION ENRG et ayant autrefois sa principale place d'affaires à 758, Brault à Verdun, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT a G. JOSEPH LEO RACETTE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 février 1972

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Ferron & Forest
3530, ouest, Jean-Talon
Montréal 301
Avocats de la demanderesse

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'administration de la voie maritime du Saint-laurent, dans des enveloppes fournies par l'Aaministration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1114" concernant

CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE PASSAGE SUPÉRIEUR À L'INTERSECTION DU CHEMIN WILHELM ET DES VOIES DU CANADIEN NATIONAL, SUBDIVISION DE CAYUGA, VOIE MARITIME, AMÉNAGEMENT DE WELLAND, NOUVEAU TRACÉ - ENTRE PORT ROBINSON ET RAMEY'S BEND.

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mercredi 15 mars 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9 ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documeets ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cen (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représen ant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, 29 février 1972

CITE DE COTE SAINT — LUC
PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES POUR

LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET DE RAMPES D'ACCES ET POUR LA REPARATION DE RUES DANS LA CITE DE COTE SAINT-LUC

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J.O. Kovacs, Acheteur, au numéro 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le lundi 13 mars 1972.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, sur paiement de $15.00 qui sont remboursables.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé d'une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant non inférieur à dix pourcent (10%) du coût total de la soumission.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 13ème jour de mars 1972, à deux heures de l'après-midi, dans la Salle du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

Le greffier,
A.E. Kimmel

Une nouvelle vogue sportive: la construction de nouveaux stades

NEW YORK (PA) – Envers et contre les prétentions du commissaire du football Pete Rozelle et du commissaire du baseball Bowie Kuhn à l'effet que ces deux sports sont les plus populaires aux Etats-Unis, il semble que le passe-temps sportif le plus en vogue en ce moment soit plutôt la construction de nouveaux stades et amphithéâtres!

Six sont déjà en construction, soit à Atlanta, à la Nouvelle-Orléans, où un colossal Superdome va bientôt surgir, à Kansas City, à Indianapolis et à Honolulu, le coût global de ces projets atteignant les $283,000,000.

Les premiers stades à ouvrir leurs portes seront les deux qu'on construit actuellement à Kansas City, soit le stade de football Harry S. Truman, à 7 milles du centre de la ville, et le stade de baseball que les Royaux de la ligue Américaine occuperont à la mi-juillet. Le stade de football, lui, doit être prêt pour le mois d'août et il aura une capacité de 79,000 à comparer à 42,000 pour l'amphithéâtre de baseball. Les deux bâtisses coûteront $64,000,000. Bill Clarkson, président de la Commission sportive de Kansas City, a dit qu'il était heureux que les deux projets aient été décidés en 1967. "Aujourd'hui, nous ne pourrions construire ces stades pour moins de $100,000,000," a-t-il fait remarquer.

Viendra ensuite, en octobre, le nouveau Colisée d'Atlanta qui coûtera $16,650,000. Il comptera 16,500 sièges et sera utilisé par les Hawks de l'association Nationale de ballon-panier et par la future équipe de hockey qui se joindra à la ligue Nationale dès l'hiver prochain. La capacité, pour le hockey, sera de 15,000.

Les autres stades n'ouvriront leurs guichets qu'en 1974. Le Superdôme de Nouvelle-Orléans coûtera $150,000,000 et aura une capacité de 84,000, les sièges étant aussi mobiles. De plus et au-dessus du terrain, on installera un immense écran octogonal sur lequel seront projetés les reprises filmées des jeux. Il a fallu lutter durant 6 ans pour faire approuver le projet. La ville dut combattre, en cour, pas moins de 19 poursuites. Les travaux, incidemment, ont commencé le 11 août dernier.

Situé dans le centre de l ville, le Superdôme ne sera qu'à 6 rues du fameux Quartier Français et à faible distance des principaux hôtels. On pourra même s'y rendre à pied. Le stade aura une hauteur de 280 pieds et on pourrait y installer confortablement l'Astrodome de Houston à l'intérieur. Sa capacité, en vérité, pourra varier selon les événements qui y seront présentés, soit 103,402 pour des spectacles de théâtre, 84,777 ou 78,057 pour le football et 56,596 pour le baseball.

Les Saints de la ligue Nationale ainsi que l'équipe de l'université Tulane y présenteront leurs matches de football. On projette aussi d'y présenter du baseball, Nouvelle-Orléans partageant la concession du club Cleveland de la ligue Américaine. Autrement dit, les Indiens y joueraient au moins 30 parties "à domicile".

Un système aussi révolutionnaire que moderne permettra de rapprocher un nombre de sièges du centre du terrain pour transformer le stade en un amphithéâtre de 20,000 places pour le ballon-panier, le hockey, la boxe, etc...

A Honolulu, on construit un stade à ciel ouvert de $40,000,000 et de 50,000 places, les gradins étant aussi mobiles comme ceux de Nouvelle-Orléans. La seule équipe qui, jusqu'ici, l'occupera sera le club Hawaii de la ligue de baseball de la Côte du Pacifique.

Inutile de préciser qu'on espère obtenir des concessions pour des équipes de baseball et de football de calibre majeur.

Le stade d'Indianapolis sera construit en deux phases, la première représentant un stade avec dôme qui coûtera $13,000,000. Il fera partie d'un complexe coûtant $32,500,000. Autour de l'amphithéâtre de 18,000 sièges, on doit en effet construire deux édifices pour bureaux d'affaires et trois garages de plusieurs planchers pour le stationnement. Les Pacers de l'Indiana de l'association Américaine de ballon-panier y joueront leurs parties. Comme d'autres villes, on espère obtenir bientôt une concession de la ligue Nationale de hockey.

A Long Island, les Mets de New York de l'association Américaine de ballon-panier occupent déjà le nouveau Colisée de Nassau qui a coûté $28,000,000 et qui sera officiellement inauguré le mois prochain. C'est aussi là que les nouveaux Islanders de Long Island de la ligue de hockey Nationale joueront dès l'automne prochain.

Voilà pour les stades déjà construits ou qui le seront d'ici peu. Plusieurs autres sont prévus.

Ainsi, Détroit projette la construction d'un stade avec dôme de $126,000,000 alors que Pontiac, Michigan, veut en avoir un qui coûtera $41,000,000 et qui abritera, entre autres, les Lions de Détroit de la ligue de football Nationale. Les Tigres de Détroit de la ligue de baseball Américaine, d'autre part, ont déjà signé une entente de 40 ans pour éventuellement jouer au nouveau stade de leur ville.

Le conseil de ville de Minneapolis voudrait construire un stade avec dôme de $41,000,000 qui, en premier lieu, abriterait les Vikings du Minnesota. La ville-soeur de St-Paul, par contre, veut construire un nouvel amphithéâtre de $21,000,000 pour y loger la future équipe de l'association Mondiale de hockey.

Nick Mileti, propriétaire des Cavaliers de Cleveland de l'association Nationale de ballon-panier, veut pour sa part construire un colisée de $17,000,000 qui serait situé entre Cleveland et Akron.

En Floride, la ville de Fort-Lauderdale, qui fait partie du grand Miami, espère attirer les Dolphins en construisant un nouveau stade de 80,000 places. Depuis 5 ans, le club de football de Miami joue au Orange Bowl, qui compte aussi quelque 80,000 sièges et qui est également situé dans la banlieue de Miami, plus précisément à Coral Gables.

A San Diego, on parle d'un amphithéâtre de 18,000 sièges qui serait érigé à Chula Vista, soit à environ 10 milles au sud de la ville.

A Baltimore, on voudrait construire, comme à Kansas City, deux nouveaux stades, une des raisons étant que les Colts du football ont dit qu'ils ne joueraient plus au vieux stade municipal après la prochaine saison.

Le comté King, Washington, qui englobe la ville de Seattle, essaie depuis 10 ans d'entreprendre la construction d'un stade avec dôme. Les électeurs, à deux reprises, rejetèrent le projet avant de finalement approuver la mise en vente de $40,000,000 d'obligations. Mais quelqu'un a intenté une poursuite contre cette décision et on ne sait encore ce qui arrivera au juste. On se souviendra que Seattle, il y a 2 ans, dut abandonner ses Pilotes de la ligue de baseball Américaine qui, maintenant, occupent Milwaukee.

Terminons en disant qu'un nouveau stade canadien, plus exactement à Montréal, est prévu pour les Jeux Olympiques de 1976 et qu'il est destiné à ensuite loger les Expos de la ligue Nationale de baseball et les Alouettes de la ligue Canadienne de football.

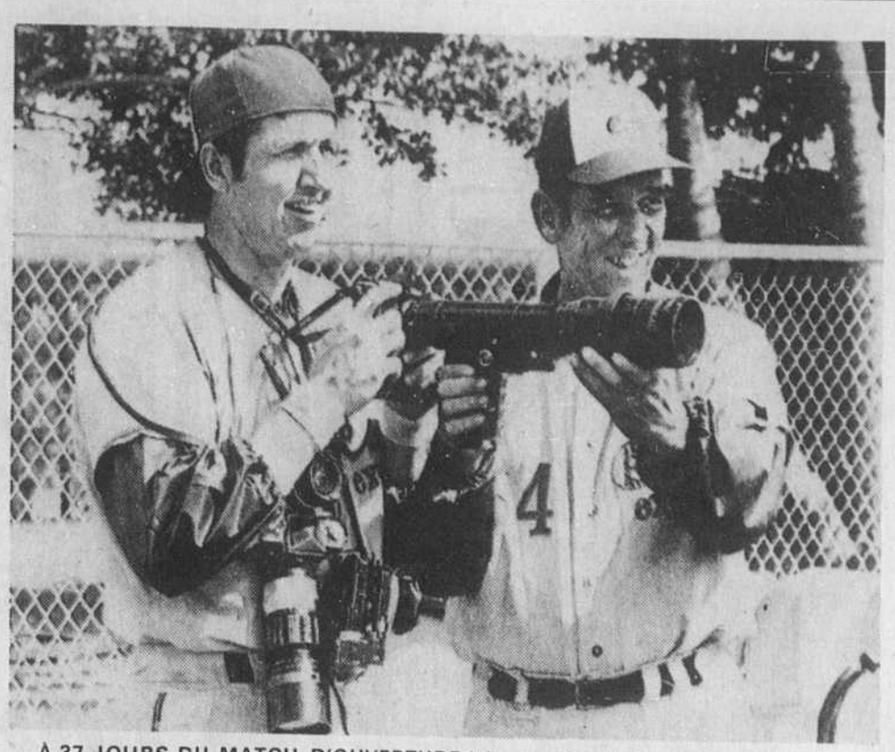

À 37 JOURS DU MATCH D'OUVERTURE ! Le receveur John Bateman (à g.) et l'instructeur Jimmy Bragan, qui occupera le poste derrière le 3ème coussin cette saison, jouent les touristes, au cours d'une pause au camp d'entrainement printanier des Expos, à West Palm Beach en Floride. (Téléphoto AP)

Détroit écrase Vancouver

DETROIT (PA) – Guy Charron, Marcel Dionne et Nick Libett ont compté deux buts chacun pour conduire les Red Wings de Détroit à une victoire de 8-2 sur les Canucks de Vancouver, hier soir à Détroit.

1ère période

1–Détroit: M. Redmond (36)
Brown, Smitt 13:58
2–Détroit: Charron (7)
Stackhouse, Delvecchio 14:25
3–Détroit: Libett (24)
Collins, Dionne 16:59
4–Vancouver: Paiement (6)
Guèvremont, Taylor 19:17
Pun.: Bargman n 6:15, Schella V, mineure double, Brown 11:05.

2ème périoe

5–Détroit: Charron (8)
Delvecchio 9:58
6–Détroit: Dionne (20)
Rochefort, Charron 12:39
7–Détroit: Libett (25)
Brown 14:13
8–Détroit: Dionne (21)
Volmar, Johnson 18:37
Pun.: Wilkine V 10:33, Harris D mineure et majeuren Kurtenbach V mineure, majeure 16:34.

3ème périoe

9–Détroit: Ecclestone (13)
Rochefort, Berenson 8:24
10–Vancouver: Kurtenbach (19)
Maki, Schella 11:50
Pun.: Johnston D 0:55, Wilkins V 8:00, Guèvremont V 13:27, Wilkins V p8:32.

Lancers par

Vancouver	10	1	12–23
Détroit	12	16	17–45

Gardiens: D vck (V), Smith (D).
A – 11,063.

Par cette victoire, les Wings se sont hissés seuls au 4ème rang de la section Est, deux points devant les Maple Leafs de Toronto. Les deux équipes ont encore 14 parties à disputer afin de s'assurer d'une place dans les éliminatoires.

Hawks 1, Canadien Jr 4

1ère période

Aucun but.
Pun.: Hansen 0:33

2ème période

1–Montréal: Cossette
(St-Laurent, Paquette) 8:08
2–Montréal: MacPhail
(Pike, Podwysoky) 19:24
Pun.: Titcomb, Mackasey, majeures, inconduites, inconduite de match 0:31, Rover 4:02, Larivière 15:26, J. Jacques 17:04.

3ème période

3–Montréal: Logan
(Pike, Tétreault) 1:50
4–St-Catharines: Bloom
(Gorman, Serafini) 6:20
5–Montréal: MacPhail
(Cossette, Turnbull) 19:40
Pun.: St-Laurent 2:42, Perusse 4:30, St-Laurent majeure, de Virgilio majeure, inconduite 12:58, Pérusse 13:59.

Lancers par:

Montréal	17	14	8	– 39
St-Catharines	13	17	14	– 44

A – 2,196.

Malgré ses succès, Ratelle est toujours derrière Phil Esposito

Comme il est difficile d'arracher le premier rang des compteurs à Phil Esposito, des Bruins de Boston! Demandez-le à Jean Ratelle, des Rangers. L'élégant centre newyorkais, malgré la meilleure saison de sa carrière, est encore un point derrière Esposito qui en totalise 110, composés de 55 buts et d'autant de passes. Ratelle a une fiche de 46-63 et il deviendra certes bientôt un marqueur de 50 buts. Bobby Orr, des Bruins, est 3ème avec 99, suivi de Rod Gilbert, coéquipier de Ratelle, avec 91, et de Vic Hadfield, le 3ème membre de ce superbe trio, avec 90.

Ratelle connaît actuellement ses meilleurs succès. Il a obtenu au moins un point au cours de ses 13 dernières parties, totalisant durant cette période 18 buts et 13 passes pour 31 points. Durant cette période productive, Ratelle a marqué 13 buts dans huit parties d'affilée, la meilleure poussée de la saison dans ce domaine dans la LNH. Son total de 46 buts est le 2ème meilleur après celui d'Esposito.

Les 109 points de Ratelle sont déjà 21 de mieux que l'ancien record de son équipe, et il reste encore 16 parties à jouer pour les Rangers. Le fameux trio des Rangers a déjà accumulé un total de 290 points, soit seulement 46 de moins que le record établi l'an dernier par Esposito, Hodge et Cashman, des Bruins. Ce total comprend 140 buts. Si ce trio continue à la même allure d'ici la fin, il aura accumulé 158 buts et 365 points.

Qui dit mieux?

Mais qui est le meilleur pointeur de la seconde moitié de la saison? Nul autre que le centre Bobby Clarke, des Flyers. Durant cette période, Clarke a 15 buts et 28 points dans ses 23 dernières parties. Et il n'a que 22 ans.

LES MENEURS

	pj	b	a	pts	pun
Esposito, Boston	63	55	55	110	48
Ratelle, New York	62	46	63	109	4
Orr, Boston	63	29	70	99	88
Gilbert, New York	62	39	52	91	58
Hadfield, New York	62	41	49	90	106
B. Hull, Chicago	63	40	36	76	20
F. Mahovlich, Mont.	60	32	44	76	32
Martin, Buffalo	63	40	25	65	26
Stanfield, Boston	63	20	45	65	8
Park, New York	62	19	46	65	106
Bucyk, Boston	62	25	38	63	4
Cournoyer, Montréal	57	33	29	62	13
Redmond, Détroit	63	35	26	61	30
Perreault, Buffalo	61	22	39	61	18
Ullman, Toronto	64	20	39	59	20
Clarke, Philadelphie	62	25	33	58	71
Mikita, Chicago	61	24	34	58	36
Martin, Chicago	63	19	39	58	50
Lemaire, Montréal	61	23	34	57	26
Berenson, Détroit	63	25	30	55	10
Dionne, Détroit	63	19	36	55	10
Unger, St-Louis	64	30	24	54	77
D. Hull, Chicago	63	22	32	54	8
Drouin, Minnesota	56	13	41	54	25

(partie d'hier soir non comprise)

LES GARDIENS

	mj	ba	bl	moy.
Esposito	2.400	73	8	1.82
G. Smith	1.260	49	4	2.33
Desjardins	120	8	0	4.00
Chicago (1)	**3,780**	**131**	**12**	**2.07**
Cheevers	1.880	67	2	2.13
Johnston	1.900	77	2	2.43
Boston (1)	**3,780**	**145**	**4**	**2.30**
Villemure	1.780	58	3	1.95
Giacomin	1.940	83	1	2.56
New York (2)	**3,720**	**143**	**4**	**2.30**
Worsley	1.572	50	1	1.90
Maniago	2.148	93	3	2.59
Minnesota	**3,720**	**143**	**4**	**2.30**
Dryden	2.980	108	6	2.17
Myre	468	30	0	3.84
DeJordy	252	18	0	4.28
Vachon	20	4	0	12.00
Montréal (2)	**3,720**	**162**	**6**	**2.61**
Parent	2.155	93	2	2.58
Plante	1.685	76	2	2.70
Toronto (4)	**3,840**	**173**	**4**	**2.70**
Taylor	200	9	0	2.70
Gamble	1.185	58	2	2.93
Favell	2.253	114	3	3.03
D. McLeod	81	6	0	4.44
Philadelphie (6)	**3,720**	**193**	**5**	**3.11**
A. Smith	2.100	109	4	3.11
Daley	1.620	85	0	3.14
Brown	60	4	0	4.00
Détroit (3)	**3,780**	**201**	**4**	**3.19**
Caron	1.010	41	1	2.43
J. McLeod	880	44	0	3.00
Wakely	1.383	78	1	3.38
McDuffe	467	29	0	3.72
Stephanson,	100	9	0	5.40
St-Louis (4)	3.840	205	2	3.20
R. Edwards	847	36	0	2.55
Rutherford	1.575	83	1	3.16
Binkley	1.358	77	0	3.40
Pittsburgh (8)	**3,780**	**204**	**1**	**3.23**
Wilson	2.353	132	1	3.36
Dyck	156	10	0	3.84
Gardner	1.151	75	0	3.90
Vancouver (3)	**3,660**	**220**	**1**	**3.60**
Crozier,	3.160	186	2	3.53
Dryden	620	40	0	3.87
Buffalo (6)	**3,780**	**232**	**2**	**3.68**
Meloche	2.501	135	4	3.23
Carter	721	50	0	4.16
Kurt	618	49	0	4.75
Californie (4)	**3,840**	**238**	**4**	**3.71**
G. Edwards	1.903	109	1	3.43
Vachon	1.586	107	0	4.04
DeJordy	291	23	0	4.74
B. Smith	60	6	0	6.00
Los Angeles (2)	**3,840**	**247**	**1**	**3.85**

URSS 3, CANADA 2

LAKE PLACID (AFP) – L'URSS a battu le Canada par le pointage de 3-2, hier soir, pour ainsi remporter une 3ème victoire en autant de match du tournoi triangulaire de hockey de l'universiade de Lake Placid, auquel participe également l'équipe des Etats-Unis.

Derrière l'URSS qui compte trois gains, deux contre le Canada (9-3 et 3-2) et un sur les Etats-Unis (9-0), vient le Canada (une victoire sur les Etats-Unis, 9-4) et enfin les Etats-Unis, avec deux défaites.

1er REVERS DU QUÉBEC

SASKATOON (PC) – Le Québec, représenté par l'équipe de Lee Tobin, a subi hier son premier revers en trois rondes au championnat canadien de curling féminin disputé à Saskatoon.

En effet, les représentantes du Manitoba ont battu le Québec 10-5 pour ainsi s'assurer du premier rang avec l'Ile-du-Prince-Edouard avec une fiche de 3-0.

Voici le classement après trois rondes ainsi que les sommaires de la 3ème ronde d'hier:

	g	p
Manitoba	3	0
Ile-du-Prince-Edouard	3	0
Québec	2	1
Terre-Neuve	2	1
Saskatchewan	2	1
Alberta	2	1
Colombie-Britannique	1	2
Nouvelle-Ecosse	3	0
Nouveau Brunswick	3	0
Ontario	3	0

N. Ecosse	001	101	010	x–4
I.P.E.	120	010	201	x–7
C. Britannique	020	011	101	3-9
Ontario	200	100	040	0–7
N. Brunswick	100	101	120	x–6
Alberta	032	050	003	x–13
Québec	201	010	010	x–5
Manitoba	020	202	004	x–10
Terre-Neuve	210	020	000	x–5
Saskatchewan	002	104	010	x–8

Lolich: $85,000

LAKELAND, Floride (PA) – Le lanceur Mickey Lolich est devenu hier, en signant un contrat d'un an de $85,000, le deuxième joueur le mieux payé de l'histoire des Tigres de Détroit. Lolich, qui a remporté 25 parties l'an dernier, tentait d'obtenir un contrat de trois ans lui garantissant un salaire annuel de $90,000. Seul le vétéran Al Kaline, qui entreprend cette année une 20ème saison avec Détroit, le dépasse avec un salaire d'environ $100,000.

Par ailleurs, le 2ème-but Ted Sizemore et le lanceur de relève Bon Shaw ont accepté hier les offres des Cardinaux de Saint-Louis.

Goldsworthy restera avec les North Stars

ST-PAUL, Minnesota (PA) – Les Fighting Saints du Minnesota, de la ligue Mondiale de hockey, ont annoncé hier qu'ils avaient retiré l'offre faite à Bill Goldsworthy des North Stars du Minnesota. Les Saints ont posé ce geste après qu'ils eurent appris que l'ailier droit avait signé hier un contrat de trois ans avec les North Stars.

Les vraies conditions de Staub

Rusty Staub, l'as-voltigeur des Expos de Montréal, a fait hier une mise au point au sujet de la dispute qui l'oppose à la direction de l'équipe. Rusty et le lanceur Carl Morton sont présentement les deux seuls joueurs de l'équipe n'ayant pas encore signé un contrat en vue de la saison 1972, et à partir d'aujourd'hui, ils sont officiellement considérés comme grévistes.

Staub, qui est présentement en Floride, a dit qu'il était disposé à signer un contrat de deux ans à $100,000 par saison, à la condition que l'équipe lui permette de négocier son contrat pour l'année 1974 à la fin de la présente saison.

Au début des négociations, Rusty avait demandé un contrat de trois ans à $100,000 par année, l'inclusion d'une clause garantissant que son contrat ne serait pas vendu, un boni basé sur le nombre de spectateurs au parc Jarry, et un étalement du versement de son salaire afin de payer moins d'impôts.

La direction des Expos aurait fait une contre-offre d'un contrat de deux ans à $90,000 par saison.

4 jeunes joueurs pour les Expos

West Palm Beach, Floride – Le directeur du développement des joueurs, Mel Didier, a annoncé hier la mise sous contrat par l'organisation des Expos de Montréal de quatre jeunes joueurs. Ils se prépareront au camp des filiales des Expos à Homestead, en Floride, à la mi-mars.

Un des joueurs embauchés s'est mis en évidence au premier des deux camps "2ème chance" tenu à Chandler, en Arizona, la semaine dernière. Les trois autres joueurs furent embauchés lors d'un voyage dans les Caraïbes effectué par Didier et le recruteur Roy "Red" Smith.

Le joueur embauché au camp de l'Arizona est Donald Schuldies, un voltigeur de 19 ans qui lance et frappe de la gauche. Il est d'El Cajon, en Californie.

Dans les Caraïbes, Didier et Smith ont engagé un Vénézuélien et deux Porto-Ricains avec l'aide des dépisteurs locaux Nelson Castellano et Joe Garcia.

Les joueurs mis sous contrat sont Lionel Carrion, un voltigeur de 18 ans qui lance et frappe de la droite. Il mesure 6'1" et pèse 170 livres. Il est de Maracaïbo, au Venezuela. Jose Fonseca est un receveur de 16 ans et Edgardo Vega un voltigeur-premier-but de 18 ans, de Porto Rico.

Quarante-cinq joueurs ont pris part au camp de l'Arizona, organisé pour les anciens joueurs professionnels qui désirent une seconde chance dans le baseball. Schuldies a évolué deux ans au sein de l'organisation des Cubs de Chicago. Il fut libéré après une saison dans la catégorie A en 1971.

"Nous croyons qu'il est un joueur prometteur", a déclaré Didier au sujet de l'athlète de 5'11" et 175 livres. "Red Murff dit qu'il frappe bien et qu'il est rapide sur les sentiers. Et nous aimons tellement sa rapidité qu'il a été invité à 'l'école des voleurs' à Homestead le mois prochain."

Murff, un recruteur à temps plein pour les Expos de Texas City, a dirigé le camp en Arizona de concert avec les recruteurs Al Ronning et Bob Zuk.

Le second camp "2ème chance" aura lieu à Homestead du 7 au 11 mars. "L'école des voleurs", qui est un cours intensif pour les 17 joueurs les plus rapides de l'organisation, se tiendra du 14 au 17 mars. Les lanceurs et receveurs des filiales doivent aussi se présenter le 14 mars à Homestead, et tous le autres joueurs de l'organisation doivent être sur les lieux le 18 pour le premier exercice complet.

Un 2e Bordeleau avec les Hawks

Jean-Pierre Bordeleau, un ailier droit de 23 ans, a été rappelé hier par les Black Hawks de Chicago de leur filiale de Dallas, dans la ligue Centrale. Jean-Pierre rejoint ainsi son frère Christian, obtenu au début de février des Blues de Saint-Louis. Les Bordeleau, qui ont tous deux fait leur apprentissage avec le Canadien junior, sont de Rouyn-Noranda. Ils deviennent ainsi la seconde paire de frères au sein des Black Hawks, en compagnie de Bobby et Dennis Hull. Jean-Pierre, qui a réussi 32 buts jusqu'ici pour Dallas, a porté l'uniforme du Chicago pour un match, au cours des éliminatoires de 1970-71.

●

MARVIN BASS, ancien instructeur en chef des défunts Castors de Montréal, de la ligue Continentale, et instructeur du champ-arrière chez les Bills de Buffalo, de la ligue Nationale, la saison dernière, retourne à ses premières amours, le football universitaire. Il vient en effet d'accepter un poste d'adjoint pour l'équipe de l'Université de Richmond en Virginie. En 1968, Bass avait quitté l'Université de la Caroline du Sud pour venir s'établir à Montréal.

●

BOBBY SIMPSON, un ailier-étoile avec les Rough Riders d'Ottawa de 1952 à 1962, a accepté hier le poste de directeur de la publicité pour son ancienne équipe. Il succède à Jean-Paul "Lally" Lalonde, congédié au milieu de la saison dernière pour avoir critiqué le travail de l'instructeur Jack Gotta lors d'une émission télévisée. Simpson n'occupera son poste qu'à temps partiel cependant, puisqu'il est président d'une entreprise se spécialisant dans le nettoyage d'édifices.

●

HUGH McKINNIS et Jesse Mims, deux demis, ont retourné leur contrat signé à la direction des Stampeders de Calgary, de la ligue Canadienne de football. McKinnis a amassé le plus de gains au sol dans l'Ouest, à son année recrue en 1970, et il a terminé 3ème l'an dernier avec des gains de 910 verges. Mims a accumulé 834 verges à sa deuxième saison l'an dernier. McKinnis a été réclamé par les Browns de Cleveland au dernier repêchage de la LNF... Ray Nettles, 6ème choix des Dauphins de Miami, a plutôt accepté un contrat avec les Lions de Vancouver. Nettles, un joueur de ligne, évoluait à l'Université du Tennessee... Et à Ottawa, les Rough Riders ont aussi annoncé une augmentation de $1 sur leurs billets pour la prochaine saison. Les prix varieront donc de $3 à $7. En faisant l'annonce de la nouvelle, la direction de l'équipe a mentionné que ces prix sont inférieurs de 20% à ceux des autres équipes de la LCF.

●

JUAN MARICHAL a signé un contrat de deux ans avec les Géants de San Francisco à raison de $140,000 annuellement. C'est la première fois de sa carrière, qi a débuté en 1960, que Marichal signe un contrat de plus d'un an. Il a compilé une fiche de 18-11 l'an dernier... Andy Messersmith touchera, lui, $70,000 des Anges de la Californie. Sa fiche de l'an passé: 20-13... Ken McMullen touchera $40,000 avec la même équipe... Al Downing et Don Sutton ont accepté les conditions des Dodgers. Downing a connu sa première saison de 20 victoires en 1971.. Deron Johnson, qui a claqué 34 circuits, 4ème meilleur total dans les majeures l'an passé, a renouvelé son contrat avec les Phillies... Norm Cash touchera $70,000 à Détroit et l'arrêt-court Gene Michael environ $37,500 en dépit d'une moyenne de .224 avec les Yankees l'an dernier. Mais Michael est un magicien à la défensive.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	63	46	8	9	264	145	101
New York	62	41	11	10	268	144	92
Montréal	**62**	**36**	**14**	**12**	**239**	**162**	**84**
Détroit	64	28	27	9	219	203	65
Toronto	64	26	27	11	167	173	63
Buffalo	63	13	35	15	163	232	41
Vancouver	62	16	40	6	154	228	38
Ouest							
Chicago	63	39	16	8	204	131	86
Minnesota	62	32	21	9	167	143	73
St-Louis	64	22	33	9	172	205	53
Californie	64	18	31	15	175	238	51
Philadelphie	62	19	32	11	151	193	49
Pittsburgh	63	19	35	9	155	204	47
Los Angeles	64	16	41	7	159	247	39

Hier soir
Détroit 8, Vancouver 2
Ce soir
Californie à New York
Buffalo à Montréal
Toronto à St-Louis
Chicago à Los Angeles

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Cornwall	51	38	12	1	294	153	77
Québec	53	36	16	1	305	208	73
Drummondville	51	34	16	1	243	205	69
Sorel	52	31	21	0	228	188	62
Shawinigan	51	28	20	3	242	173	59
Sherbrooke	51	26	23	2	264	240	56
Trois-Rivières	53	22	28	3	208	216	47
Verdun	50	16	33	1	201	291	33
St-Jérôme	52	14	38	0	227	363	28
Laval	52	7	45	0	184	349	14

Lundi
Verdun 7, Laval 5
Hier soir
Drummondville 4, Verdun 3
Sorel 6, Trois-Rivières 5
Cornwall 7, St-Jérôme 4
Sherbrooke 8, Québec 0

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Toronto	51	37	12	2	278	202	76
Oshawa	52	30	11	9	244	177	69
Ottawa	54	29	22	3	224	186	61
Peterborough	51	26	17	8	226	193	60
Kitchener	52	26	19	7	265	213	59
Niagara Falls	53	22	24	7	234	246	51
St-Catherines	50	20	24	6	202	234	47
London	52	19	26	7	210	234	45
Montréal	50	9	32	9	182	247	27
Hamilton	50	10	38	5	170	280	25

Hier soir
Montréal 4, St-Catharines 1
Oshawa 3, London 3
Toronto 7, Hamilton 4

LIGUE AMERICAINE

Est							
Boston	36	17	10	218	151	82	
N. Ecosse	33	17	12	227	166	78	
Springfield	26	23	13	217	206	65	
Providence	21	29	10	52	208	225	
Rochester	21	33	7	49	185	258	
Ouest							
Baltimore	27	23	10	64	191	190	
Cleveland	27	25	9	224	204	63	
Hershey	26	22	10	62	206	192	
Cincinnati	23	25	13	59	205	217	
Richmond	22	29	10	54	179	176	
Tidewater	17	36	8	42	164	211	

Hier soir
N. Ecosse 5, Springfield 4
Boston 5, Cleveland 1
Ce soir
Providence à Baltimore
Cincinnati à Richmond

EAST ski DANS L'EST
REGION OUEBEC & VERMONT
BROMONT
BROMONT: 514/534-2202
MONTREAL: 514/861-6152
MONT ORFORD
819/843-6548
MONTREAL: 514/878-1242
OWL'S HEAD
MANSONVILLE: 514/292-5592
MONTREAL: 514/878-1453
MONT ECHO
514/243-6722
MONT SUTTON
MONTREAL: 514/866-5156
JAY PEAK
VERMONT: 802/988-2611
MONTREAL: 514/866-1284

EXPORT "A"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

T. ROBICHAUD - GAGNON
Comptable agréée
465 Le Royer
Saint-Lambert
Tél: 671-9628

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec	692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

1937 **FIDES** 1972

35e ANNIVERSAIRE

LES PRINCIPALES COLLECTIONS

PHILOSOPHIE ET PROBLÈMES CONTEMPORAINS
(1942) 17 ouvrages parus

L'ÉGLISE AUX QUATRE VENTS
(1965) 47 ouvrages parus

FOI ET LIBERTÉ
(1961) 14 ouvrages parus

LA PENSÉE CHRÉTIENNE
(1965) 12 ouvrages parus

LES PUBLICATIONS DE L'OFFICE DE CATÉCHÈSE DU QUÉBEC
23 ouvrages parus depuis 1964

COLLECTION PRÉSENCE
(1963) 6 ouvrages parus

L'ÉGLISE CANADIENNE
(REVUE MENSUELLE FONDÉE EN 1968)

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
(1944) 28 ouvrages parus

COLLECTION DU NÉNUPHAR
(1944) 35 ouvrages parus

COLLECTION FLEUR DE LYS
(1955) 12 ouvrages parus

CLASSIQUES CANADIENS
(1956) 42 ouvrages parus

HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE
(1963) 3 ouvrages parus

ÉCRIVAINS CANADIENS D'AUJOURD'HUI
(1963) 9 ouvrages parus

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU CANADA FRANÇAIS
(1966) 5 ouvrages parus

ARCHIVES DES LETTRES CANADIENNES
(1963) 3 ouvrages parus

HISTOIRE RELIGIEUSE DU CANADA
(1968) 2 ouvrages parus

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE-FRANÇAISE
(1965) 29 ouvrages parus

LES ALBUMS DU BORÉAL EXPRESS
(1968) 2 ouvrages parus

DOSSIERS DE DOCUMENTATION SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE
(1967) 7 ouvrages parus

DOSSIERS D'HISTOIRE DU CANADA
(1969) 3 ouvrages parus

DEPUIS 1937, FIDES A PUBLIÉ PLUS DE 2000 VOLUMES ET BROCHURES DONT 500 SONT ACTUELLEMENT SUR LE MARCHÉ. DE CES 2000 VOLUMES ET BROCHURES, 52% TRAITENT DE SUJETS RELIGIEUX, PHILOSOPHIQUES OU SOCIAUX ET 40% APPARTIENNENT AUX DOMAINES DE LA LITTÉRATURE ET DE L'HISTOIRE.

UN RÉSEAU DE LIBRAIRIES AU SERVICE DE L'HUMANISME INTÉGRAL

AMQUI
10, boul. ST-BENOÎT
629-4437

LA SARRE
253, RUE PRINCIPALE
333-6679

RIMOUSKI
10, RUE DE LA CATHÉDRALE
723-8521

RIVIÈRE-DU-LOUP
456, LAFONTAINE
861-3561

THETFORD
240 SUD, NOTRE-DAME
335-9191

SIÈGE SOCIAL ET LIBRAIRIE À MONTRÉAL
245 EST, BOUL. DORCHESTER
861-9621